

Celui qui voit une source de bénéfices dans le tourisme et qui ne travaille pas à l'embellissement de sa localité n'est pas un homme pratique.

LE PROGRES DU SAGUENAY



C'EST CET OUVRIER QUE GRAND PÈRE HAWAY ET VOI AVONS EMPLOYÉ AVEC SATISFACTION

Volume 42—Nc 213

Membre de l'A. B. C.

CHICOUTIMI, VENDREDI, 3 MAI 1929

Le seul quotidien publié dans le district Chicoutimi, Lac-St-Jean, Saguenay et Charlevoix.

L'ANGLETERRE POSSEDE UN NOUVEAU REGISTRE ELECTORAL

Egalité du suffrage pour l'homme et la femme et véritable révolution politique.

SIX MILLIONS

Tel sera le nombre de celles qui pourront voter, le 30 mai.

SUPERIORITE

Londres, 3. — L'égalité du suffrage pour l'homme et la femme est devenue un fait accompli. Le nouveau registre électoral est maintenant établi. Cette révolution politique peut se comparer au "Reform Bill" de 1832 où la loi de suffrage de 1918 qui accordait le droit de vote aux femmes.

Cette fois c'est environ six millions de nouveaux électeurs que l'on crée et pour la première fois les femmes ont majorité sur les hommes. Le "Bill des flappers" accorde le suffrage aux femmes ayant atteint l'âge de 21 ans au lieu de 30.

Ce ne sont plus vingt et un millions d'électeurs mais vingt-sept millions qui pourront se présenter aux urnes le 30 mai.

La supériorité en nombre des femmes était prévue mais les vieux politiciens furent stupéfiés d'apprendre quelle était la différence entre le nombre des femmes et des hommes. Ces derniers n'ont la première place que dans 38 sur 615 comtés.

LUDENDORFF CROIT A DE NOUVELLES GUERRES SOUS PEU

Berlin, 3. — Dans une revue qu'il dirige et dont le premier numéro vient de paraître à Munich, le général Eric von Ludendorff, ancien commandant des troupes allemandes, parle d'une guerre anglo-américaine. Après avoir réitéré ses vœux, savoir qu'il existerait une conspiration internationale chez les Juifs, les Jésuites et les Francs-Maçons pour le contrôle du monde, le général Ludendorff écrit: "Ces puissances internationales organisent actuellement une nouvelle guerre mondiale contre la Russie au cours de laquelle les forces "patriotiques" de l'Allemagne s'uniraient aux Roumains et aux Polonais pour combattre les Russes au cri de: "A bas le Bolchévisme!"

Le général ajoute que les deux grandes nations anglo-saxonnes, l'Angleterre et les Etats-Unis, en viendront aux prises après cette guerre contre les Russes. Il dit que les Juifs américains sont intéressés à fomentier une révolution mondiale et spécialement en Angleterre.

IL TORTURAIT LES ANIMAUX ET LES TUAIT

Québec, 3. — D. N. C. — Le Département du Procureur Général vient d'être saisi d'un cas de brutalité assez rare. Il s'agit d'un individu, boucher de son métier qui avait la manie de faire souffrir les animaux avant de mettre fin à leurs jours. Cet homme, si c'est bien le nom qu'il mérite prenait plaisir à faire mourir des chevaux en les lardant à coup de fourche, et en leur brûlant les yeux. Il aurait également usé de moyens tout aussi cruels pour tuer plusieurs autres bêtes.

Des procédures seront prises sous peu, et le triste sire apprendra à ses dépens qu'il ne faut pas faire aux autres...

LA DISPARITION DES TRAVERSES DANS DEUX ANS

Québec, 3. — D. N. C. — M. J. L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie, nous déclarait que dans deux ans il sera possible de voyager de Montréal à Gaspé, soit une distance de 600 milles, sans rencontrer une seule traverse à niveau. Ce projet sera réalisé grâce à la loi adoptée au cours de la dernière session, loi qui permet au gouvernement provincial de conclure des arrangements avec le gouvernement fédéral et les municipalités concernées pour faire disparaître ces traverses à niveau. Il y en a entre Montréal et Gaspé en suivant la rive nord depuis Montréal jusqu'à Québec, et de Lévis à Gaspé en passant par Matane et Ste-Anne des Monts. Une quinzaine de traverses à niveau seront éliminées de cette année.

Bulletin météorologique Bas St-Laurent — Forts vents de nuit et bourrasques, tournant à l'ouest ce soir. Pluie aujourd'hui, plus froide, soir avec de légères chutes de neige pour demain.

POUR BISLEY

Ottawa, 3. — L'équipe de tir du Canada pour le concours annuel à Bisley s'embarquera le 20 juin à Montréal à bord du "Montrose". Le commandant de l'équipe est le lieutenant-colonel G. T. Chisholm, de Toronto.

ON A DENOUE ENFIN LA CRISE MINISTERIELLE

L'Autriche enregistre, à ce propos, un fait sans précédent — Le remplaçant de Mgr Seipel.

SA POLITIQUE

Vienne, 3. — Le Dr Ernst Steuerrwitz, industriel, membre du parti socialiste chrétien a réussi à former un nouveau cabinet pour remplacer celui de Mgr Seipel, qui a démissionné il y a près d'un mois.

La crise ministérielle ainsi dénouée a duré 27 jours, un fait sans précédent en Autriche et un record qui n'a été battu que dans les Balkans, où les crises de ce genre sont plus fréquentes et plus prolongées.

Rien ne prouve, cependant que le nouveau cabinet doive présenter une stabilité particulière, car les socialistes considèrent, paraît-il, le Dr Steuerrwitz d'un mauvais oeil, du fait qu'il a joué un rôle actif dans l'organisation du fascisme autrichien, autrement dit la "Heimwehr", qui est commanditée dans une large mesure par des banquiers, des industriels, et autres personnes intéressées à ce que l'influence des socialistes viennois ne s'étende pas à la province.

Le Dr Steuerrwitz est un ardent partisan de l'"Anschluss", et il est persuadé, que, seu, le rattachement à l'Allemagne pourra sortir l'Autriche de ses difficultés financières. Le nouveau chancelier prendra également le portefeuille de l'Intérieur.

LES COLONIES DE VACANCES EN EUROPE

Paris. — Le premier Congrès international des colonies de vacances vient de se clore, à Pau, après trois journées de travail, au cours desquelles ont été formulées de nombreux vœux. Il y a eu un fort effort en vue de l'amélioration matérielle des colonies, mais qu'a-t-il été dit pour la formation morale des colons, pour leur vie spirituelle? Rien, Seul, le délégué de l'Italie parla de la prière du matin et du soir, prescrite par le règlement. Et c'est ici que, sans excuser, éclate la supériorité de nos colonies catholiques de vacances. En effet, quand M. Sautter, directeur général de l'Union des foyers franco-américains, vint à parler de la discipline dans les camps de jeunesse, la schéressence de son argumentation basée sur une vague morale utilitaire, méritait de provoquer cette interruption: "Mais allez donc chercher des exemples et des renseignements chez les directeurs de colonies catholiques!"

Implicite avoué de la part des organisateurs du Congrès, qui s'occupent cependant depuis plus de vingt ans de jeunes colons.

Un vœu en faveur de la rédaction d'un guide pour la formation des surveillants de colonies de vacances fut bien accueilli et adopté. Enfin on a remarqué au sein de l'assemblée deux tendances contraires: étatiste et antistatiste. Certains ont parié redouter la "prépondérance des techniciens", charmant euphémisme pour désigner l'emprise de l'administration sur des œuvres ne relevant, en somme, que du dévouement de leurs dirigeants. Notons toutefois que les antistatistes, les exemples de la Suisse et de la Belgique aidant, ont paru l'emporter. N'oublions pas de signaler l'adoption du principe des échanges internationaux, collectifs ou particuliers, d'enfants, que proposait M. Jean Gradel, secrétaire général de la Fédération des œuvres de plein air du Nord et Nord-Est. Il y a toute une technique financière et pratique à étudier par les catholiques de France, qui feraient peut-être bien d'envisager ce mode de relations réciproques. Celles-ci répondraient assez au désir de paix internationale chrétienne témoigné par le Souverain Pontife.

250 IMMIGRANTS

Montréal. — Le plus gros train spécial composé uniquement d'immigrants britanniques est arrivé.

AU PARLEMENT D'OTTAWA

UN DEBAT SUR LES SALAIRES

L'attaque contre le Ministre des Postes continue — Congé le jour de l'Ascension — Négation — Il ne parlait que pour le Canada — Amendement au Code Criminel — Opposition à l'Acte des Compagnies de Placements.

Ottawa, 3. — Serv. Presse Canadienne. — L'opposition demanda hier soir avec instance à la Chambre de voir relever le salaire minimum des employés des Postes. Cette nouvelle tournure du débat sur la question du salaire des Postes donna un peu d'animation aux délibérations qui avaient été plutôt calmes dans l'après-midi.

Aucun employé civil, d'âge adulte ne devrait recevoir moins de \$100 par mois, déclara l'hon. H. H. Stevens, conservateur Vancouver-Centre. Il peut y avoir quelques exceptions à cette règle; mais elles devraient être rares. Le parlement pourrait régler la question en mettant une telle loi en pratique. Le salaire minimum actuel des employés des Postes est de \$1,020 par année.

L'hon. P. Veniot, ministre des Postes, avait expliqué auparavant à la Chambre, qu'il avait demandé une augmentation de salaire pour les porteurs de lettres et les autres employés des Postes. La Commission du Service Civil lui répondit qu'une telle augmentation ne pouvait être accordée sans l'accorder également à toutes les autres classes d'employés. L'hon. Hugh Guthrie, remplaçant le chef de l'opposition, déclara que le parlement est l'autorité suprême en la matière et qu'il était de son devoir de redresser les torts partout où ils existaient. Si les employés des Postes ne sont pas assez payés, et il

est prouvé qu'ils ne le sont pas assez, le parlement doit augmenter leurs salaires sans s'occuper des vues de la Commission du Service Civil.

L'hon. J. A. Robb, ministre des Finances, se déclara opposé à cette proposition des membres de l'opposition d'augmenter les estimés du département, afin d'accorder un meilleur salaire à certains employés du service. Cette manière d'agir pourrait constituer une injustice envers les autres classes d'employés. Il ajouta que les membres du Service Civil sont beaucoup mieux payés actuellement qu'ils ne l'étaient lorsque le gouvernement actuel entra en fonctions, surtout si l'on considère les pensions et autres secours accordés aux employés. Les conservateurs furent accusés d'inconscience par l'hon. Charles Stewart, ministre de l'Intérieur, qui condamna le ministre des Postes pour n'avoir pas observé les règlements du Service Civil et qui veut maintenant passer par-dessus et l'Acte du Service Civil et la Commission.

Il se déclare en faveur d'une augmentation de salaire pour les porteurs de lettres; mais par voie régulière, c'est-à-dire par un arrêt de la Commission du Service Civil. Les conservateurs répondirent qu'il y avait une grande différence entre la conduite du ministre qui ne se conforme pas aux suggestions de la Commission sur les nominations et la paie. (Suite à la 9ème page)

UN ORDRE EN CONSEIL

SUR LES JUSTES SALAIRES

Québec, 3. — D. N. C. — Nous avons annoncé une mesure de l'hon. A. Galipault, ministre des Travaux publics et du Travail, relativement aux salaires justes qui devraient être payés aux ouvriers par les entrepreneurs du gouvernement. Voici le texte de l'ordre-en-conseil présenté au cabinet par le ministre du Travail:

Vu l'adoption d'une résolution par l'Assemblée Législative de Québec, le 14 avril, 1908, dans les termes suivants: "Que tous les contrats du gouvernement devraient contenir des conditions nécessaires pour prévenir les abus qui peuvent se présenter dans les sous-contrats et qu'on devrait faire tous les efforts possibles, pour payer aux ouvriers les gages courants dans la localité où l'ouvrage se fait, tels que payés aux ouvriers compétents et cette chambre concourt cordialement dans cette politique et croit que c'est le devoir du gouvernement de donner effet immédiat à cette résolution."

Vu ce qui précède, on a inséré dans les formules de contrats du Département des Travaux Publics et du Travail, une clause définissant l'observance des taux de salaires courants, et pour atteindre le but désiré, le Ministre des Travaux Publics et du Travail a l'honneur de soumettre pour approbation les recommandations suivantes:

1. Les conditions suivantes seront observées par le Département des Travaux Publics et du Travail dans tous les contrats conclus au nom du gouvernement de la province de Québec pour la construction ou la restauration d'édifices publics de toutes sortes et tous les autres travaux aux im meubles construits ou restaurés au compte du gouvernement de la province de Québec.

La clause suivante sera insérée dans tous les contrats auxquels s'appliquent ces conditions: Clause du juste salaire telle qu'insérée dans les contrats du gouvernement.

"A tous les ouvriers, manoeuvres ou autres personnes qui font de l'ouvrage dans l'exécution des travaux pour lesquels le présent contrat est conclu, seront payés les salaires acceptés comme courants, de temps à autre, pendant la durée du contrat, pour des ouvriers compétents dans le district où des travaux sont exécutés."

Mercredi, à Winnipeg, par le Canadien National. Ces immigrants au nombre de 250 ont traversé l'Atlantique à bord de l'Athena, de la ligne Cunard et viennent s'établir sur des fermes dans l'Ouest.

Le total des immigrants arrivés en fin de semaine s'élève à 8,000. Une grande partie sont d'origine britannique.

DE CARLYLE

Londres, 3. — Le portrait de Frédéric le Grand qui appartient jadis à Thomas Carlyle, a été présenté par Gabriel Wells, un libraire de New-York, à la maison de Carlyle. On voit à l'arrière du tableau une inscription de la main même de l'écrivain.

VOITURE MISE EN PIECES ET UN HOMME TUE

Collision entre automobile et voiture de déménagement, à Québec, la nuit dernière.

PAR EN ARRIERE

Québec, 3. — D. N. C. — Un homme a été tué, un autre est en danger de mort à l'hôpital St-Sacrement un troisième gravement blessé et deux autres ont reçu des contusions, dans une tragique collision entre une automobile et une voiture de déménagement, vers 2h, ce matin sur le chemin Ste-Foy, en face de la crèche.

Les victimes sont M. Edgar Lecompte, 26 ans, de Silley, tué instantanément, M. Jimmy Carbrays, Silley, fracture du crâne, M. Oscar Marcoux, Silley, fracture d'une cuisse, M. Jack Hughes, Silley, contusions, M. Patrick Hays, Bergerville, contusions.

Les cinq personnes dont nous venons de donner les noms se dirigeaient vers Silley, dans une voiture tirée par un cheval. La voiture a été mise en pièces, et le cheval a tellement été blessé que le constable Sansfaçon, du poste no 17 a dû l'abattre en arrivant sur le théâtre de la tragédie.

La voiture a été frappée par en arrière par une machine portant le numéro de licence H-994 et conduite par un jeune homme de cette ville, M. Edouard Mercier, qui demeurer sur la rue Marguerite Bourgeoise, M. Mercier avait comme compagnon, M. Jos. Pacaud, également de Québec.

Immédiatement après la fatale collision, M. le Dr Sylvio Leblond, interne à l'hôpital St-Sacrement, a été appelé sur les lieux, mais lorsqu'il est arrivé, quelques minutes plus tard, M. Lecompte avait déjà rendu le dernier soupir. Après avoir donné des soins d'urgence aux blessés, le Dr Leblond les fit transporter à l'hôpital St-Sacrement tandis que l'ambulance de M. Hubert Moisan, conduisait le corps de la victime à la morgue où une enquête du coroner sera tenue cet après-midi, par M. le Dr Jules Vallée.

Le père de la victime, M. Honoré Lecompte, demeure à Montréal.

LES OEUVRES DU PEINTRE WALKER EN EXPOSITION

Québec, 3. — Les œuvres du peintre Horatio Walker seront exposées au "Art Gallery", de Toronto, du 3 mai au 3 juin, à la demande du curateur du "Art Gallery", M. Fred-S. Haines. Ce dernier, enthousiasmé du succès de l'exposition d'art organisée par l'hon. Athanase David, à Montréal, sous les auspices du gouvernement de la province, a demandé au secrétaire de notre province d'envoyer à Toronto quelques peintures qui appartiennent au gouvernement. M. Haines félicite le secrétaire provincial de son initiative et il espère que ce mouvement artistique de la province de Québec sera suivi par les autres provinces.

LES ROUTES SERONT OUVERTES BIENTOT A TOUT TRAFIC

Québec, 3. — D. N. C. — Le Département de la Voirie a donné avis hier qu'il tolérera maintenant le trafic lourd sur la route Québec-Montréal, à condition que le pesanteur du camion et de sa charge ne soit que de trois tonnes. M. J. L. Boulanger, sous-ministre du Département, déclarait qu'avant le milieu de la semaine prochaine les grandes routes provinciales pourront être ouvertes à tout trafic.

ENCORE DES TORNADES DANS LE SUD

Atlanta, Ga., 3. — Serv. Presse Canadienne. — Une série de tornades ont ravagé les états du sud hier.

UN PREMIER MAI QUI FUT TRES MOUVEMENTE A BERLIN

Les bagarres ne cessèrent qu'après minuit et dans un des quartiers de l'immense ville s'est accompli "le bain du sang".

LES COMMUNISTES

Ils se proposaient, hier, de déclarer une grève générale et ils protestèrent dans des salles fermées.

BOMBES A BARCELONE

Berlin, 3. — Les communistes de Berlin se proposaient hier d'inciter les travailleurs à déclarer une grève générale en manière de protestation contre les incidents du premier mai alors que dix personnes ont été tuées et un grand nombre blessés.

Les communistes veulent tenir des assemblées de protestation dans des salles fermées. On a annoncé officiellement hier que 156 personnes avaient été blessées dans les bagarres du 1er mai y compris 13 femmes et 25 policiers. Un millier de personnes ont été arrêtées et plusieurs sont encore en prison sous l'accusation d'avoir troublé la paix publique. Quelques-uns des prisonniers demeurant dans la partie nord où la police a fait des raids systématiques seront accusés de tentatives de meurtre.

BAIN DE SANG Berlin a repris son apparence accoutumée et le travail a été repris partout. La seule différence, c'est que les patrouilles de police ont été doublées dans les quartiers où les troubles se sont produits, le 1er mai. Les bagarres ont entièrement cessé peu après minuit. Des employés municipaux ont enlevé les barricades restées debout dans les quartiers nord et Neukoelln où s'est accompli ce qu'on appelle le "bain de sang".

EN ECHEC Hendaye, frontière franco-espagnole, 3. — Le gouvernement a réussi à mettre en échec les projets de grève générale des communistes espagnols. Les éléments extrémistes sont l'objet de mesures sévères de la part du gouvernement depuis plusieurs semaines. Les communistes voulaient embarrasser le gouvernement et retarder l'ouverture des expositions de Séville et de Barcelone. Deux bombes ont explosé mercredi à Barcelone.

DERNIER MOT DU CONFORT

Montréal, 3. — Le premier d'une série de nouveaux wagons-salons-observatoires-solarium construits par le Pacifique Canadien pour le service de son fameux convoi de luxe, le "Trans-Canada Ltd", a été amené à la gare Windsor pour être soumis à l'inspection des officiers de la Compagnie. Ce wagon, qui est le dernier mot du confort en matière de transports ferroviaires, a suscité le plus vif intérêt et la plus grande admiration de tous ceux qui l'ont visité et nul doute qu'il sera non moins apprécié de tous les touristes qui voyageront cet été sur le grand rapide transcontinental de cette Compagnie. Sa principale caractéristique est le nouveau compartiment vitré, dit "Solarium" qui occupe l'espace précédemment réservé à la plate-forme observatoire ouverte. Les voyageurs pourront s'y asseoir dans de moelleux fauteuils rembourrés de cuir et y admirer les panoramas sans être incommodés par la poussière et le vent. Le wagon comporte encore des chambres de douches pour messieurs et dames, un salon particulier pour dames, un fumoir pour messieurs et un grand salon observatoire avec larges fenêtres laissant pénétrer la lumière à profusion. La décoration intérieure est du meilleur goût, s'harmonisant parfaitement avec celle des autres luxueux wagons qui composent le "Trans-Canada Ltd".

La prochaine saison du tourisme s'annonce sous les meilleurs auspices au Canada et le Pacifique Canadien ne néglige rien pour assurer le maximum de confort aux nombreux voyageurs qu'il devra transporter sur ses trains. La mise en service de ces wagons-observatoires-solarium, construits dans ses propres usines à Montréal, est une autre preuve qu'il entend garder dans le domaine du transport la suprématie que lui a toujours valu l'excellence de ses services.

On attend à voir le nombre augmenter avec les derniers rapports.

DELEGATION

Ottawa, 3. — Une délégation s'est rendue à Ottawa pour demander la journée de huit heures et au moins \$100 par mois pour les employés du gouvernement sur les canaux. La requête sera transmise au cabinet.

LE PALAIS DES PAPES A AVIGNON

Des journaux parisiens prétendent savoir que le gouvernement français le mettrait à la disposition du Saint-Siège

COMMENTAIRES

Paris, 3. — Le journal "La Liberté" prétend savoir que le gouvernement français envisagerait de mettre à la disposition du Saint-Siège l'ancien château des Papes à Avignon. Maintenant que le Saint-Père n'est plus "le prisonnier du Vatican" il pourrait faire usage de ce château historique comme résidence au cours de ses visites en France.

"La Liberté" parle également d'une autre proposition, qui consisterait à avoir un représentant pontifical à Lourdes, "la Cité des Miracles". "La Liberté" n'est, du reste, pas le seul journal parisien à donner cette curieuse nouvelle, que les milieux gouvernementaux traitent de "pure fantaisie". La nouvelle a soulevé un grand écho de rire parmi les hauts fonctionnaires du gouvernement.

En dehors de la question du climat d'Avignon, qui est trop insalubre pour que le pape puisse faire de l'ancien château une résidence d'hiver ou d'été, on fait ressortir que si une telle proposition était réellement faite au Saint-Siège, M. Mussolini ne manquerait pas d'y voir une tentative de la part de la France pour "enlever" le Souverain Pontife à l'Italie. Avignon était une ville florissante du temps des Romains, et a été le siège de la papauté de 1309 à 1376. En 1348, le pape Clément VI l'acheta à la maison de Provence et la ville resta à l'Eglise romaine jusqu'en 1791 époque à laquelle elle fut réunie à la France.

La cathédrale d'Avignon date en grande partie du XIIe siècle, et renferme les sépultures des papes Jean XXII et Benoît XII, ainsi que leur trône pontifical.

Le château des Papes, construit en 1336, à 1376, est une énorme construction massive, aux murailles de 100 pieds de hauteur, flanquées de tours hautes de 150 pieds.

Avignon a été la résidence de neuf papes, de Clément IV à Benoît XIII inclus. Après la restauration du Saint-Siège à Rome le gouvernement spirituel et temporel d'Avignon fut confié à un légat pontifical.

SAISON QUI S'ANNONCE TRES FRUCTUEUSE

Montréal, 3. — D. N. C. — La prochaine saison du tourisme s'annonce très fructueuse pour les compagnies de transport canadiennes et déjà celles-ci ont vu aux mesures nécessaires qui leur permettraient de prendre soin des innombrables touristes du pays et de l'étranger qui voyageront au Canada au cours de la belle saison. Au Pacifique Canadien où le mot d'ordre est toujours de fournir au public le meilleur service possible, rien n'a été épargné pour assurer aux voyageurs le maximum de satisfaction et de confort, comme on peut s'en rendre compte par les renseignements suivants concernant les améliorations et modifications apportées à plusieurs services de trains-voyageurs qui nous sont communiqués par M. P.-E. Gingras, agent de district de la compagnie à Montréal.

(Suite à la 5e page)

Les bagarres ont entièrement cessé peu après minuit. Des employés municipaux ont enlevé les barricades restées debout dans les quartiers nord et Neukoelln où s'est accompli ce qu'on appelle le "bain de sang".

On attend à voir le nombre augmenter avec les derniers rapports.

# CARNET SOCIAL

Etaient enregistrés à l'hôtel Commerciale le 2: MM. J.-A. Frigon, Chambord; H.-W. Lamb, Montréal; J. Labelle, Québec.

Etaient enregistrés à l'hôtel Bellevue le 2: MM. F.-X. Côté, Nap. Senneville, Québec; Rod. Senneville, St-Félicien; Chs. Tremblay, Frs Tremblay, Heb. Station.

## NORMANDIN

Normandin, 3. — D. N. C. — Soirée intime

Le 17 avril, M. Adrien Tardif unissait sa destinée à celle de Mlle Marie-Yvonne Bernard. M. Cyprien Tardif accompagnait son fils et M. Edmond Tremblay, sa nièce.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le curé Jos.-Edmond Tremblay.

M. Raoul Tardif, frère du marié, était garçon d'honneur, et Mlle Marie-Ange Bernard, fille d'honneur.

Après la messe, tous se rendirent chez Mme Vve Gédéon Noël grand mère de la mariée, où un succulent repas fut servi. Toute la journée fut agréable. Il y eut chant et musique. L'on se divertit tous agréablement.

Ensuite l'on se rendit chez M. Cyprien Tardif, père du marié où le repas du soir fut servi. Pendant la veillée il y eut chant, musique, etc. Parmi les invités on remarquait:

M. et Mme Cyprien Tardif, parents du marié, Mme Vve Gédéon Noël, grand-mère de la mariée, M. et Mme Edmond Tremblay, oncle et tante de la mariée, Mme Vve Joseph Boilard, tante de la mariée, M. et Mme Ovide Noël, Mme Joseph Boilard, d'Arvida, tante de la mariée, M. et Mme Prosper Tardif, oncle et tante du marié, M. et Mme Washington Bernard, M. et Mme Georges Gagné, Mme Aristide Carboneau, M. et Mme Elie Boudreau, M. et Mme Léo Dufresne, M. et Mme Charles-Edouard Dufresne, M. et Mme Damase Dion, M. et Mme Mériadec Boudreau, M. et Mme Ernest Bouchard, M. et Mme Thomas-Louis Bolduc, M. Antonio Frigon, Mme Vve Florian Laliberté, M. Léonidas Tardif, frère du marié, M. Joseph Boilard, M. Laurent Bernard, frère de la mariée, M. Raoul Tardif, frère du marié, M. Ferdinand et Roland Carboneau, Freddy, Joseph, Léon Boudreau, Gaudias Tardif, Raoul Bernard, Henri Bernard, Henri Fortin, Philippe Tardif, Raoul Bernard, cien Bouchard, Charles-Henri Bouchard, Georges Duchesne, M. Jean Bpte Bouchard, Milles Marie-Ange Bernard, Maria et Alice Boilard, Desneiges et Graziella Carboneau, Eva, Rose-Alexa Boudreau, Henriette Bernard, Mancia Bouchard, Marie-Rose Tardif, sœur du marié, Blanche et Bernadette Ouellet, de

## ST-OCTAVE DE METIS

St-Octave des Métis, 3. — D. N. C.

M. Arth. Lévesque est de retour d'un voyage à Montréal.

Mme Albert Lepage est de retour de Québec.

M. et Mme Josué Lorimier, de St-Anaclet, étaient chez leur fille, Mme Joseph Lévesque, au commencement du mois.

M. Emile Soucy, de Rivière du Loup est en visite chez M. Eugène Fontaine.

M. et Mme Wilf. Rioux, du Lac Métis étaient chez M. Aug. Boulanger, jeudi dernier.

M. Aug. Dasylla a passé le di manche chez son frère à Campbellton.

M. Eustache Langis, de N.-D. de Matane était récemment chez sa sœur, Mme Aug. Boulanger.

MM. Isidore Sergerie et Léopold Lévesque sont partis pour Montréal où ils passeront l'été.

MM. Octave Bérubé et A. Dugas de Padoue étaient en voyage d'affaires dans le village, samedi.

M. D. Michaud, de Causpascal était chez des parents, la semaine dernière.

M. C. Bouchard, de Cabano, était chez M. Henri Dufour, dimanche dernier.

M. et Mme Wilfrid Mormen de Padoue, étaient chez M. M. Pelletier, samedi.

M. Ed. Hudon, H.C.S., est de retour d'un voyage d'affaires à St-Benoît de Matapédia.

M. et Mme Jos. Morin, de Baie des Sables, étaient de passage chez M. Cyprien Lévesque, lundi.

M. et Mme Brochu, d'Amqui, et MM. Narcisse et Joseph Richard, de Ste-Florence, étaient ces jours derniers chez M. F. Belzile.

M. et Mme Georges Ouellet, de Price, étaient en visite chez M. Jos. Paradis, récemment.

## ST-LEONARD

St-Léonard, 3. — D. N. C. — Récemment se réunissaient pour une très agréable soirée, chez M. Jos. Gilbert, quelques parents et amis parmi lesquels on remarquait MM. et Mmes Jos. Gilbert, G. Claveau, H. Filion, A. Bouchard, H. Filion, Chs Gilbert, P. Tremblay, St-Ambroise, M. Tremblay, Geo. Lespérance, I. Perron, Milles B. Lespérance, M.-A. Gilbert, Jeannette Filion, Y. Gilbert, L. Gilbert, MM. P. Gilbert, Joseph Cormier, J. Filion, Arb. Lespérance, Jos. Paradis, Ed. Brassard, X. Lévesque, Ed.-Ls Gilbert, Arth. Filion, Stan. Gilbert, Alm. Filion, Aimé Claveau et G. Filion.

VA ET VIENT  
M. et Mme A. Gagnon, de St-

St-Thomas Dydime, Prudentienne Dion.

Après la veillée tous se retirèrent enchantés et gardèrent un bon souvenir de cette aimable petite veillée.

Aussi remerciaient M. et Mme Tardif ainsi que Mlle Marie-Rose Tardif, de leur bon accueil.

Une Invitée.



Vendredi, 3 mai 1929

### LES RAYBESTOS TWINS

Les Raybestos Twins se feront entendre vendredi soir à 6 h. 30 dans leur concert habituel qui sera transmis par les postes de la NBC.

Voici quel est le programme détaillé des Raybestos Twins:

- Twelfth Street Rag
- Orchestre
- I'm Building a Nest for Mary
- Ray et Bestor
- My Castle in Spain
- Orchestre
- Down Where the Watermelons Grow
- Solo par Ray
- Louise
- Orchestre
- Coquette
- Lannie Ross, Ténor
- Honey
- Orchestre
- You Can't Take Away the Things that Were
- Made for Love
- Solo par Bestos
- Sunshine
- Sunset
- Orchestre
- Sue Me
- Ray et Bestor
- Garden in the Rain
- Orchestre
- Postes émetteurs: WEAF et WGY.

### ORCHESTRE MANGER

L'orchestre de l'Hôtel Manger donnera un concert vendredi soir, à 7 h. 45 p.m. et qui se trouve place sous la direction de Harold Sapford.

Voici le programme détaillé du concert:

- Louise
- When Summer is Gone
- Sweet Lira
- That's What I Call Heaven
- What Could I Do?
- If I Had You
- High Up on a Hilltop
- Révérie
- Digger-Digger-De
- Waltz
- Poste émetteur: WEAF.

### LE TRIO LANDÉ

Le Trio Landé donnera vendredi un concert qui commencera à 7 h. 45 p.m. et qui sera transmis par la NBC.

Le concert comportera le programme suivant:

- My Castle in Spain
- Susanna
- Where the Sky Little Violets Grow
- Builder of Dreams
- I've Got a Sunshine Baby
- In the Middle
- The Gladiator March
- Postes émetteurs: WJZ et KDKA.

### AU POSTE WJZ

Le poste WJZ transmettra vendredi soir, à 8 h., une courte séance de concert dans lequel on pourra entendre Margarete Simon, soprano.

Voici quel est le programme détaillé de cette soirée:

- Si Je Pouvais Mourir
- Barbirelli
- Sempre Libera, de "La Traviata"
- Verdi
- Mr. Robin
- Glen
- Postes émetteurs: WJZ et KDKA.

### L'HEURE CITIES SERVICE

Vendredi soir à 8 h. les postes de la NBC transmettront le concert de l'Heure Cities Service.

Les "Cavaliers de l'Heure Cities Service" seront dirigés par Rosario Bourdon.

Programme détaillé du concert:

- Baldernocci
- My Love to You
- Quatuor
- Sélections de "Red Mill"
- Herbert
- Around the Scale
- Johnston
- Merle Johnson, Saxophone
- Friml
- Bell Boy
- Clarke
- Polonaise, de "Boris Gudonov"
- Mousorgsky
- Orchestre
- An Old Trysting Place
- MacDowell
- Merle Johnson, Saxophone
- Granados
- Cute and Cunnin'
- Kernepinski
- Trees
- Rasbach

Ambrósio, étaient récemment les hôtes de M. Geo. Gagnon.

M. Jean Gagnon assista aux funérailles de son beau-frère, M. Aimé Belley, qui eurent lieu, à la Grand-Baie.

Mme Johnny Gagnon, de St-Ambroise, était en promenade chez son père, M. Jean Gagnon.

Mme Jean Gagnon était récemment de passage à Kérogami.

M. Jos. Gravel était en promenade chez son père et chez d'autres parents.

M. et Mme V. Gagnon, ainsi que M. et M. L. Gravel, étaient en promenade chez M. Jean Gagnon.

### Cities Service March

Orchestre et Quatuor  
Cities Service March  
Orchestre  
Postes émetteurs: WEAF et WTAM.

### LES ARMSTRONG QUAKERS

Vendredi soir, à partir de 8 h. 30, concert par l'orchestre des Armstrong Quakers qui donnera un extrait de "Katinka" avec chant par Louis Bennett.

Le concert sera transmis par les postes de la NBC et comportera le programme suivant:

- With a Song in my Heart, de "Spring Is Here"
- Chœur et Orchestre
- I Want to Marry a Male Quartet, de "Katinka"
- Friml
- Soprano et Quatuor
- Wearly River
- Orchestre
- Souvenir
- Dréla
- Orchestre
- Locatango
- Violon et orchestre
- China Boy
- Soprano et Contralto
- The Top of the Morning" Manna Zucca
- Quatuor
- When Day is Done
- The World is Waiting for the Sunrise
- Limelight Blues
- Orchestre
- That's What I Call Heaven
- Chœur et Orchestre
- Postes émetteurs: WJZ et KDKA.

### LA REVUE WRIGLEY

La Revue Wrigley donnera vendredi soir à 9 heures son concert qui sera transmis par les postes de la NBC et qui se trouve place sous la direction de Harold Sapford.

Voici quel est le programme du concert de la revue Wrigley:

- Marche Lorraine
- Ganne
- Orchestre
- "The Gal Friend"
- Melody Musketiers
- Tiger Rag
- Blue Room
- From the Canerake
- Orchestre
- Glad Rag Doll
- Chœurs Magnants
- Shut the Door
- Melody Musketiers
- Susanna
- Orchestre
- Pretty Little Dear
- Crie
- I Love You Truly
- Joe Alessi
- Old Fashioned Yesterday
- Orchestre
- Postes émetteurs: WJZ et KDKA.

### RECITAL LEW WHITE

Le récital d'orgue Lew White aura lieu vendredi soir à 10 h., et sera transmis par les postes de la NBC.

Voici le programme détaillé du concert:

- Dawn
- Friml
- "A Day in May"
- Whispering Flowers
- Von Blon
- Sélections de "Music in May"
- Reubens
- No Other Love
- The Glory of Spring
- I'd Like to Love Them All
- Oh, That We Two Were Maying
- Nevis
- The May Night
- Brahms
- Sélections de "Maytime"
- Romberg
- Postes émetteurs: WEAF.

### CONCERT PHIL SPITALNY

On entendra vendredi soir à 10 h. 30, sur les postes de la NBC, le concert Phil Spitalny avec un programme de musique de danse.

Voici quel est le détail de ce concert:

- Southern Rhapsody
- Dance of the Paper Dolls
- Fioretta, de "Fioretta"
- Heart of Mine
- Building a Nest for Mary
- Chicago Rhythm
- Postes émetteurs: WJZ.

### L'HEURE SLUMBER

Un beau programme a été choisi pour le concert de l'Heure Slumber vendredi soir à 11 heures.

On entendra entre autres des sélections de "I Pagliacci" de la "Flûte Enchantée" de Mozart et le prélude d'Éve par Massenet.

Le concert sera transmis par les postes de la NBC et comprendra le programme suivant:

- Ouverture de "La Forza del Destino"
- Verdi
- Southern Rhapsody
- Prélude de l'acte II de "Koenigsleindeck"
- Humperdinck
- Sélections de la "Flûte Enchantée"
- Mozart
- "Faust"
- Hymne au Soleil, de "Coeur d'Or"
- Gounod
- Prélude d'Éve"
- Rimsky-Korsakoff
- Massenet
- Postes émetteurs: WJZ et KDKA.

## Ce savant mélange sera votre choix ultime

# LE THÉ "SALADA"

MÉLANGE ORANGE PEKOE

Tout frais des plantations

### STE-AGNES

Ste-Agnès, 3. — D. N. C. — Ca et là

—M. le Curé était à Québec, cette semaine.

—M. le vicaire A. Perron était aussi à la Pointe au Pic, à l'occasion des Quarante-Heures.

—Mlle Jeannette Dufour qui a passé l'hiver en cette paroisse, l'hôte de M. le curé Dufour, est parti ces jours derniers pour le Couvent de La Malbaie.

### VAL-JALBERT

Val-Jalbert, 3. — D. N. C. —

Mlle Juliette Marcoux, Inst. à St-François, est venue passer quelques jours chez ses parents.

—Mlle Gertrude Vetreault, de St-François, est venue passer quelques jours à Val-Jalbert; elle était l'hôte de Mlle Juliette Marcoux.

—M. Albert Bernier et son fils sont partis depuis quelque temps pour aller travailler à Montréal, aux chantiers Gorman & Peckham; M. Chs-Eug. Tremblay les accompagnait.

—M.Emile Tremblay qui a subi une opération à l'hôtel-Dieu de Roberval, est maintenant dans sa famille.

—M. Jos. Gagnon, ancien marchand de Val-Jalbert, et maintenant de St-Méthode est venu passer le dimanche avec son père, M. Emile Gagnon. Le soir, M. Gagnon rendait visite à son beau-père M. Xavier Poitras.

—Les messieurs suivants se sont trouvés de l'ouvrage à la réparation de la voie du Canadien National à Chambord: Joseph Marcoux, Willie Girard, Lorenzo Guérin, J.-Bte Thibeault, William Way, son fils, ainsi que Frs Girard et Dasylla Vallé, et Edmond Vallé.

—M. Luc Girard employé à Montréal, aux Usines du Canadien National est venu passer quelques jours dans sa famille. M. Girard est maintenant retourné à Montréal, où il a un emploi assez lucratif.

—Mme Vve A. Harvey, de St-Irénée, était de passage en cette paroisse, cette semaine.

—MM. Henry Dallaire et Oscar Gobeil sont allés à Québec en voyage d'affaires.

—M. Adéodat Bergeron et sa sœur Mlle Jeanne-Ida Bergeron, de La Malbaie, étaient en promenade chez leur frère M. Polycarpe Bergeron, dimanche dernier.

—M. le curé Jos. Gagnon est de retour d'un voyage de Québec.

—M. René Harvey de St-Irénée, était de passage chez M. Boniface Desgagné.

### Avant d'acheter soulevez le couvercle et regardez

Peu importe le prix que vous payez votre radio, il ne vaut pas plus que les tubes qu'il renferme.

Les meilleurs que l'argent peut acheter.

UX-226  
UY-217  
UX-180  
UX-171-A

La marque "Westinghouse" sur les radiotrons est une preuve indéniable de qualité et d'efficacité.

Les plus grands fabricants de Radio au Canada équipent leurs machines et recommandent

### Les Radiotrons authentiques Westinghouse

Les tubes les plus populaires au Canada.

### EN VENTE CHEZ XAVIER OUELLET ELECTRICIEN

95, rue Cartier Chicoutimi  
Tel.: 409

### Cors Dououreux!

Si vous souffrez de cors douloureux, de fatigue et d'enflure des pieds, Absorbine, Jr. vous soulagera vite. Avant de vous coucher, mettez-vous les pieds dans un bassin d'eau chaude à laquelle aura été ajoutée un peu d'Absorbine, Jr., puis frottez-vous ensuite avec quelques gouttes d'Absorbine, Jr. Au matin, appliquez un peu d'Absorbine, Jr., pleine force sur les cors, oignons ou callosités. Continuez ce traitement matin et soir pendant quelque temps et vous serez bientôt soulagé. Absorbine, Jr. n'est pas grasseuse et ne tache ni la peau ni le linge. \$1.25 la bouteille chez votre pharmacien. 4F

Soulage la douleur Réduit l'enflure

## Absorbine Jr

LE LINIMENT ANTISEPTIQUE

## ERNEST TREMBLAY

# ERNEST TREMBLAY LIMITÉE

RIVIERE-DU-MOULIN, CHICOUTIMI

TOUS MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Portes — Châssis — Moulures  
Tournage et découpage  
Bardeaux — Lattes — Poteaux de cèdre  
PIN DE LA COLOMBIE

Avant d'entreprendre, venez consulter TREMBLAY qui vous donnera avec plaisir tous renseignements sur les prix et devis.

LIVRAISON SANS CHARGE DANS TOUTE LA REGION  
Même dans les travaux les plus délicats et les plus difficiles.  
SATISFACTION ASSURÉE

Notre installation des plus modernes nous permet de livrer rapidement et exactement toute commande de bois de construction.

### LES CATHOLIQUES NON RESPONSABLES DE LA REVOLUTION

Mexico, 3. — Serv. Presse Canadienne. — Dans un communiqué officiel publié mercredi soir le président Portes Gil déclare qu'il ne considère pas l'Eglise catholique comme responsable de l'insurrection militaire qui vient d'être supprimée. Il ajoute que "quelques catholiques des états de Jalisco, Michoacan et Guajanajuat, oubliant la morale chrétienne, avaient commis des actes de banditisme, sous le prétexte de défendre les doctrines de l'Eglise. Mais, la conduite d'autres membres de la religion catholique, respectant la loi et l'autorité, contraste avec cette attitude." Le président déclare que l'attitude du gouvernement sur la question religieuse est toujours la même. Les prêtres peuvent rentrer dans les églises et exercer leur ministère s'ils le désirent, pourvu toutefois "qu'ils se conforment aux lois du Mexique."

Le président croit que les mouvements révolutionnaires seront moins fréquents à l'avenir, du fait que le dernier a été promptement réprimé. Et pour cette raison il déclare que les dépenses de \$7,500,000 que le gouvernement a dû faire, sont justifiées. Il est convaincu que les prochaines élections présidentielles se feront dans le calme.

### NE POUVAIT FAIRE BEAUCOUP DE TRAVAIL

Eczéma sur la figure, le cou et les mains. Cuticura soulage

"J'éczéma se manifesta par des boutons sur la figure, le cou, les bras et les mains. J'avais honte de me montrer à cause des éruptions et l'irritation était terrible. Je ne pouvais faire beaucoup de travail et l'irritation me tenait éveillé, la nuit.

"J'en voyais chercher un échantillon gratuit de savon et d'onguent Cuticura et ils me soulagèrent. J'en achetai davantage et, en 4 ou 5 jours, mes éruptions s'étaient complètement soulagées." (Signé) Percival S. Under, R. R. 6, Lindsay, Ont., 27 août 1928.

Le Tale Cuticura, le plus nouveau membre de la famille Cuticura, pour le plus nouveau membre de votre famille.

Savon 25c. Onguent 25c et 50c. Tale 25c. Vendus partout. Échantillon de chaque gratis. S'adresser au dépôt canadien: J. P. Watt Company, Limited, Montréal.

25 Rue St-Dominique

### Vendeurs de Chesterfields et fauteuils Kroehler :

Voir annonce en page 5

## GAGNON & FRERE

Rue Racine, No 142  
Chicoutimi  
(Wellie Blackburn, Gérant des meubles et musique)

## MAGASIN CENTRAL

338 Rue Racine  
Chicoutimi  
(Gustave Claveau, Gérant des meubles et musique)

## P.-T. LEGARE LIMITEE

Rue Racine  
Chicoutimi  
(Alphonse Dumas, Gérant)

## P.-T. LEGARE LIMITEE

Rue St-Dominique  
Jonquière  
(Jean Côté, Gérant)

## SIMARD & SIMARD, L'EE

Marchand de meubles et musique  
Rue St-Dominique  
Jonquière

Pour tous les

## DÉSORDRES du REIN

prenez les

## DODD'S KIDNEY PILLS

Pilules Dodd pour le Rein

Quand vous viendrez à

## MONTREAL

Ayez un "chez-vous" confortable et peu coûteux à

## HOTEL de La Salle

(APPARTEMENTS)  
1240, rue Drummond

Situé au cœur du quartier des affaires et des amusements. Restaurant à proximité.

Voulez-vous une Assurance Sûre? des polices modernes? des contrats libéraux?

Adressez-vous à

## La Sauvegarde

La seule Cie Canadienne Française d'assurance-vie. Accordez-lui votre préférence

J. P. FORTIN, Gérant pour le district  
137, RUE RACINE Téléphone 785 CHICOUTIMI

## NOUS RAPPELONS

aux intéressés que le sceau ci-contre est en notre possession et qu'il figurerait avantageusement sur les imprimés des membres de l'Association.

## Le "Progrès du Saguenay"

12, Avenue Labrecque - Chicoutimi

## Procédé Rapide Facile et Propre!

—pour donner à votre poêle l'éclat d'un neuf

Economique aussi! Le Poli Liquide Sultana donne un superbe fini noir brillant aux poêles ternes et gris et les aide à garder l'apparence de neufs.

## SULTANA

LE POLI LIQUIDE POUR POELE  
Sultana Limitée, Montréal

## PABST EXTRACT

"Best Liquid Food"

Lorsqu'une personne est épuisée, l'Extrait de Malt Pabst est l'article par excellence pour lui faire retrouver ses forces, pour lui redonner la vitalité dont elle a grand besoin. L'Extrait Pabst n'est pas un remède. C'est une nourriture liquide faite du meilleur malt d'orge, riche en éléments nutritifs concentrés et possédant une appétissante saveur qu'elle tient du houblon importé qui sert à sa fabrication.

Le prototype de qualité depuis 1844

35c la bouteille  
Dans les bons magasins

## PABST EXTRACT

"Best Liquid Food"

Distributeur pour le district du Saguenay et du Lac St-Jean:  
J. B. Renaud & Cie, Inc., Chicoutimi

Le "Progrès", c'est la voix de votre région; il est de votre intérêt que cette voix soit entendue; il n'en tient qu'à vous qu'elle le soit!

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Aujourd'hui plus que jamais, c'est de la région de la pensée que descendent les forces qui conduisent le monde.

Mgr BAUNARD

Notre organisation économique

IL FAUT ELARGIR NOS HORIZONS

Cantonnés dans quelques activités économiques, nous nous livrons une concurrence féroce qui nuit de toutes façons et à tout le monde.

LE CAS DU COMMERCE

Dans l'industrie et le commerce, nous souffrons probablement plus qu'ailleurs du cantonnement professionnel. A part la grande industrie, où nous jouons des rôles de second, de troisième et de quatrième plans, nous avons un certain nombre, un nombre beaucoup trop restreint de petites industries, puis nous avons des marchands "généralistes" Dieu sait combien.

Nous sommes bien loin d'avoir une variété d'industries et de magasins proportionnée au chiffre de notre population. Il suffit pour s'en convaincre, de comparer un peu le Québec industriel et commercial à l'Ontario industriel et commercial.

La conséquence de tout cela, la voici : nous importons une quantité anormale de produits nécessaires à notre alimentation, à notre construction, à notre vêtement, à notre transport, à nos relations d'affaires, à la garniture de nos maisons, etc., etc., et nous faisons même cette importation directement, en passant par-dessus la tête de nos marchands qui vendent chacun de tout, mais qui, n'étant pas spécialisés, ne peuvent satisfaire toutes les exigences.

Cantonnés, par engouement, par manque d'initiative ou par la force du courant, dans quelques activités économiques seulement, nous faisons fatalement de la concurrence un usage ruineux. Faute d'horizons, nous ne songeons pas à sortir d'un petit cercle où tout le monde étouffe, où nous nous mangeons les uns les autres. Voyons un peu comment les choses se passent.

Quand quelqu'un d'entre nous veut se trouver un gagne-pain et devenir le patron de quelque entreprise, il ne cherche pas, comme il devrait le faire, quelle est industrie nouvelle ou le commerce nouveau qu'il pourrait introduire dans sa localité avec des chances de succès. Non, son imagination se refuse à faire ce travail. Mais il se demande plutôt quel est celui qui y fait actuellement les meilleures affaires; puis, quand, après ce raisonnement peu courageux, il a trouvé son homme, il s'empresse de se faire son concurrent, utilisant le ver et le sec pour arracher à ce devancier sa clientèle.

Dans ces conditions, la lutte à toutes les chances du monde de devenir mesquine et féroce. Ce n'est pas long avant que les deux concurrents deviennent de véritables antagonistes et que chacun ambitionne autant sinon plus l'échec de l'autre que son propre succès.

Et le public, qui n'a pas plus d'envergure que ces deux prétendants à la même petite assiette, s'amuse patiemment au spectacle de ce jeu insensé, un peu comme il s'amusa jadis aux dépens des gladiateurs qui s'égorgeaient dans l'arène. Quand on s'arrête à considérer ces luttes fratricides, on est porté à croire que la civilisation n'a pas détruit la férocité humaine, mais n'a fait que la déplacer.

C'est peut-être dans le commerce que nous utilisons le plus mal ce facteur économique de la concurrence. Pour leur part, Chicoutimi et d'autres villes de notre région ainsi que nombre de villes de la province sont des exemples frappants de l'engouement pour le commerce, engouement qui engendre une concurrence ruineuse à tous les points de vue.

Qui nous contredira, si nous affirmons qu'il y a trop de magasins à Chicoutimi et que, s'il en disparaissait le cinquième ou le quart, ce serait en même temps le salut des autres et une occasion de meilleur service pour la clientèle?

On ne nous croit peut-être pas? Eh! bien, voici. Une population d'un certain chiffre peut maintenir un certain nombre de magasins florissants. Si cette population augmente, elle peut recevoir un, deux ou plus de magasins nouveaux. Si elle n'augmente pas beaucoup, les magasins ne doivent se multiplier que très lentement. Il suffit d'avoir recueilli les plaintes de nos marchands depuis quelques années pour comprendre que la population est insuffisante ici pour maintenir tout ce que nous avons de magasins.

La double conséquence du manque de proportions entre le chiffre de la population et le nombre de magasins est facile à saisir. Quand il y a trop de magasins, la clientèle se répartit en plus petites fractions et les affaires de chaque magasin se trouvent diminuées d'autant. La finance devient laborieuse; il est plus difficile d'acheter à des conditions avantageuses; il faut restreindre le personnel; on renonce à la publicité que les grandes maisons d'affaires considèrent pourtant comme la respiration de tout commerce; et on languit ainsi, attendant les jours meilleurs, qui ne viennent jamais avant le rétablissement de l'équilibre rompu. Donc, première conséquence : la concurrence excessive nuit aux commerçants, et cette nuisance va souvent jusqu'à la ruine.

D'autre part, si quelques-uns ne le comprennent pas, il n'en est pas moins vrai que le commerçant et le client sont deux hommes solidaires. Le plus vite on comprendra cette vérité, le mieux ce sera.

Quand les affaires du commerçant vont cahin caha, le client ne trouve pas facilement à son magasin ce qu'il lui faut. Puis il ne faut pas croire que la concurrence exagérée va réduire le prix de vente au niveau du prix d'achat. Chaque magasin ayant une administration à maintenir et poursuivant un juste objectif de profits, il y a un niveau en bas duquel les prix ne peuvent jamais baisser, même si dix commerçants se disputent le même client.

Nous irons même plus loin et nous ne croyons pas nous tromper en disant que la concurrence effrénée engendre indirectement mais sûrement une certaine hausse dans les prix, parce qu'en diminuant le débit de chaque magasin, elle nécessite la majoration des profits.

Donc, seconde conclusion : la concurrence effrénée entraîne, contrairement à ce que pensent nombre de gens, un mauvais service et une certaine hausse des prix, puis, comme épilogue, l'achat sur catalogue. Le public consommateur a donc tort de voir tout son salut dans la concurrence : c'est souvent une grande nuisance pour lui.

Plutôt que de souhaiter plus de concurrence, dans notre com-

L'OEUVRE ACCOMPLIE PAR L'A. C. J. C. AU COURS DE SES VINGT-CINQ PREMIERES ANNEES

Conférence prononcée le 28 avril, à Chicoutimi, par M. Eug. L'Heureux lors de la célébration du jubilé d'argent de l'A. C. J. C.

(Suite)

Eh! bien, comme toutes les autres oeuvres l'A. C. J. C. a souffert de l'apathie de nos professionnels. Une espèce de snobisme a tenu à l'écart de cette association un bon nombre de jeunes professionnels qui y avaient une place toute désignée. Il est juste, toutefois de dire que la classe professionnelle a eu de brillants représentants dans l'A. C. J. C. Pour ne parler que du passé, les Perreault, les Beauré, les Baril, les Vanier, les Hamel et les Pelland ont illustré l'A. C. J. C., comme ils ont servi brillamment d'autres oeuvres dans la suite.

L'A. C. J. C. eut un généreux mécène dans la personne de Joseph Versailles. Elle en eut aussi quelques autres. Mais elle n'en eut certes pas assez pour réaliser tous ses plans d'action. Comme tant de nos oeuvres, elle dut voir son action limitée à son budget. Y a-t-il en cela motif à récrimination? Il paraît que les Canadiens français ne sont pas riches. Cependant, nous sommes témoins souvent de gaspillage fabuleux. Nous constatons qu'il y a des richards pour empiéter les grosses et les petites caisses électorales, nous ne croyons pas que l'argent manque autant aux entreprises sportives qu'aux oeuvres nécessaires.

Mais oublions l'absence trop visible des professionnels et le manque d'argent, pour ne penser qu'à cette belle somme de bien qui s'est accomplie, malgré ces deux lacunes, grâce au dévouement et à la générosité de ceux qui ont voulu être à la peine. Ne manquons pas non plus de songer que l'action directe n'est qu'un second plan dans le programme de l'A. C. J. C.

LA FORMATION

Comme nous le disions tout à l'heure, le but principal et le résultat dont s'engouillait davantage l'A. C. J. C. c'est la formation personnelle et sociale de ses membres. Travail bien silencieux celui-là, mais dont la portée est considérable.

Un tel but se poursuivait sans péripétie et sans incident, à l'intérieur de chaque individu, l'histoire de ce travail ne peut guère être bien longue. Ce qui me paraît plus opportun, ici, c'est de souligner la nécessité de cette formation personnelle et sociale.

Dans le domaine professionnel l'homme a besoin d'un caractère bien formé pour réussir; dans le domaine religieux, il lui faut une lumière vive sous les chauds rayons de laquelle il puisse vivre sa foi; dans le domaine moral, il doit avoir une volonté apte à triompher des innombrables attaques auxquelles il est en butte.

Les écoles primaire, secondaire, supérieure et spéciale donnent, certes, une formation, ou plutôt un commencement de formation. Mais qui donc aura la naïveté de prétendre que le jeune homme est complètement armé pour les combats de la vie, lorsqu'il sort de la meilleure même de nos écoles?

Les institutions postcolaires sont nécessaires, en notre pays comme ailleurs, pour compléter le travail de formation accompli à l'école. Ces institutions postcolaires sont tellement nécessaires pour tremper la formation personnelle des uns et, devons-nous ajouter, pour en préserver un certain nombre contre leur propre faiblesse, qu'une oeuvre postcolaire comme l'A. C. J. C. devrait partager avec les communautés religieuses et les oeuvres

d'enseignement les largesses de certains bienfaiteurs assez intelligents et généreux pour voir dans la richesse une source de devoirs sociaux. J'irai même plus loin et je dirai que, si l'Etat voulait faire royalement les choses — mais à cette condition, par exemple — il pourrait assister financièrement une oeuvre postcolaire comme l'A. C. J. C. Nous ne voulons pas insister sur ce point.

C'est en formant bien les individus que nous donnons à la race les formes de la puissance et de la beauté, puisqu'en améliorant les parties, nous améliorons le tout. Nécessaire pour chacun de nous, la formation personnelle s'impose donc aussi en fonction de l'avenir de notre peuple.

L'homme vivant au milieu d'une société organisée, il ne lui suffit pas d'avoir une bonne formation personnelle. Ou plutôt, cette formation personnelle n'est pas adéquate, si elle n'est pas marquée d'un caractère social, c'est-à-dire, si elle ne comporte pas un ensemble de dispositions qui adoucissent et améliorent les rapports entre tous les individus participant à une même vie collective.

En d'autres termes, il faut être social, c'est-à-dire, si elle ne comporte pas, il faut avoir ce que l'on appelle le sens social. Et Dieu sait combien nous avons à nous améliorer sur ce point.

Nous n'avons pas de sens social, c'est une pitié, c'est une désolation. Et ceux-là même, parmi nos laïques qui devraient en avoir davantage sont peut-être les plus dépourvus de sens social. C'est assez inexplicable, mais c'est un fait.

Nous sommes rongés profondément par l'individualisme qui est la forme sociale de l'égoïsme et qui est l'antithèse du sens social. Cet égoïsme social nous le pratiquons d'individu à individu, encore plus de classe à classe. Cet égoïsme social nous le poussons dans notre insouciance, jusqu'à oublier que les plus grands cataclysmes sociaux de l'histoire ont été engendrés par la haine des classes et que celle-ci était toujours le fruit de l'égoïsme social pratiqué par les individus et par les classes.

Nous n'hésitons pas à dire, après le grand Albert de Mun, que ce sont les classes supérieures qui doivent être les premières à se départir de l'égoïsme social, parce que, plus instruites, plus averties que les autres, elles sont en mesure de mieux prévoir les conséquences terribles de ce défaut. C'est d'ailleurs par l'exemple des classes supérieures seulement que nous pouvons amener le reste de la société à envisager les choses en fonction non plus de telle ou telle classe exclusivement, mais de toute la collectivité. Au reste, de quel droit pouvons-nous exiger que les gens les moins instruits et les moins éduqués conçoivent la vie plus justement et plus généreusement que les autres?

Pareille prétention serait absurde, n'est-ce pas? Il est bien facile pour ceux qui vivent dans le bien-être, de crier au bolchévisme chaque fois qu'une voix mécontente vient troubler leur quiétude. Mais si les heureux de ce monde sont, par leur égoïsme social, responsables du mécontentement de leurs frères dans le Christ, ils doivent y songer deux fois avant de mépriser les plaintes qui viennent d'en bas.

L'avenir de la société canadienne

merce et notre industrie, appliquons-nous donc, premièrement, à organiser notre commerce sur des bases rationnelles, selon les méthodes modernes du commerce, et deuxièmement, à détourner du commerce ceux qui veulent y entrer sans formation spéciale, puis au détriment de ceux qui y sont déjà et au détriment aussi — quoiqu'on dise et quoi qu'on pense — du public consommateur.

Notre sympathie pour les commerçants actuels ne nous permet pas de souhaiter la disparition de leur commerce — sauf si quelques-uns d'entre eux trouvaient une occupation susceptible de leur procurer l'aide dont nous voulons les voir jouir. Mais il doit nous être permis d'émettre ce vœu-ci : qu'il ne s'établisse pas de nouveaux commerces chez nous d'ici quelque temps, à moins que ces commerces se présentent sous des formes plus modernes et offrent au public quelque chose de nouveau.

Quant à la concurrence à courtes vues, il ne nous en faut pas davantage; que dis-je, nous en avons déjà beaucoup trop. Sur ce point encore, élargissons nos horizons.

Dans un prochain article, nous traiterons ainsi, au fil de la plume, certaines faiblesses analogues qui se retrouvent dans notre monde industriel.

Eug. L'HEUREUX

COMMUNICATION

LE CHOC EN RETOUR

Un de nos lecteurs occupant une situation importante dans la province nous adresse les notes suivantes:

Du "Scandale" de Simcoe il sort quelque chose d'utile, Québec y voit clair encore une fois. M. Bennett peut en faire son deuil. Ce n'est pas lui qui démolira le "bloc solide".

On avait pu croire un temps, après la Convention de Winnipeg, qu'il y aurait quelque chose de changé, M. Bennett avait, ce jour-là, avec des accents mystiques et des poses de prophète d'une nouvelle loi, tellement prodigué les déclarations engageantes et les touchants appels!

L'opinion publique, un peu sceptique mais intéressée tout de même, avait dressé l'oreille.

Puis, les paroles avaient été suivies par des actes. M. Meighen débarqué, M. Ferguson avait fait le geste très méritoire d'abolir le Règlement XVII.

C'était là, on en conviendra, un effort louable, pour donner satisfaction à la province de Québec, puisque c'était faire disparaître ses principaux griefs, et, en somme, se rendre à ses conditions.

Si M. Bennett était l'homme énergique qu'il faut pour conduire un parti comme le sien, il aurait pris les moyens de conserver des positions si laborieusement acquises, et, profitant de la bonne impression, créée dans Québec, il aurait pu venir y plaider sa cause avec chance de recevoir un accueil sympathique.

C'est fini maintenant. Le charme est rompu. Si l'on veut, on lui fera probablement visage de bois comme on faisait à M. Meighen.

L'accès de "venotisme" qui vient de secouer son parti, de la queue à la tête, a tout gâté.

Pour n'avoir pas su museler sa meute orangiste, pour s'être laissé entraîner lui-même dans cette sortie impulsive et ridicule, pour avoir commis cette attaque rageuse et injustifiée contre l'organe de la minorité française dans l'Ontario, M. Bennett est classé; il n'est probablement pas l'homme destiné à reconquérir Québec.

C'est là, du reste, une entreprise dont personne ne viendra à bout tant que la politique conservatrice sera assainie au fiel orangiste. Les plus roués y perdront leur miel. Si l'on n'y a rien de changé ailleurs, il y a quelque chose de changé dans Québec.

Les marines

Les conférences de désarmement n'empêchent pas les nations de s'armer, ainsi que le constate M. Dandurand dans l'Action Catholique.

OBSERVATEUR.

Pendant que l'on épilogue sur les armements, à Genève et ailleurs, on vient de lancer, à Saint-Nazaire, France, un sous-marin de 1,500 tonnes. Si les conservateurs ne peuvent pas passer de Québec, la preuve est faite que Québec peut se passer des conservateurs.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

Et il s'en passera tant que le parti n'aura pas fini de le traiter comme on vient de le faire.

# SPORT

## A L'INAUGURATION DE LA SAISON DANS LA METROPOLE

Les Royals ont triomphés des Newark Bears par 7 à 0, devant 6,000 personnes. — Le froid sévit, de toutes façons, à Rochester.

### ATHLETICS VICTORIEUX

**LIGUE AMERICAINE**  
A Boston, Lefty Grove compte maintenant 3 parties gagnées depuis le commencement de la saison, menant les Athletics à la victoire contre les Red Sox, qui furent battus par 5 à 1. Les Philadelphie ont gagné 3 des quatre parties de la série.

ça pour les Newark; mais fut remplacé à la sixième inning pour faire place à un frappeur d'urgence et Chester Ross, un autre gaucher finit la partie.  
A Rochester, les locaux inaugurèrent froidement de toutes façons. La partie fut jouée sous une pluie froide, qui refroidit l'enthousiasme des spectateurs et les Reading y contribuèrent aussi pour leur large part en faisant subir la défaite aux champions de l'an dernier par 3 à 0. C'était la première partie jouée au nouveau stade des Red Wings, ce ne fut rien de brillant, pour les amateurs locaux.

### SCORES DU BASEBALL

LIGUE AMERICAINE		Les seules joutes écoulées.	
Philadelphie, 5; Boston, 1.	Washington à New-York. Remise. Pluie.	LIGUE INTERNATIONALE	
St-Louis à Cleveland. Remise. Pluie.	Detroit à Chicago. Remise. Pluie.	Newark, 0; Montréal, 7.	
LIGUE NATIONALE		Reading, 3; Rochester, 0.	
New-York à Brooklyn. Remise. Pluie.	Chicago à Philadelphie. Remise. Pluie.	Jersey City à Buffalo. Remise. Pluie.	
LIGUE AMERICAINE		Baltimore à Toronto. Remise. Pluie.	
St-Louis à Pittsburgh. Remise. Pluie.	Chicago à Philadelphie. Remise. Pluie.	ASSOCIATION AMERICAINE	
LIGUE INTERNATIONALE		Indianapolis, 0; Kansas City, 2.	
Chicago, 6; P.C., 6.	Baltimore, 6; P.C., 6.	Columbus, 9; Minneapoli, 10.	
Rochester, 6; 4; .600	Reading, 6; 4; .600	Louisville, 4; Milwaukee, 4.	
Toronto, 5; 5; .500	Montréal, 5; 6; .455	La joute prend fin à la 13e manche, à cause de la noirceur.	
Montréal, 5; 6; .455	Jersey City, 5; 6; .455	Toledo, 4; St-Paul, 13.	
Buffalo, 4; 5; .444	Newark, 2; 7; .222		
LIGUE AMERICAINE			
St-Louis, 11; 4; .733	Philadelphie, 9; 4; .692		
Philadelphie, 9; 4; .692	New-York, 6; 4; .600		

### POSITION DES CLUBS

LIGUE INTERNATIONALE		Chicago, 6; 6; .500	
Baltimore, 5; 4; .667	Rochester, 6; 4; .600	G. P. P.C.	
Reading, 6; 4; .600	Toronto, 5; 5; .500	Detroit, 6; 9; .400	
Montréal, 5; 6; .455	Jersey City, 5; 6; .455	Boston, 4; 7; .364	
Buffalo, 4; 5; .444	Newark, 2; 7; .222	Cleveland, 5; 9; .357	
LIGUE AMERICAINE		Washington, 3; 7; .300	
St-Louis, 11; 4; .733	Philadelphie, 9; 4; .692	LIGUE NATIONALE	
Philadelphie, 9; 4; .692	New-York, 6; 4; .600	Boston, 7; 2; .778	
LIGUE INTERNATIONALE		Chicago, 7; 5; .583	
Chicago, 6; P.C., 6.	Baltimore, 6; P.C., 6.	St-Louis, 7; 5; .583	
Rochester, 6; 4; .600	Reading, 6; 4; .600	New-York, 4; 4; .500	
Toronto, 5; 5; .500	Montréal, 5; 6; .455	Cincinnati, 5; 7; .417	
Montréal, 5; 6; .455	Jersey City, 5; 6; .455	Philadelphie, 4; 6; .400	
Buffalo, 4; 5; .444	Newark, 2; 7; .222	Pittsburgh, 4; 6; .400	
LIGUE AMERICAINE		Brooklyn, 4; 7; .346	
St-Louis, 11; 4; .733	Philadelphie, 9; 4; .692		
Philadelphie, 9; 4; .692	New-York, 6; 4; .600		

### KELLY IRAIT DANS LES LIGUES PLUS FAIBLES

Buffalo, 3. — Tout indique qu'un vétérans de la ligue Internationale disparaîtra du circuit en la personne de Billy Kelly. Il n'y a pas encore très longtemps, Kelly était le plus redouté frappeur de la ligue; il jouait l'an dernier pour le Buffalo qui n'en a plus besoin maintenant. Des offres ont été demandées aux autres clubs du circuit, qui ont tous refusé d'acheter le joueur.  
Le Buffalo cherche actuellement à placer Kelly dans l'Association Américaine, mais les clubs de ce circuit ne semblent pas se soucier d'avoir le vieux joueur. Il n'y aurait donc rien de surprenant si Kelly descendait dans les ligues plus faibles.  
Kelly détient le record des coups de circuit frappés en une saison dans la ligue Internationale: il cogna 48 coups de 4 buts, et son record semble assuré d'une plus longue existence dans la ligue.

### FAUX COL CRAVATE ET MEME VESTON!

Rio de Janeiro, 3. — Dans les rues de Jio de Janeiro, les sportifs en costume ne peuvent conduire d'autos, même s'ils sont drapés dans des pardessus très amples.  
On avait constaté que nombre de footballeurs trouvaient très commode de se vêtir chez eux en tenue de terrain, et de partir dans leur voiture pour rejoindre l'équipe.  
La municipalité de la capitale brésilienne ne veut plus entendre parler de cela. Elle a décrété que contrairement à ce qui se faisait jusqu'ici, l'automobile — quel que soit le luxe de la voiture — s'il n'a pas au moins un faux col et une cravate.  
Dans les voitures publiques, tramways et autobus, on exige, en première classe, un veston!...

### SON PENCHANT POUR LE SPORT DES GANTS

Toronto, 3. — Il appert que Lionel Conacher a l'intention de faire de la boxe professionnelle.  
Le fameux athlète canadien, qui

était jadis champion amateur poids lourd, a déclaré qu'il se sentait de taille à tenter fortune chez les tapageurs salariés. De passage à Toronto, lundi, il a fait remarquer qu'il a toujours conservé son penchant pour le sport des gants. Conacher retourne à New-York, prochainement pour y faire ses débuts.  
"Je commencerais avec des hommes de ma force", a-t-il dit.

La Qualité avant tout!

Cabinet 15  
Panatela } 2-25  
Diplomat }

## Revelation

CLEAR HAVANA

## FESTIVAL ECOSSAIS DE BANFF

Montréal, 3. — Le Festival Ecossais de Banff, depuis deux ans l'une des plus grandes attractions offertes aux touristes par cette fameuse ville de Banff, sera cette année sous le haut patronage de Son Altesse le Prince de Galles, annonce-t-on au Pacifique Canadien où l'on nous apprend en même temps que cet événement musical et sportif aura lieu du 30 août au 2 septembre prochain. Cette année le festival de Banff fera une très large part au sport, plusieurs tournois athlétiques devant figurer au programme. Des concours de cornemuses

pour le trophée E. W. Beatty seront l'un des items les plus en vogue et déjà l'on s'attend à ce que tous les régiments de Highlanders du Canada déléguent des représentants. Ce trophée a été gagné depuis deux ans par les cornemuses des Argyll et Sutherland Highlanders de Hamilton. Un autre trophée sera présenté cette année par le lieutenant-gouverneur de la Colombie Britannique à l'athlète qui conservera la plus haute moyenne de points dans l'ensemble des sports écossais.  
Le Festival promet aussi d'être intéressant au point de vue musical. On y donnera des danses et chansons écossaises ainsi que des opérettes basées sur le folklore des anciens clans d'Écosse.  
Vu le grand nombre de visiteurs attendus à Banff en cette occasion, les organisateurs du Festival projettent d'apporter des améliorations au terrain où se tiendront les tournois et aussi d'agrandir considérablement l'estrade réservée aux spectateurs. Les lieutenants-gouverneurs d'Alberta et de Colombie Anglaise ont déjà signifié leur intention d'assister à ce Festival.

## LIGUE DE QUILLES D'ARVIDA

### UN CHAMPIONNAT

EQUIPE ROBERVAL-SAGUENAY		EQUIPE DU SERVICE	
Lepine, 9; 165; 127; 164; 140; 146; 742	Pilote, 10; 131; 135; 137; 143; 136; 682	1, 2, 3, 4, 5, Total	1, 2, 3, 4, 5, Total
Lalanne, 40; 101; 127; 115; 134; 172; 649	Duncan, 25; 134; 143; 105; 119; 175; 676	Derby, 11; 134; 181; 149; 172; 161; 797	Annison, 10; 136; 185; 134; 137; 165; 757
Summers, Sc., 174; 180; 204; 177; 173; 908	McCarten, 26; 137; 133; 120; 129; 104; 623	Santoni, 14; 143; 148; 161; 144; 152; 748	Aspinall, 11; 140; 205; 131; 161; 167; 804
TOTAL Handicap, 705; 84; 712; 84; 725; 84; 713; 84; 802; 420; 3657	GRAND TOTAL, 789; 796; 809; 797; 886; 4077	TOTAL Handicap, 690; 72; 852; 72; 695; 72; 743; 72; 749; 3729	GRAND TOTAL, 762; 924; 767; 815; 821; 4089

### BALLES DE GOLF

St-André, 3. — Le "Royal and Ancient Club", qui contrôle le golf britannique, a décrété à son assemblée printanière qu'il n'y aurait aucun changement dans la dimension et le poids des balles de golf.

### IL REPRIT SON POSTE D'HONNEUR

Chicago, 3. — Willie Kamm est encore capitaine des White Sox. Il avait démissionné au début de la campagne d'entraînement, mais quand la saison régulière commença, on le força de reprendre le poste d'honneur.

### S'IL EST VENDU

Toledo, 3. — Ernie Wingard, lanceur de Toledo, a conclu avec ses patrons une entente par laquelle il recevra un boni s'il est vendu aux grandes ligues cette année.

### POUR FRANCHIR 55 MILLES

Miami, 3. — Serv. Presse Canadienne. — Continuant leur marche

## La mode et l'élite

L'université Laval et l'université de Montréal doivent donner l'exemple en tout, même dans la tenue.

Voici des modèles destinés aux étudiants des deux grandes institutions du Canada français. Les vêtements Fashion-Craft joignent au fini de la confection, à la qualité des tissus et à l'exclusivité des dessins, un caractère de distinction qui sied à l'élite de la jeunesse.

Prix: à partir de \$29.50

Représentants:  
**Ulderic Jobin**  
Chicoutimi-Est

**RIVERIN & PERRON**  
Chicoutimi Ouest

## RECETTES ET DEPENSES DU C. P. R. EN MARS

L'état des recettes et déboursés du chemin de fer Pacifique Canadien qui vient d'être publié par la compagnie pour le mois de mars, accuse une augmentation de \$323,068.63 dans les profits nets sur le mois correspondant de l'an dernier. Les recettes brutes ont été de \$17,538,585.15, comparativement à \$16,807,501.07 laissant une augmentation de \$731,084.08. Par contre, les frais d'exploitation se sont chiffrés à \$13,582,309.92 comparativement à \$13,174,294.47 pour le mois de mars 1928, soit une augmentation de \$408,015.45.  
Pour la période des trois mois se terminant le 31 de mars dernier, les recettes brutes ont été de \$47,862,429.89 comparativement à \$47,100,788.24 en mars 1928, soit une augmentation de \$761,641.65. Les frais d'exploitation ont été de \$40,218,849.91 contre \$36,986,487.14, soit une augmentation de \$1,232,262.77. D'autre part, les recettes nettes ont été de \$7,643,579.98 contre \$8,114,301.10, laissant une diminution de \$470,721.12 dans les recettes nettes pour cette période.

## LES FAITS ET COMMENTAIRES DU MONDE SPORTIF

William Sutton, un ouvrier, a gagné le championnat amateur de golf d'Angleterre.

George Voigt est le premier dans la liste des handicaps du district de New-York.

L'association métropolitaine de golf de New-York compte 177 clubs.

Quatre des principales pistes de courses de Chicago ont aboli le "ladies day".

Billy Barton, cheval américain,

à travers l'état d'Oklahoma, qui vit naître Andy Payne, le vainqueur de la course de l'an dernier, les courses de Pyle, sont partis d'ici ce matin pour Chelsea, à une distance de 55 milles. Johnny Salo, de Passaic, N. J., deuxième en tête de la ligne réduisit l'avance de Pete Gavuzzi à 2 heures 53 minutes 25 secondes, hier. Salo fit les 36.7 milles en 4 h. 35 min. 50 sec.; Gavuzzi finit 3e.

## RECETTES ET DEPENSES DU C. P. R. EN MARS

L'état des recettes et déboursés du chemin de fer Pacifique Canadien qui vient d'être publié par la compagnie pour le mois de mars, accuse une augmentation de \$323,068.63 dans les profits nets sur le mois correspondant de l'an dernier. Les recettes brutes ont été de \$17,538,585.15, comparativement à \$16,807,501.07 laissant une augmentation de \$731,084.08. Par contre, les frais d'exploitation se sont chiffrés à \$13,582,309.92 comparativement à \$13,174,294.47 pour le mois de mars 1928, soit une augmentation de \$408,015.45.  
Pour la période des trois mois se terminant le 31 de mars dernier, les recettes brutes ont été de \$47,862,429.89 comparativement à \$47,100,788.24 en mars 1928, soit une augmentation de \$761,641.65. Les frais d'exploitation ont été de \$40,218,849.91 contre \$36,986,487.14, soit une augmentation de \$1,232,262.77. D'autre part, les recettes nettes ont été de \$7,643,579.98 contre \$8,114,301.10, laissant une diminution de \$470,721.12 dans les recettes nettes pour cette période.

## LES FAITS ET COMMENTAIRES DU MONDE SPORTIF

William Sutton, un ouvrier, a gagné le championnat amateur de golf d'Angleterre.

George Voigt est le premier dans la liste des handicaps du district de New-York.

L'association métropolitaine de golf de New-York compte 177 clubs.

Quatre des principales pistes de courses de Chicago ont aboli le "ladies day".

Billy Barton, cheval américain,

à travers l'état d'Oklahoma, qui vit naître Andy Payne, le vainqueur de la course de l'an dernier, les courses de Pyle, sont partis d'ici ce matin pour Chelsea, à une distance de 55 milles. Johnny Salo, de Passaic, N. J., deuxième en tête de la ligne réduisit l'avance de Pete Gavuzzi à 2 heures 53 minutes 25 secondes, hier. Salo fit les 36.7 milles en 4 h. 35 min. 50 sec.; Gavuzzi finit 3e.

## RECETTES ET DEPENSES DU C. P. R. EN MARS

L'état des recettes et déboursés du chemin de fer Pacifique Canadien qui vient d'être publié par la compagnie pour le mois de mars, accuse une augmentation de \$323,068.63 dans les profits nets sur le mois correspondant de l'an dernier. Les recettes brutes ont été de \$17,538,585.15, comparativement à \$16,807,501.07 laissant une augmentation de \$731,084.08. Par contre, les frais d'exploitation se sont chiffrés à \$13,582,309.92 comparativement à \$13,174,294.47 pour le mois de mars 1928, soit une augmentation de \$408,015.45.  
Pour la période des trois mois se terminant le 31 de mars dernier, les recettes brutes ont été de \$47,862,429.89 comparativement à \$47,100,788.24 en mars 1928, soit une augmentation de \$761,641.65. Les frais d'exploitation ont été de \$40,218,849.91 contre \$36,986,487.14, soit une augmentation de \$1,232,262.77. D'autre part, les recettes nettes ont été de \$7,643,579.98 contre \$8,114,301.10, laissant une diminution de \$470,721.12 dans les recettes nettes pour cette période.

## LES FAITS ET COMMENTAIRES DU MONDE SPORTIF

William Sutton, un ouvrier, a gagné le championnat amateur de golf d'Angleterre.

George Voigt est le premier dans la liste des handicaps du district de New-York.

L'association métropolitaine de golf de New-York compte 177 clubs.

Quatre des principales pistes de courses de Chicago ont aboli le "ladies day".

Billy Barton, cheval américain,

à travers l'état d'Oklahoma, qui vit naître Andy Payne, le vainqueur de la course de l'an dernier, les courses de Pyle, sont partis d'ici ce matin pour Chelsea, à une distance de 55 milles. Johnny Salo, de Passaic, N. J., deuxième en tête de la ligne réduisit l'avance de Pete Gavuzzi à 2 heures 53 minutes 25 secondes, hier. Salo fit les 36.7 milles en 4 h. 35 min. 50 sec.; Gavuzzi finit 3e.

## RECETTES ET DEPENSES DU C. P. R. EN MARS

L'état des recettes et déboursés du chemin de fer Pacifique Canadien qui vient d'être publié par la compagnie pour le mois de mars, accuse une augmentation de \$323,068.63 dans les profits nets sur le mois correspondant de l'an dernier. Les recettes brutes ont été de \$17,538,585.15, comparativement à \$16,807,501.07 laissant une augmentation de \$731,084.08. Par contre, les frais d'exploitation se sont chiffrés à \$13,582,309.92 comparativement à \$13,174,294.47 pour le mois de mars 1928, soit une augmentation de \$408,015.45.  
Pour la période des trois mois se terminant le 31 de mars dernier, les recettes brutes ont été de \$47,862,429.89 comparativement à \$47,100,788.24 en mars 1928, soit une augmentation de \$761,641.65. Les frais d'exploitation ont été de \$40,218,849.91 contre \$36,986,487.14, soit une augmentation de \$1,232,262.77. D'autre part, les recettes nettes ont été de \$7,643,579.98 contre \$8,114,301.10, laissant une diminution de \$470,721.12 dans les recettes nettes pour cette période.

## LES FAITS ET COMMENTAIRES DU MONDE SPORTIF

William Sutton, un ouvrier, a gagné le championnat amateur de golf d'Angleterre.

George Voigt est le premier dans la liste des handicaps du district de New-York.

L'association métropolitaine de golf de New-York compte 177 clubs.

Quatre des principales pistes de courses de Chicago ont aboli le "ladies day".

Billy Barton, cheval américain,

à travers l'état d'Oklahoma, qui vit naître Andy Payne, le vainqueur de la course de l'an dernier, les courses de Pyle, sont partis d'ici ce matin pour Chelsea, à une distance de 55 milles. Johnny Salo, de Passaic, N. J., deuxième en tête de la ligne réduisit l'avance de Pete Gavuzzi à 2 heures 53 minutes 25 secondes, hier. Salo fit les 36.7 milles en 4 h. 35 min. 50 sec.; Gavuzzi finit 3e.

## REMISES A CAUSE DE LA PLUIE

Toronto, 3. — Serv. Presse Canadienne. — Les joutes éliminatoires pour la formation de l'équipe du Canada, dans la série pour la coupe Davis, qui devaient avoir lieu hier ont dû être remises à cause de la pluie. Deux matches simples et un double étaient à l'affiche. Ils seront joués aujourd'hui.

## CONVERSATION QUI MARQUE UN PROGRES NOUVEAU

Une conversation téléphonique de plusieurs minutes tenue cette semaine entre M. Grant Hall, premier vice-président du Pacifique Canadien à Montréal et M. D. C. Coleman, vice-président en charge des lignes de l'Ouest, a marqué un progrès nouveau dans le développement du système téléphonique de cette compagnie. La conversation des deux officiers de chemins de fer se poursuivit avec une extrême facilité, M. Grant Hall n'ayant pas même à élever la voix plus que pour un appel ordinaire dans les limites de la ville.  
Le service téléphonique de longue distance du Pacifique Canadien, qui atteint maintenant Winnipeg, reliera bientôt Montréal à Vancouver et l'on s'attend à ce que le tout soit complété pour l'automne. A l'heure actuelle, les officiers de la compagnie peuvent communiquer avec Winnipeg pour les affaires concernant leurs services respectifs.  
M. John McMillan, gérant-général des télégraphes du C. P. R., et M.

## SI L'ON SAVAIT COMME C'EST BEAU...

APOTRES INCONNUS  
par le R. P. Duchaussois, in-8, 250 pages. — Br. . . . \$0.75  
Ouvrage plus passionnant que le mieux mené des romans d'aventures; — tableaux multiples et variés pris sur le vif, brossés sur les lieux mêmes, dans ces régions polaires à peine imaginables; — récits sans nombre, palpitants, recueillis de la bouche de leurs acteurs, fidèlement transcrits d'une plume qui, sans effort, atteint à cette profonde simplicité qui est de la vie écrite, art émouvant et inné du conteur.  
— L'héroïsme quotidien de ces humbles et sublimes vies de sacrifice chaque page de l'ouvrage; le Frère Coadjuteur, aide et soutien du Missionnaire, y est dépeint dans toutes les phases de sa pénible et rude existence; comme religieux et missionnaire; comme navigateur et chef d'équipages; comme bâtisseur, agriculteur, chasseur et pêcheur.  
La portée morale d'un tel livre est indéniable. Du même auteur: Aux glaces polaires, in-8 illustré, 475 pages. — Br. . . . 0.90  
Aimez-vous la lecture?  
Achetez des livres

## Le Bon Vieux

Toujours le Meilleur  
Jamais égalé depuis 50 ans

# L.-H. CARRIER LIMITEE

138, rue Racine Chicoutimi Tél. 166W

HABILLEMENTS POUR LE PRINTEMPS

Élégance par la coupe  
Qualité par le tissu —  
— Prix modérés

Voilà 3 points principaux qui caractérisent le vêtement chez  
**L.-H. CARRIER, LIMITEE**

Pardessus de printemps  
En jolis tissus de fantaisie, dans les teintes les plus nouvelles, grandeur 34 à 40. Pour — . . . \$14.50 ET PLUS

Imperméable  
Trench Coat  
Ce qu'il y a de plus nouveau en coupe et en fini, 32 à 42. Seulement — . . . \$9.50 ET PLUS

Habillement tout fait, pour hommes \$9.95 A \$32.50  
Habillement sur mesure \$25.00 A \$52.50  
Habits de garçons  
En joli tweed, nouveauté du printemps, modèle double, croisure, avec bloomers, âge 7 à 12 ans, Seulement \$6.95

Nouveaux Souliers pour hommes et jeunes gens \$4.95

SAISON QUI

(Suite de la 1ère page)

Le grand rapide transcontinental du Pacifique Canadien, le "Trans-Canada Ltd" recommencera à circuler entre Montréal et Vancouver le 12 mai prochain et fournira au public un service rapide et luxueux à travers le Canada. Ce train se composera de wagons nouveaux, tous construits dans les usines de la compagnie, qui sont le dernier mot du confort en matière de matériel roulant ferroviaire. Aux wagons-lits-compartiments et wagons-restaurants tout acier viendra s'ajouter un wagon-observatoire-solarium d'un type spécial, dont on attend des voyageurs les plus grands éloges. Ce wagon qui comporte un buffet, des douches, des salons particuliers pour messieurs et dames et un vaste observatoire à ceci de particulier que la plateforme ordinaire observatoire est remplacée par un compartiment vitré où l'on pourra s'asseoir pour admirer les panoramas sans être incommodé par le vent ou la poussière.

Le public voyageur apprendra sans doute avec plaisir que le Pacifique Canadien inaugurera bientôt sur ses trains rapides entre Montréal et Québec, une nouvelle série de wagons-salons-observatoires tout acier offrant encore plus de confort que ceux qu'on y utilisait précédemment. Ces wagons comporteront un service de buffet, une bibliothèque et seront en outre pourvus d'une plate-forme-observatoire très vaste du genre de celle que l'on voit sur les trains transcontinentaux.

La Compagnie a aussi apporté de nombreuses modifications à ses services locaux en vue du trafic d'été vers nos principales régions de villégiature. Les heures de divers convois ont été avancées afin de favoriser les localités où l'heure d'été est en vigueur et dans le cours de mai, plusieurs trains supplémentaires seront mis en service particulièrement aux fins de semaine, sur les lignes qui desservent les Laurentides, les Cantons de l'Est, etc.

LA TUQUE

La Tuque, 2. — D. N. C. — DEPLACEMENT. — Sont allés à Québec par affaires, cette semaine, M. le maire F.-X. Lamontagne, M. Hidola Duchesne.

UNE LIGNE

On annonce que la Shawinigan Water & Power va construire prochainement une ligne de transmission de Shawinigan à ses pouvoirs du rapide Blanc qu'elle doit développer sous peu.

LA CRUE

Cette année la crue des eaux se fait attendre et de ce fait beaucoup de voyageurs attendent ici pour le flottage du bois; tous les hôtels sont remplis et un certain nombre demandent asile à l'hôtel de ville chaque soir.

INDISPOSITION

M. Etienne Allard, Régistrateur, l'un des vieux citoyens de cette ville est tombé subitement malade mercredi dernier. En se rendant au travail il se sentit pris d'une forte indisposition et a dû s'aliter depuis. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

DEFINITIVEMENT

M. le Dr Fernand Dussault de Parent est définitivement installé dans notre ville depuis jeudi; et il aura son bureau au coin des rues Commerciale et Tessier.

UNE DERNIERE FOIS

M. L.-J. Desbiens, ouvrier-menuisier de cette ville, allant, avec sa femme, à Montréal dimanche dernier pour y voir une de ses sœurs de la Congrégation du Saint Nom de Jésus, en religion, Sœur Delphine-Alice. Appelé auprès de sa sœur mourante, M. Desbiens eût la consolation d'arriver assez tôt pour la revoir une dernière fois.

CONSEIL MUNICIPAL

A une séance générale du conseil municipal de la Ville de La Tuque, dûment convoquée et tenue au lieu et heure ordinaires des sessions du dit conseil, le seizième jour du mois d'avril mil neuf cent vingt-cinq. Sont présents: Son honneur le maire F.-X. Lamontagne et MM. les Echevins Hector Lamothe, Maxime Picotte, Omer Journeault, Pierre Létourneau, Jos. Lamontagne et Hidola Duchesne. Étant la totalité des membres du conseil sous la présidence du maire.

Le procès-verbal de la séance du conseil en date du 2 avril 1925 et celui de la séance du 8 avril 1925 ont été lus par le greffier et avant leur adoption par le conseil municipal, la motion suivante a été faite par l'échevin Jos. Lamontagne: "CONSIDÉRANT que lors de la dernière séance du conseil municipal de la ville de La Tuque, tenue au lieu ordinaire, le 8 avril courant, une résolution a été proposée suggérant l'échevin Hidola Duchesne comme pro-maire, pour les prochains trois mois; "CONSIDÉRANT que la dite résolution était en amendement à la proposition principale de l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par l'échevin Pierre Létourneau, qui proposait la nomination de l'échevin Omer Journeault, échevin ouvrier, comme pro-maire pour les prochains 3 mois; "CONSIDÉRANT qu'il est à propos d'amender le procès-verbal de la dite séance du 8 avril courant, vu que l'échevin Duchesne qui a été proposé comme pro-maire comme susdit, ne possède pas les qualifications voulues pour siéger au conseil—

"CONSIDÉRANT que le dit Hidola Duchesne tombe sous le coup de la sous-section 7, de la section 123 du chapitre 102, des S.R.Q. 1925; "CONSIDÉRANT de plus que depuis un temps considérable, le Maire et le pro-maire ont été choisis parmi les hommes d'affaires; "CONSIDÉRANT que 75 p.c. de la population de La Tuque est une population ouvrière, et qu'il est convenable qu'un échevin ouvrier soit élu comme pro-maire; "CONSIDÉRANT que l'échevin Hidola Duchesne est maintenant dans le commerce, et par conséquent n'est plus un ouvrier; "CONSIDÉRANT que l'échevin Maxime Picotte est un échevin ouvrier qui représente dignement la classe ouvrière depuis qu'il a l'honneur de siéger au conseil; "CONSIDÉRANT que de plus Maxime Picotte a donné des preuves qu'il peut remplir la charge de pro-maire à la satisfaction et du conseil et du public; "IL EST PROPOSÉ par M. l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par M. l'échevin Pierre Létourneau; "QUE l'échevin Maxime Picotte soit élu pro-maire pour les prochains trois mois, et que le procès-verbal de la séance de ce conseil du 8 avril courant soit amendé en remplaçant au dit procès-verbal la résolution nommant l'échevin Hidola Duchesne, pro-maire pour les prochains 3 mois, pour les considérants ci-dessus mentionnés, par la présente résolution.

EN AMENDEMENT IL EST

PROPOSÉ par M. l'échevin H. Lamothe: "ATTENDU que M. Hidola Duchesne a été nommé pro-maire par résolution adoptée à la dernière séance de ce conseil, pour les mêmes raisons que lorsque j'ai été élu pro-maire de ce conseil l'an dernier; "Vu qu'en cas d'absence du maire les documents à être signés par le pro-maire pourraient l'être plus facilement par M. l'échevin H. Duchesne que par un ouvrier qui travaille au moulin, d'autant plus que M. l'échevin H. Duchesne est la plupart du temps dans le centre de la ville, et de ce fait qu'il sera beaucoup plus facile de rejoindre le pro-maire; "QU'EN CONSÉQUENCE la résolution adoptée par ce conseil à la dernière séance, nommant l'échevin Hidola Duchesne comme pro-maire soit maintenue. Cet amendement fautive de secondaire, n'a pu être pris en considération, et la motion principale a été adoptée.

Le procès-verbal des séances précédentes, tel qu'amendé a été adopté par ce conseil et signé par le maire et le greffier séance tenante. Le greffier a ensuite donné lecture des correspondances suivantes: Lettre du Dr. St-Pierre, retirant son application pour la position de médecin hygiéniste. Application du Dr. Ls-Ph. Riberty, pour position de médecin municipal. Lettre de M. Philémon Frigon au sujet de l'ancien Orphelinat. Lettre de M. Basile Villeneuve au sujet des dommages causés à sa propriété par l'eau. Requête des propriétaires résidents sur la rue St-Benoît demandant de remplacer le tuyau d'égoût rue St-Benoît par un autre plus gros. Lettre de M. J.-Ernest Desbiens au sujet de transport de l'ancien presbytère.

Le procès-verbal de la séance du conseil en date du 2 avril 1925 et celui de la séance du 8 avril 1925 ont été lus par le greffier et avant leur adoption par le conseil municipal, la motion suivante a été faite par l'échevin Jos. Lamontagne: "CONSIDÉRANT que lors de la dernière séance du conseil municipal de la ville de La Tuque, tenue au lieu ordinaire, le 8 avril courant, une résolution a été proposée suggérant l'échevin Hidola Duchesne comme pro-maire, pour les prochains trois mois; "CONSIDÉRANT que la dite résolution était en amendement à la proposition principale de l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par l'échevin Pierre Létourneau, qui proposait la nomination de l'échevin Omer Journeault, échevin ouvrier, comme pro-maire pour les prochains 3 mois; "CONSIDÉRANT qu'il est à propos d'amender le procès-verbal de la dite séance du 8 avril courant, vu que l'échevin Duchesne qui a été proposé comme pro-maire comme susdit, ne possède pas les qualifications voulues pour siéger au conseil—

"CONSIDÉRANT que le dit Hidola Duchesne tombe sous le coup de la sous-section 7, de la section 123 du chapitre 102, des S.R.Q. 1925; "CONSIDÉRANT de plus que depuis un temps considérable, le Maire et le pro-maire ont été choisis parmi les hommes d'affaires; "CONSIDÉRANT que 75 p.c. de la population de La Tuque est une population ouvrière, et qu'il est convenable qu'un échevin ouvrier soit élu comme pro-maire; "CONSIDÉRANT que l'échevin Hidola Duchesne est maintenant dans le commerce, et par conséquent n'est plus un ouvrier; "CONSIDÉRANT que l'échevin Maxime Picotte est un échevin ouvrier qui représente dignement la classe ouvrière depuis qu'il a l'honneur de siéger au conseil; "CONSIDÉRANT que de plus Maxime Picotte a donné des preuves qu'il peut remplir la charge de pro-maire à la satisfaction et du conseil et du public; "IL EST PROPOSÉ par M. l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par M. l'échevin Pierre Létourneau; "QUE l'échevin Maxime Picotte soit élu pro-maire pour les prochains trois mois, et que le procès-verbal de la séance de ce conseil du 8 avril courant soit amendé en remplaçant au dit procès-verbal la résolution nommant l'échevin Hidola Duchesne, pro-maire pour les prochains 3 mois, pour les considérants ci-dessus mentionnés, par la présente résolution.

EN AMENDEMENT IL EST

PROPOSÉ par M. l'échevin H. Lamothe: "ATTENDU que M. Hidola Duchesne a été nommé pro-maire par résolution adoptée à la dernière séance de ce conseil, pour les mêmes raisons que lorsque j'ai été élu pro-maire de ce conseil l'an dernier; "Vu qu'en cas d'absence du maire les documents à être signés par le pro-maire pourraient l'être plus facilement par M. l'échevin H. Duchesne que par un ouvrier qui travaille au moulin, d'autant plus que M. l'échevin H. Duchesne est la plupart du temps dans le centre de la ville, et de ce fait qu'il sera beaucoup plus facile de rejoindre le pro-maire; "QU'EN CONSÉQUENCE la résolution adoptée par ce conseil à la dernière séance, nommant l'échevin Hidola Duchesne comme pro-maire soit maintenue. Cet amendement fautive de secondaire, n'a pu être pris en considération, et la motion principale a été adoptée.

Le procès-verbal des séances précédentes, tel qu'amendé a été adopté par ce conseil et signé par le maire et le greffier séance tenante. Le greffier a ensuite donné lecture des correspondances suivantes: Lettre du Dr. St-Pierre, retirant son application pour la position de médecin hygiéniste. Application du Dr. Ls-Ph. Riberty, pour position de médecin municipal. Lettre de M. Philémon Frigon au sujet de l'ancien Orphelinat. Lettre de M. Basile Villeneuve au sujet des dommages causés à sa propriété par l'eau. Requête des propriétaires résidents sur la rue St-Benoît demandant de remplacer le tuyau d'égoût rue St-Benoît par un autre plus gros. Lettre de M. J.-Ernest Desbiens au sujet de transport de l'ancien presbytère.

Le procès-verbal de la séance du conseil en date du 2 avril 1925 et celui de la séance du 8 avril 1925 ont été lus par le greffier et avant leur adoption par le conseil municipal, la motion suivante a été faite par l'échevin Jos. Lamontagne: "CONSIDÉRANT que lors de la dernière séance du conseil municipal de la ville de La Tuque, tenue au lieu ordinaire, le 8 avril courant, une résolution a été proposée suggérant l'échevin Hidola Duchesne comme pro-maire, pour les prochains trois mois; "CONSIDÉRANT que la dite résolution était en amendement à la proposition principale de l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par l'échevin Pierre Létourneau, qui proposait la nomination de l'échevin Omer Journeault, échevin ouvrier, comme pro-maire pour les prochains 3 mois; "CONSIDÉRANT qu'il est à propos d'amender le procès-verbal de la dite séance du 8 avril courant, vu que l'échevin Duchesne qui a été proposé comme pro-maire comme susdit, ne possède pas les qualifications voulues pour siéger au conseil—

"CONSIDÉRANT que le dit Hidola Duchesne tombe sous le coup de la sous-section 7, de la section 123 du chapitre 102, des S.R.Q. 1925; "CONSIDÉRANT de plus que depuis un temps considérable, le Maire et le pro-maire ont été choisis parmi les hommes d'affaires; "CONSIDÉRANT que 75 p.c. de la population de La Tuque est une population ouvrière, et qu'il est convenable qu'un échevin ouvrier soit élu comme pro-maire; "CONSIDÉRANT que l'échevin Hidola Duchesne est maintenant dans le commerce, et par conséquent n'est plus un ouvrier; "CONSIDÉRANT que l'échevin Maxime Picotte est un échevin ouvrier qui représente dignement la classe ouvrière depuis qu'il a l'honneur de siéger au conseil; "CONSIDÉRANT que de plus Maxime Picotte a donné des preuves qu'il peut remplir la charge de pro-maire à la satisfaction et du conseil et du public; "IL EST PROPOSÉ par M. l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par M. l'échevin Pierre Létourneau; "QUE l'échevin Maxime Picotte soit élu pro-maire pour les prochains trois mois, et que le procès-verbal de la séance de ce conseil du 8 avril courant soit amendé en remplaçant au dit procès-verbal la résolution nommant l'échevin Hidola Duchesne, pro-maire pour les prochains 3 mois, pour les considérants ci-dessus mentionnés, par la présente résolution.

EN AMENDEMENT IL EST

PROPOSÉ par M. l'échevin H. Lamothe: "ATTENDU que M. Hidola Duchesne a été nommé pro-maire par résolution adoptée à la dernière séance de ce conseil, pour les mêmes raisons que lorsque j'ai été élu pro-maire de ce conseil l'an dernier; "Vu qu'en cas d'absence du maire les documents à être signés par le pro-maire pourraient l'être plus facilement par M. l'échevin H. Duchesne que par un ouvrier qui travaille au moulin, d'autant plus que M. l'échevin H. Duchesne est la plupart du temps dans le centre de la ville, et de ce fait qu'il sera beaucoup plus facile de rejoindre le pro-maire; "QU'EN CONSÉQUENCE la résolution adoptée par ce conseil à la dernière séance, nommant l'échevin Hidola Duchesne comme pro-maire soit maintenue. Cet amendement fautive de secondaire, n'a pu être pris en considération, et la motion principale a été adoptée.

Le procès-verbal des séances précédentes, tel qu'amendé a été adopté par ce conseil et signé par le maire et le greffier séance tenante. Le greffier a ensuite donné lecture des correspondances suivantes: Lettre du Dr. St-Pierre, retirant son application pour la position de médecin hygiéniste. Application du Dr. Ls-Ph. Riberty, pour position de médecin municipal. Lettre de M. Philémon Frigon au sujet de l'ancien Orphelinat. Lettre de M. Basile Villeneuve au sujet des dommages causés à sa propriété par l'eau. Requête des propriétaires résidents sur la rue St-Benoît demandant de remplacer le tuyau d'égoût rue St-Benoît par un autre plus gros. Lettre de M. J.-Ernest Desbiens au sujet de transport de l'ancien presbytère.

Le procès-verbal de la séance du conseil en date du 2 avril 1925 et celui de la séance du 8 avril 1925 ont été lus par le greffier et avant leur adoption par le conseil municipal, la motion suivante a été faite par l'échevin Jos. Lamontagne: "CONSIDÉRANT que lors de la dernière séance du conseil municipal de la ville de La Tuque, tenue au lieu ordinaire, le 8 avril courant, une résolution a été proposée suggérant l'échevin Hidola Duchesne comme pro-maire, pour les prochains trois mois; "CONSIDÉRANT que la dite résolution était en amendement à la proposition principale de l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par l'échevin Pierre Létourneau, qui proposait la nomination de l'échevin Omer Journeault, échevin ouvrier, comme pro-maire pour les prochains 3 mois; "CONSIDÉRANT qu'il est à propos d'amender le procès-verbal de la dite séance du 8 avril courant, vu que l'échevin Duchesne qui a été proposé comme pro-maire comme susdit, ne possède pas les qualifications voulues pour siéger au conseil—

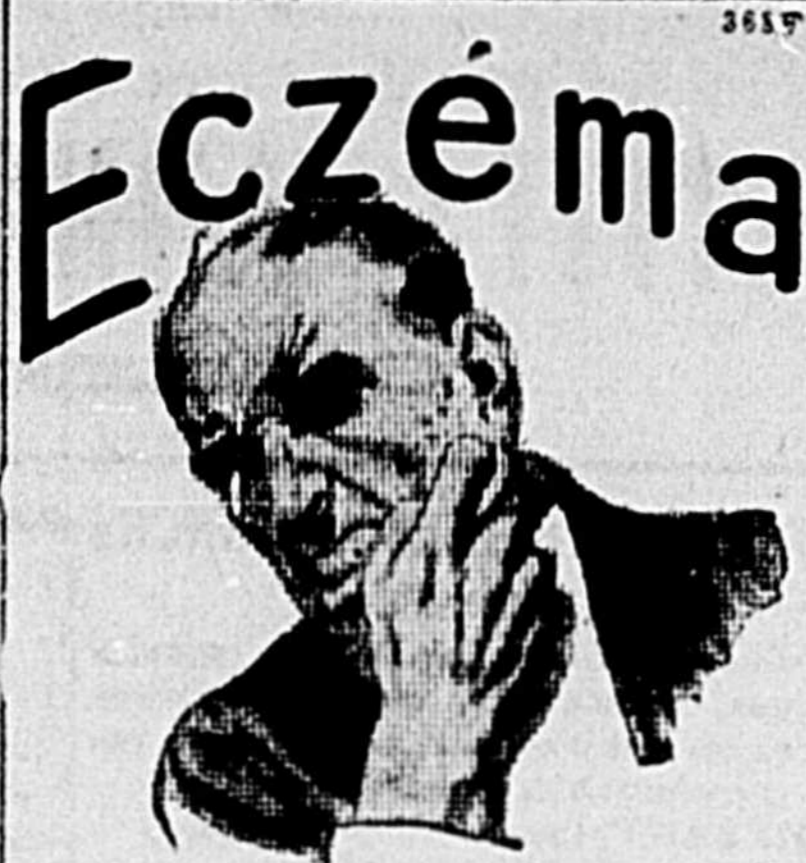
"CONSIDÉRANT que le dit Hidola Duchesne tombe sous le coup de la sous-section 7, de la section 123 du chapitre 102, des S.R.Q. 1925; "CONSIDÉRANT de plus que depuis un temps considérable, le Maire et le pro-maire ont été choisis parmi les hommes d'affaires; "CONSIDÉRANT que 75 p.c. de la population de La Tuque est une population ouvrière, et qu'il est convenable qu'un échevin ouvrier soit élu comme pro-maire; "CONSIDÉRANT que l'échevin Hidola Duchesne est maintenant dans le commerce, et par conséquent n'est plus un ouvrier; "CONSIDÉRANT que l'échevin Maxime Picotte est un échevin ouvrier qui représente dignement la classe ouvrière depuis qu'il a l'honneur de siéger au conseil; "CONSIDÉRANT que de plus Maxime Picotte a donné des preuves qu'il peut remplir la charge de pro-maire à la satisfaction et du conseil et du public; "IL EST PROPOSÉ par M. l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par M. l'échevin Pierre Létourneau; "QUE l'échevin Maxime Picotte soit élu pro-maire pour les prochains trois mois, et que le procès-verbal de la séance de ce conseil du 8 avril courant soit amendé en remplaçant au dit procès-verbal la résolution nommant l'échevin Hidola Duchesne, pro-maire pour les prochains 3 mois, pour les considérants ci-dessus mentionnés, par la présente résolution.

EN AMENDEMENT IL EST

PROPOSÉ par M. l'échevin H. Lamothe: "ATTENDU que M. Hidola Duchesne a été nommé pro-maire par résolution adoptée à la dernière séance de ce conseil, pour les mêmes raisons que lorsque j'ai été élu pro-maire de ce conseil l'an dernier; "Vu qu'en cas d'absence du maire les documents à être signés par le pro-maire pourraient l'être plus facilement par M. l'échevin H. Duchesne que par un ouvrier qui travaille au moulin, d'autant plus que M. l'échevin H. Duchesne est la plupart du temps dans le centre de la ville, et de ce fait qu'il sera beaucoup plus facile de rejoindre le pro-maire; "QU'EN CONSÉQUENCE la résolution adoptée par ce conseil à la dernière séance, nommant l'échevin Hidola Duchesne comme pro-maire soit maintenue. Cet amendement fautive de secondaire, n'a pu être pris en considération, et la motion principale a été adoptée.

Le procès-verbal des séances précédentes, tel qu'amendé a été adopté par ce conseil et signé par le maire et le greffier séance tenante. Le greffier a ensuite donné lecture des correspondances suivantes: Lettre du Dr. St-Pierre, retirant son application pour la position de médecin hygiéniste. Application du Dr. Ls-Ph. Riberty, pour position de médecin municipal. Lettre de M. Philémon Frigon au sujet de l'ancien Orphelinat. Lettre de M. Basile Villeneuve au sujet des dommages causés à sa propriété par l'eau. Requête des propriétaires résidents sur la rue St-Benoît demandant de remplacer le tuyau d'égoût rue St-Benoît par un autre plus gros. Lettre de M. J.-Ernest Desbiens au sujet de transport de l'ancien presbytère.

Le procès-verbal de la séance du conseil en date du 2 avril 1925 et celui de la séance du 8 avril 1925 ont été lus par le greffier et avant leur adoption par le conseil municipal, la motion suivante a été faite par l'échevin Jos. Lamontagne: "CONSIDÉRANT que lors de la dernière séance du conseil municipal de la ville de La Tuque, tenue au lieu ordinaire, le 8 avril courant, une résolution a été proposée suggérant l'échevin Hidola Duchesne comme pro-maire, pour les prochains trois mois; "CONSIDÉRANT que la dite résolution était en amendement à la proposition principale de l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par l'échevin Pierre Létourneau, qui proposait la nomination de l'échevin Omer Journeault, échevin ouvrier, comme pro-maire pour les prochains 3 mois; "CONSIDÉRANT qu'il est à propos d'amender le procès-verbal de la dite séance du 8 avril courant, vu que l'échevin Duchesne qui a été proposé comme pro-maire comme susdit, ne possède pas les qualifications voulues pour siéger au conseil—



Eczéma. "Je suis pendant des années sujet à l'eczéma, sans que les pomades, les onguents, les bains médicamenteux et divers autres me procuraient autre chose qu'un soulagement temporaire. Un médecin conseilla que le mal était chronique. Un jour j'achetai, sans trop avoir confiance, une bouteille de Kruschen. "Au bout de quinze jours, la démangeaison et l'irritation, qui étaient le pire du mal, me quittèrent. Naturellement je me procurai une autre bouteille, et en moins de deux mois toute trace d'eczéma était disparue et j'avais la peau aussi blanche et aussi nette qu'un nouveau-né. Et depuis, je n'ai plus eu aucun retour du mal. "J'ai continué à prendre ma petite dose quotidienne de Kruschen et la vie a pris à mes yeux un nouvel aspect. Je me rends compte que l'expression "bonheur Kruschen" est plus qu'une figure de rhétorique. "Original à nos bureaux pour consultation. Les Sels Kruschen sont en vente dans les pharmacies et magasins à raison du Canada à 75c. la bouteille. Une bouteille dure de 4 à 6 mois — bonne santé pour un demi-cent par jour.

Il est proposé par M. l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par M. l'échevin Pierre Létourneau: "QUE le gérant municipal soit autorisé de faire garder un certain en droit à 400 ou 500 pieds au sud de l'hôpital et de faire des fossés si cela est nécessaire. ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin Pierre Létourneau, secondé par M. l'échevin Jos. Lamontagne: "QUE le gérant de la ville soit autorisé de signer un contrat avec Standard Lime Company, pour l'achat de toute la pierre concassée nécessaire pour la réparation des rues de cette ville au prix de la livraison de la dite pierre concassée devant être faite à raison de chaux par jour avec une amende de \$25.00 par jour pour chaque jour de retard dans la livraison de la quantité convenue. ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin H. Duchesne, secondé par M. l'échevin Jos. Lamontagne: "QUE ce conseil paye la somme de vingt piastres due par M. Johnny Chouinard pour loyer de mars et avril 1925, et de plus garantit par les présentes le paiement du loyer du logement occupé par M. Johnny Chouinard à raison de quinze piastres par mois à compter du premier mai 1925. De sorte que la motion principale

ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin M. Picotte, secondé par M. l'échevin Lamothe. "Que le gérant de la ville soit autorisé de faire réparer le plus tôt possible le trottoir de la rue longeant le pied de la montagne. ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin Létourneau, secondé par M. l'échevin Jos. Lamontagne. "Que le gérant de la ville soit autorisé d'acheter un camion de livraison légère marque "Chevrolet" pour le département de la Voirie. En amendement, il est proposé par M. l'échevin H. Lamothe, secondé par l'échevin M. Picotte. "Que le conseil autorise le gérant à acheter un "Runabout" marque "Chevrolet" avec couronne spéciale pour le département de la police, et un camion à livraison légère Ford pour le département de la Voirie. En sous-amendement, il a été proposé par M. l'échevin Hidola Duchesne, que: "Considérant que le règlement No. 179 voté par les citoyens de cette ville décrie l'achat d'un camion pour le département du feu. "Considérant qu'il a été démontré par les explications données, qu'avec ce nouveau système l'on ferait beaucoup d'économies, et qu'agir autrement ce serait faire un détournement de fonds. "Qu'en conséquence la motion principale et l'amendement susdit soient rejetés. Ce sous-amendement fautif de secondaire n'a pu être pris en considération. "Un autre sous-amendement a été proposé par Monsieur l'échevin Omer Journeault, alléguant que: "Considérant que le camion Ford n'est pas d'une capacité suffisante pour le département de la Voirie mais que sa vitesse serait suffisante pour le département de la police. "Qu'en conséquence ce conseil autorise l'achat d'un runabout Ford pour le département de la police et l'achat d'un camion Chevrolet pour le département de la Voirie. Ce sous-amendement facile à secondaire n'a pu être pris en considération. "Le vote est maintenant pris sur l'amendement et a donné le résultat suivant: POUR CONTRE O. Journeault, H. Lamothe, M. Picotte, Jos. Lamontagne, P. Létourneau, H. Duchesne. Le maire vote contre l'amendement qui est rejeté par la majorité d'une voix. "Le vote est alors pris sur la motion principale et a donné le résultat suivant: POUR CONTRE O. Journeault, H. Lamothe, Jos. Lamontagne, M. Picotte, P. Létourneau, H. Duchesne. De sorte que la motion principale

ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin H. Duchesne, secondé par M. l'échevin Jos. Lamontagne: "QUE le gérant municipal soit autorisé de demander des cotations pour des tuyaux en grès en béton, pour les égouts projetés. ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par M. l'échevin H. Lamothe: "QUE ce conseil paye la somme de vingt piastres due par M. Johnny Chouinard pour loyer de mars et avril 1925, et de plus garantit par les présentes le paiement du loyer du logement occupé par M. Johnny Chouinard à raison de quinze piastres par mois à compter du premier mai 1925. De sorte que la motion principale

ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin H. Duchesne, secondé par M. l'échevin Jos. Lamontagne: "QUE le gérant municipal soit autorisé de demander des cotations pour des tuyaux en grès en béton, pour les égouts projetés. ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par M. l'échevin H. Lamothe: "QUE ce conseil paye la somme de vingt piastres due par M. Johnny Chouinard pour loyer de mars et avril 1925, et de plus garantit par les présentes le paiement du loyer du logement occupé par M. Johnny Chouinard à raison de quinze piastres par mois à compter du premier mai 1925. De sorte que la motion principale

ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin H. Duchesne, secondé par M. l'échevin Jos. Lamontagne: "QUE le gérant municipal soit autorisé de demander des cotations pour des tuyaux en grès en béton, pour les égouts projetés. ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par M. l'échevin H. Lamothe: "QUE ce conseil paye la somme de vingt piastres due par M. Johnny Chouinard pour loyer de mars et avril 1925, et de plus garantit par les présentes le paiement du loyer du logement occupé par M. Johnny Chouinard à raison de quinze piastres par mois à compter du premier mai 1925. De sorte que la motion principale

ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin H. Duchesne, secondé par M. l'échevin Jos. Lamontagne: "QUE le gérant municipal soit autorisé de demander des cotations pour des tuyaux en grès en béton, pour les égouts projetés. ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par M. l'échevin H. Lamothe: "QUE ce conseil paye la somme de vingt piastres due par M. Johnny Chouinard pour loyer de mars et avril 1925, et de plus garantit par les présentes le paiement du loyer du logement occupé par M. Johnny Chouinard à raison de quinze piastres par mois à compter du premier mai 1925. De sorte que la motion principale

ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin H. Duchesne, secondé par M. l'échevin Jos. Lamontagne: "QUE le gérant municipal soit autorisé de demander des cotations pour des tuyaux en grès en béton, pour les égouts projetés. ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par M. l'échevin H. Lamothe: "QUE ce conseil paye la somme de vingt piastres due par M. Johnny Chouinard pour loyer de mars et avril 1925, et de plus garantit par les présentes le paiement du loyer du logement occupé par M. Johnny Chouinard à raison de quinze piastres par mois à compter du premier mai 1925. De sorte que la motion principale

ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin H. Duchesne, secondé par M. l'échevin Jos. Lamontagne: "QUE le gérant municipal soit autorisé de demander des cotations pour des tuyaux en grès en béton, pour les égouts projetés. ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par M. l'échevin H. Lamothe: "QUE ce conseil paye la somme de vingt piastres due par M. Johnny Chouinard pour loyer de mars et avril 1925, et de plus garantit par les présentes le paiement du loyer du logement occupé par M. Johnny Chouinard à raison de quinze piastres par mois à compter du premier mai 1925. De sorte que la motion principale

ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin H. Duchesne, secondé par M. l'échevin Jos. Lamontagne: "QUE le gérant municipal soit autorisé de demander des cotations pour des tuyaux en grès en béton, pour les égouts projetés. ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par M. l'échevin H. Lamothe: "QUE ce conseil paye la somme de vingt piastres due par M. Johnny Chouinard pour loyer de mars et avril 1925, et de plus garantit par les présentes le paiement du loyer du logement occupé par M. Johnny Chouinard à raison de quinze piastres par mois à compter du premier mai 1925. De sorte que la motion principale

ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin H. Duchesne, secondé par M. l'échevin Jos. Lamontagne: "QUE le gérant municipal soit autorisé de demander des cotations pour des tuyaux en grès en béton, pour les égouts projetés. ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par M. l'échevin H. Lamothe: "QUE ce conseil paye la somme de vingt piastres due par M. Johnny Chouinard pour loyer de mars et avril 1925, et de plus garantit par les présentes le paiement du loyer du logement occupé par M. Johnny Chouinard à raison de quinze piastres par mois à compter du premier mai 1925. De sorte que la motion principale

ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin H. Duchesne, secondé par M. l'échevin Jos. Lamontagne: "QUE le gérant municipal soit autorisé de demander des cotations pour des tuyaux en grès en béton, pour les égouts projetés. ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par M. l'échevin H. Lamothe: "QUE ce conseil paye la somme de vingt piastres due par M. Johnny Chouinard pour loyer de mars et avril 1925, et de plus garantit par les présentes le paiement du loyer du logement occupé par M. Johnny Chouinard à raison de quinze piastres par mois à compter du premier mai 1925. De sorte que la motion principale

ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin H. Duchesne, secondé par M. l'échevin Jos. Lamontagne: "QUE le gérant municipal soit autorisé de demander des cotations pour des tuyaux en grès en béton, pour les égouts projetés. ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par M. l'échevin H. Lamothe: "QUE ce conseil paye la somme de vingt piastres due par M. Johnny Chouinard pour loyer de mars et avril 1925, et de plus garantit par les présentes le paiement du loyer du logement occupé par M. Johnny Chouinard à raison de quinze piastres par mois à compter du premier mai 1925. De sorte que la motion principale

ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin H. Duchesne, secondé par M. l'échevin Jos. Lamontagne: "QUE le gérant municipal soit autorisé de demander des cotations pour des tuyaux en grès en béton, pour les égouts projetés. ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par M. l'échevin H. Lamothe: "QUE ce conseil paye la somme de vingt piastres due par M. Johnny Chouinard pour loyer de mars et avril 1925, et de plus garantit par les présentes le paiement du loyer du logement occupé par M. Johnny Chouinard à raison de quinze piastres par mois à compter du premier mai 1925. De sorte que la motion principale

ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin H. Duchesne, secondé par M. l'échevin Jos. Lamontagne: "QUE le gérant municipal soit autorisé de demander des cotations pour des tuyaux en grès en béton, pour les égouts projetés. ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par M. l'échevin H. Lamothe: "QUE ce conseil paye la somme de vingt piastres due par M. Johnny Chouinard pour loyer de mars et avril 1925, et de plus garantit par les présentes le paiement du loyer du logement occupé par M. Johnny Chouinard à raison de quinze piastres par mois à compter du premier mai 1925. De sorte que la motion principale

ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin H. Duchesne, secondé par M. l'échevin Jos. Lamontagne: "QUE le gérant municipal soit autorisé de demander des cotations pour des tuyaux en grès en béton, pour les égouts projetés. ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par M. l'échevin H. Lamothe: "QUE ce conseil paye la somme de vingt piastres due par M. Johnny Chouinard pour loyer de mars et avril 1925, et de plus garantit par les présentes le paiement du loyer du logement occupé par M. Johnny Chouinard à raison de quinze piastres par mois à compter du premier mai 1925. De sorte que la motion principale

ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin H. Duchesne, secondé par M. l'échevin Jos. Lamontagne: "QUE le gérant municipal soit autorisé de demander des cotations pour des tuyaux en grès en béton, pour les égouts projetés. ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par M. l'échevin H. Lamothe: "QUE ce conseil paye la somme de vingt piastres due par M. Johnny Chouinard pour loyer de mars et avril 1925, et de plus garantit par les présentes le paiement du loyer du logement occupé par M. Johnny Chouinard à raison de quinze piastres par mois à compter du premier mai 1925. De sorte que la motion principale

ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin H. Duchesne, secondé par M. l'échevin Jos. Lamontagne: "QUE le gérant municipal soit autorisé de demander des cotations pour des tuyaux en grès en béton, pour les égouts projetés. ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin Jos. Lamontagne, secondé par M. l'échevin H. Lamothe: "QUE ce conseil paye la somme de vingt piastres due par M. Johnny Chouinard pour loyer de mars et avril 1925, et de plus garantit par les présentes le paiement du loyer du logement occupé par M. Johnny Chouinard à raison de quinze piastres par mois à compter du premier mai 1925. De sorte que la motion principale

ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin M. Picotte, secondé par M. l'échevin Lamothe. "Que le gérant de la ville soit autorisé de faire réparer le plus tôt possible le trottoir de la rue longeant le pied de la montagne. ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin Létourneau, secondé par M. l'échevin Jos. Lamontagne. "Que le gérant de la ville soit autorisé d'acheter un camion de livraison légère marque "Chevrolet" pour le département de la Voirie. En amendement, il est proposé par M. l'échevin H. Lamothe, secondé par l'échevin M. Picotte. "Que le conseil autorise le gérant à acheter un "Runabout" marque "Chevrolet" avec couronne spéciale pour le département de la police, et un camion à livraison légère Ford pour le département de la Voirie. En sous-amendement, il a été proposé par M. l'échevin Hidola Duchesne, que: "Considérant que le règlement No. 179 voté par les citoyens de cette ville décrie l'achat d'un camion pour le département du feu. "Considérant qu'il a été démontré par les explications données, qu'avec ce nouveau système l'on ferait beaucoup d'économies, et qu'agir autrement ce serait faire un détournement de fonds. "Qu'en conséquence la motion principale et l'amendement susdit soient rejetés. Ce sous-amendement fautif de secondaire n'a pu être pris en considération. "Un autre sous-amendement a été proposé par Monsieur l'échevin Omer Journeault, alléguant que: "Considérant que le camion Ford n'est pas d'une capacité suffisante pour le département de la Voirie mais que sa vitesse serait suffisante pour le département de la police. "Qu'en conséquence ce conseil autorise l'achat d'un runabout Ford pour le département de la police et l'achat d'un camion Chevrolet pour le département de la Voirie. Ce sous-amendement facile à secondaire n'a pu être pris en considération. "Le vote est maintenant pris sur l'amendement et a donné le résultat suivant: POUR CONTRE O. Journeault, H. Lamothe, M. Picotte, Jos. Lamontagne, P. Létourneau, H. Duchesne. Le maire vote en faveur de la motion principale qui est adoptée à la majorité d'une voix.

ADOPTE. "Il est proposé par M. l'échevin Létourneau, secondé par M. l'échevin Jos. Lamontagne. "Que le gérant de la ville soit autorisé d'acheter un camion de livraison légère marque "Chevrolet" pour le département de la Voirie. En amendement, il est proposé par M. l'échevin H. Lamothe, secondé par l'échevin M. Picotte. "Que le conseil autorise le gérant à acheter un "Runabout" marque "Chevrolet" avec couronne spéciale pour le département de la police, et un camion à livraison légère Ford pour le département de la Voirie. En sous-amendement, il a été proposé par M. l'échevin Hidola Duchesne, que: "Considérant que le règlement No. 179 voté par les citoyens de cette ville décrie l'achat d'un camion pour le département du feu. "Considérant qu'il a été démontré par les explications données, qu'avec ce nouveau système l'on ferait beaucoup d'économies, et qu'agir autrement ce serait faire un détournement de fonds. "Qu'en conséquence la motion principale et l'amendement susdit soient rejetés. Ce sous-amendement fautif de secondaire n'a pu être pris en considération. "Un autre sous-amendement a été proposé par Monsieur l'échevin O

**La nomination**

(Suite de la 5ème page)

L'hon. J. C. E. Ouellet est né à Ste-Germaine, comté de Dorchester, paroisse ou il demeure, le 23 décembre, 1882, de Joseph-Sifroid Ouellet et de Marie Ouellet. Il est donc âgé de 46 ans et 4 mois. Son père était cultivateur comme l'est le nouveau membre du cabinet provincial. L'hon. M. Ouellet fut d'abord élu par acclamation aux élections générales de 1917. Il fut réélu, par la suite, aux élections de 1919, de 1923 et de 1927. Le 17 juillet 1905, l'hon. M. Ouellet, épousa Mlle Marie Ferland, fille de M. et Mme Louis Ferland, de Ste-Germaine. De cette union sont nés 14 enfants.

Par la nomination de l'hon. M. Ouellet comme ministre dans le cabinet Taschereau, le comté de Dorchester se trouve à avoir comme représentants, au parlement de Québec, comme à celui d'Ottawa, deux ministres. On sait que le député fédéral de Dorchester est l'hon. Lucien Cannon, solliciteur général.

Un autre comté seulement, en cette province, a cet honneur d'avoir, comme représentants dans les deux Parlements, des ministres de la Couronne: le comté de Châteauguay, qui est représenté à Québec par l'hon. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, et à Ottawa, par l'hon. J. Robb, ministre des Finances.

En tout dix-sept divisions électorales ont un ministre comme représentant, soit à Ottawa, soit à Québec. Ces comtés sont les suivants: Châteauguay, Huntingdon, Dorchester, Gaspé, St-Jacques, Québec-Est, Richelieu, Arthabaska, Bellechasse, Copton, Drummond, Lac-St-Jean, Mégantic, Montmorency, Ste-Anne, St-Henri et Terrebonne.

Une rumeur veut que M. Irénée Vautrin, député de St-Jacques, soit appelé prochainement à entrer dans le cabinet. Ce comté, comme celui de Châteauguay et de Dorchester, aurait donc l'honneur d'avoir deux ministres comme représentants. Le député fédéral de St-Jacques est, on le sait, l'hon. F. Rinfret, secrétaire d'Etat.

**LES PASSAGERS DE 3e CLASSE N'IRONT PAS A MONTREAL**

Québec, 3. — D. N. C. Les officiels des grandes compagnies de navigation de Québec ont catégoriquement nié hier que les océaniques continueraient directement à Montréal pour débarquer les passagers de 3e classe lorsqu'il y aurait trop de navires dans le port de Québec. Le "Star", de Montréal, avait déclaré (Suite à la 8ème page)

**POUR LE CHOIX D'UN CANDIDAT DANS L'ISLET**

Québec, 3. — D. N. C. — La convention libérale pour le choix d'un candidat à l'élection complémentaire qui doit se tenir dans l'Islet aura lieu le mardi 7 mai, à 2 heures de l'après-midi, à l'Islet Station. A la suite de cette assemblée sera tenue une grande assemblée au cours de laquelle des discours seront prononcés par le candidat, par les honorables H. Laferté, le nouveau ministre de la Colonisation et des Pêcheries, et Elysée Thériault, conseiller législatif et ancien député du comté à la Législature, et par M. F. Fafard, député de l'Islet aux Communes.

**L'HONORABLE PHILIPPE ROY AU CANADA**

Paris, 3. — Serv. Presse Canadienne. — L'hon. Philippe Roy, ministre du Canada en France, s'est embarqué, jeudi, au Havre à bord de "l'Île de France" pour un voyage au Canada. Il passera trois mois à visiter le Dominion, voyageant de Charlottetown à Victoria. Lorsqu'on lui demanda s'il avait signé la convention postale diminuant le tarif postal, M. Roy refusa de parler. Il déclara cependant que le sous-ministre des Postes, L.-J. Gaboriau, devait arriver en France la semaine prochaine pour conclure l'accord et que la nouvelle serait alors publiée.

**Pour le repos**

(Suite de la 8ème page)

freindre sans se rendre coupable de désobéissance.

Ne serait-ce pas un résultat appréciable, et qui vaut bien des labeurs et des fatigues, que d'avoir ainsi éclairé la conscience trop aveuglée des parents, que de leur avoir fait prendre la résolution de sanctifier eux-mêmes, et de faire mieux sanctifier par leurs enfants, le jour du dimanche? Nous en sommes convaincus et nous avons pleine confiance que ce résultat sera obtenu.

Mais la lutte n'est pas finie. Et encouragée par de nombreux concours qu'elle a rencontrés, la Ligue du dimanche entend bien poursuivre, sous la direction et les approbations de l'épiscopat, jusqu'à complète victoire, la tâche entreprise. Joseph-Papin Archambault, S. J. (La Vie nouvelle, mai 1929).

**ST-JOSEPH D'ALMA**

St-Joseph-d'Alma, 3. — D. N. C.

**Baptêmes**

Le 22, Joseph-Laurent-Raymond, enfant de Joseph Gagnon et de Lumina Jean. Parrain et marraine René Tremblay et Simonne Jean.

Le 24, Marie-Georgette-Céclie, enfant de Henri Bouliane et de Marie-Ange Beaumont. Parrain et marraine Jean Beaumont et Adéline Tremblay.

Le 24, Joseph-Pierre-Jean, enfant de Joseph Gagnon et de Christiana Coulombe. Parrain et marraine Pierre Gagnon et Rose-Alma Gagnon.

Le 25, Marie-Paule-Exilda, enfant de Elzéar Jean et de Marie-Elise Gauthier. Parrain et marraine Charles Lapointe et Exilda Gauthier.

Le 26, Joseph-Marc-Bertrand, enfant de Joseph-Ernest Tremblay et de Anna-Marie Couture. Parrain et marraine Armand Tremblay et Anaïs Bilodeau.

Le 26, Joseph-Jean-Marie-Bertrand, enfant de Georges Gagnon et de Régina Belley. Parrain et marraine Léger Côté et Lucie-Anna Bouchard.

**Les jolies lettres**

(Suite de la 6ème page)

mais nous aurons vite fait la paix à son retour.

Je suppose qu'en ville, Cousine, on ne voit que très peu, si peu de neige qu'il semble que l'hiver n'ait jamais existé? Il est vrai de dire que l'eau et la boue des rues se chargent de donner le change à cette illusion; mais le soleil aura tôt fait, sous ses brûlantes caresses, de remettre toute chose au point.

Ble-Mûr serait-elle rancunière?... J'accepte son pardon en lui promettant que jamais plus je ne la ferai fâcher. Son beau blé mûr devient une chose d'actualité en cette saison, et

surtout cette année; Jean le Défricheur en sait quelque chose, lui qui comme moi a besoin d'une semence à l'épreuve de la rouille.

Ce Diable d'Ingénieur est prié de nous servir la suite de ses mémoires; il ne s'arrêtera pas en si bon chemin.

Et Cambrioleur?... Sonnez encore le clairon, je vous prie, Cousine; il faut qu'il revienne, je ne me console pas de son départ. Il ne doit pas avoir épuisé les tours de son sac à malice et je crois que nous n'aurons pas eu tort d'insister. Eh là!... Voici que la plume ralentit, je lui donne congé et vous prie de me croire, Cousine. Le plus dévoué des cousins,

LOUIS HEBERT.

N. B. — Excusez les accents et les virgules qui manquent. Madeleine, qui s'en vante, n'est pas là pour faire les corrections.

**Pour vous Mesdames**

Le Service de Librairie du Progrès a le plus beau choix de livres que vous puissiez rêver!... Ceux-ci méritent d'être signalés particulièrement à votre attention:

**Conférences aux Mères Chrétiennes.** Par Mgr Charles Cay. 2 magnifiques volumes. Les leçons données aux Mères chrétiennes dans ce magnifique ouvrage leur feront mieux connaître la noblesse et l'importance de leurs devoirs. Les 2 vol. . . . \$3.00

**La femme au Foyer** par Mgr Tissier. La femme au Foyer n'est pas un manuel de piété. Il se présente aux lectrices comme un code pratique de morale domestique. Presque toutes les questions qui touchent à la vie personnelle des femmes, et à la vie intime, au foyer, des épouses et des mères, y sont étudiées avec une sincérité apostolique et y reçoivent une solution chrétienne. 1 vol. . . 0.75

**Aux Mères.** — Causeries sur l'éducation par Jean Charruau. Un beau livre qui sera utile aux femmes sérieuses et vraiment chrétiennes qui s'avouent brave-ment qu'elles ne sont pas parfaites et qu'elles ont besoin d'être assistées dans l'oeuvre si importante de l'éducation. 1 vol. 0.75

**La retraite de Madame.** Par l'Abbé M. Davenne. Superbe ouvrage, en trois volumes: 1er, L'Ascension, (3 chapitres: Le mari — la maison — Les enfants).

2e, Le Sommet, (7 chapitres: Le lever — Le courrier — Les ordres — La messe — Les repas — Les visites — Après-dîner).

3e, La descente, (7 chapitres: Demi-siècle — Voix du devoir — Voix intérieures — Devoirs d'aïeule — Examen de vie — Dernières pensées — Nunc dimittis).

Chaque volume se vend séparément à . . . . . \$0.35  
Les 3 volumes . . . . . \$1.00  
Les quatre livres de la femme. Par Paul Combes.

1er, Le Livre de l'Epouse.  
2o, Le Livre de la Maitresse de Maison.

3o, Le Livre de la Mère.  
4o, Le Livre de l'Educatrice.

Chaque volume séparément, 0.75  
Les 4 volumes offerts pour \$2.75  
**Futures épouses.** Par l'Abbé Charles Grimaud. Livre superbe offert par l'auteur "Aux Mères et à leurs grandes jeunes filles". 1 vol. . . . . 0.75

**L'Epouse attrait du Foyer.** — Peut-être considéré comme la suite du précédent, par le même auteur. . . . . 0.75

**La Langue des Femmes.** — Par Mgr Tissier.

"L'intérêt seul des âmes nous a guidés dans nos tableaux, affir-

me l'auteur. Ces tableaux sembleront chargés à quelques-unes, car ils rassemblent en une seule femme, assez rare sans doute telle que je la dépeins, les défauts éparpillés en beaucoup. Nos lectrices feront elles-mêmes leur part... et nous écouteront jusqu'au bout avec le désir de retirer de ce livre s'y cache". — Ce beau livre est en vente à . . . . . 0.75

**La Mère et ses enfants.** Mgr Tissier. — Intéressant petit volume divisé en trois parties: 1ère Leurs études — 2e. Leurs récréations — 3e, Leur vocation.

Toutes les mères devraient se procurer ce recueil d'utiles et sages conseils. — En vente pour \$0.35.

**AU SERVICE DE LIBRAIRIE DU "PROGRES"**

**LE DEVOIR PROFESSIONNEL**

Le R. P. Archambault vient de publier "Le devoir professionnel": nouveau volume, ajouté

à la longue série due à sa plume féconde et apostolique. Ce dernier ouvrage n'est pas le moins important ni le moins nécessaire. Plusieurs de nos professionnels ignorent, même méconnaissent les devoirs propres à leur charge. Et quand on songe qu'ils forment la classe dirigeante! Des lors il est facile de juger s'y cache". — Ce beau livre est en vente à . . . . . 0.75

Ce petit volume est un peu comme le prolongement des retraites fermées. Il s'adresse aussi aux professionnels qui n'ont pas encore savouré toute la joie d'un séjour à Manrèse. L'auteur se propose de continuer son travail pour les industriels et les commerçants. Souhaitons qu'il puisse bientôt compléter cet ouvrage devenu nécessaire.

Ces pages brillent par leur élégante sobriété. Toute la vérité y est dite. Mais qui connaît la douce philosophie du Père Archambault admettra facilement

tout le charme pressant de cette oeuvre destinée à l'élite. Et ce dont il faut particulièrement savoir gré à l'auteur, c'est d'avoir consacré une bonne partie de son ouvrage au devoir social. Ce devoir, combien hélas! ne s'en soucient pas du tout. Et pourtant, il existe bel et bien, et l'on ne peut s'y soustraire. Espérons, que tous en seront convaincus après la lecture du **Devoir professionnel**, que nous souhaitons voir dans toutes les bibliothèques de la classe dirigeante.

A la librairie du "Progrès" \$0.75

Pourquoi acheter vos articles de bureau à Québec, Montréal ou Toronto, lorsque vous les avez à la portée de votre main "Au Service de Librairie du Progrès du Saguenay, 12, Ave Labrecque, Chicoutimi, P.Q.

**ENJOYEZ VOS piéces sombres**



**LINOLEUM DOMINION**

Ajoutez des couleurs fraîches, brillantes, et de la gaieté dans chaque pièce... sans dépenser beaucoup d'argent en choisissant un Linoléum Dominion approprié.

Ce matériel attrayant et facile à nettoyer vous est offert dans des dessins et coloris pour chaque pièce... et dans des largeurs convenables qui en font le plancher idéal.

Épargnez-vous des heures de balayage et de nettoyage; et ayez quand même des planchers toujours propres... plaisants à la vue et agréables sous le pied.

Le Linoléum Dominion est offert dans une grande variété de dessins et dure des années et des années. Il se pose facilement et rapidement.

**Autres Jolis Planchers Dominion**

Le Linoléum Incrusté Dominion, avec le fameux nouveau fini Domolac, donne de la distinction à toute pièce où il est posé. Il dure indéfiniment. De prix modique. Les Carpettes en Linoléum Dominion, faites dans des grands populaires à des prix populaires, jouissent d'une grande faveur par leur beauté et leur durée.

Fait dans la Province de Québec par les manufacturiers du fameux Linoléum Battleship Dominion.

Dans tous les magasins d'ameublements et à rayons

**AUSSI SOUVENT QUE L'APPETIT LES DEMANDE!**

On les sert d'abord à déjeuner. Depuis lors les Flocons de Maïs Kellogg ont fait le tour du cadran-- déjeuner, goûter, souper des enfants, avant de se coucher, à chaque fois que l'appétit les demande.

Les Flocons de Maïs Kellogg sont toujours légers et on ne peut plus croustillants. Un régal sain pour les enfants — si facile à digérer. 12,000,000 de personnes optent pour les Flocons de Maïs de Kellogg tous les jours... Vous trouverez toujours du profit à demander le paquet rouge et vert. Chez tous les épiceries. Fabriqués par Kellogg à London, Ontario.

**LES FLOCONS DE MAIS DE Kellogg's**



**Le Magasin Pierre Abraham**

est actuellement complètement installé, dans son nouveau local, (ancien poste du magasin Central, département des nouveautés). Sa dernière vente d'ouverture et d'inauguration a eu le succès attendu.

Il reste encore des occasions magnifiques dans les lignes de nouveautés comme dans les marchandises nouvellement reçues que nous vendrons avec les mêmes réductions que pendant notre vente.

POUR ceux qui n'ont pu venir la semaine passée, nous les invitons cordialement à venir sans faute, (dans leur intérêt), examiner ce que nous offrons, car nous sommes persuadés que des valeurs comparables sont introuvables nulle part ailleurs.

Invitation spéciale aux jeunes gens de venir visiter notre département de vêtements sur mesure.	<b>CHEMISES D'OUVRAGE</b> Chemises de mécaniciens, avec 1 ou 2 cols. Valeur \$2.00, Pour . . . . . <b>\$1.29</b>
Manteaux pour dames en poiret, dernière nouveauté, toutes les teintes désirées. Valeur \$22.50, pour . . . . . <b>\$12.95</b>	<b>CHEMISES</b> De toilette en broadcloth, pour hommes. Val. 2.25, pour . . . . . <b>99c</b>

Nous informons les dames que nous avons les fameux patrons McCall.

**PIERRE ABRAHAM**  
336, rue Racine, Chicoutimi.  
EN FACE DE L'ARENA  
— Tél. 757 —

Vous pouvez vous procurer le LINOLEUM DOMINION CHEZ **La Cie Industrielle de Chicoutimi** 421, Rue Racine, CHICOUTIMI

**Le magasin RIVERIN & PERRON**  
72, RUE BOSSE - Chicoutimi-Ouest  
A toujours en main le LINOLEUM DOMINION

Le LINOLEUM DOMINION se vend chez **GAGNON & FRERE**  
142, rue Racine - CHICOUTIMI

**La Maison P.-T. Légaré Limitée**  
Rue Racine, CHICOUTIMI  
A toujours un assortiment complet de LINOLEUM DOMINION

Nous vendons les produits ci-dessus **LE MAGASIN CENTRAL**  
Dept. des Meubles 338, rue Racine Tél. 538 Chicoutimi

# L'ENTRE AMIS

JE DOIS JE VEUX

## NOTRE COURRIER

**AVIS.** — Sous cette rubrique, nous répons, le jeudi de chaque semaine, à toutes les lettres convenables, simplement signées d'un pseudonyme, qui nous sont adressées, et à toutes les questions qui nous sont posées. Nous publions aussi en page de fond, c'est-à-dire le samedi de chaque semaine, les renseignements et les nouvelles relatives à la publication de nos articles destinés à la publication sous le titre de "L'Entre-Amis". Les lettres destinées à l'Entre-Amis doivent être adressées à :

La Directrice du Foyer,  
Le Progrès du Saguenay,  
Chicoutimi.

**MARIA.** — Je me demandais ce que vous devenez, ma bonne cousine, et votre lettre m'a fait un gros plaisir. Les nouvelles reçues de l'Entre-Amis sauront que vous leur souhaitez la bienvenue et que vous les appréciez beaucoup. Je vous remercie des belles choses que votre indulgence trouve à dire de mon travail. La réunion du 18 a eu tout le succès que méritait la cause qu'elle s'était proposée de défendre, et vous en avez dû avoir des échos par le journal. La Ligue Catholique Féminine demande des apôtres dans tout notre diocèse; pourquoi ne prendriez-vous pas l'initiative d'un mouvement en sa faveur dans votre paroisse?... Conférez à ce sujet avec Monsieur le curé et, sur votre demande, nous vous fournirons tous les documents requis pour un Centre de propagande existe maintenant à Chicoutimi pour contrôler toutes les activités du diocèse. Votre amical bonjour à Madeleine de Verchères et à tous les membres du Foyer.

**GRENOUILLETTE.** — Ne vous faites pas de reproches, ma cousine, car je vous trouve plutôt fidèle. Je suis heureuse que vous avez fait ce beau voyage. Je ne connais le Frère André que de réputation, mais saint Joseph est un de mes meilleurs amis. Nous sommes toujours un peu impatientes lorsque nous demandons au bon Dieu ses faveurs et nous oublions un peu trop qu'il ne nous les dispense qu'avec équité et sagesse, ne nous accordant que celles qu'il sait le plus utiles à notre avancement spirituel. Je dis aux cousins et cousines que votre pensée traverse souvent le Saguenay, pour les rejoindre au foyer et que vous les saluez tous d'un amical bonjour.

**REINE BLANCHE.** — Le fait d'avoir confié à l'aile du pigeon votre bonne missive m'explique que quelle se soit fait un peu attendre. Car il est bien lent, notre printemps canadien, soit dit sans intention mauvaise. Vous avez dû lire dans le journal le résultat de la réunion du 18. Il ne faut, pour faire partie de la Ligue Catholique Féminine, qu'être modeste comme le sont toutes les institutrices qui se dévouent à l'éducation de l'enfance et précèdent par l'exemple aussi bien que par la parole. D'ailleurs, si vous tenez à avoir des renseignements plus détaillés, vous n'aurez qu'à me donner une adresse postale et je vous les enverrai. Vous avez raison de dire que les livres canadiens sont fort chers et qu'avec la meilleure volonté du monde, nous ne pouvons nous procurer ceux que nous aimons à lire. Je viens de lire "L'homme qui va", de J.-C. Harvey, et, sans vouloir me poser en critique, je puis vous assurer qu'il est du nombre de ceux qu'il ne faut pas regretter de ne pouvoir acheter. Je salue pour vous Tante Léna et Hélène. Cette dernière, je ne crois pas être indiscret en le disant, est bien la charmante Cousine Berthe de l'Opinion Publique. J'offre vos sympathies à Le Sais-Tu et lui dis que vous aurez un souvenir dans vos prières pour

l'âme de son cher disparu. Les malades du Foyer seront touchés du souhait que vous faites afin que le printemps ramène à leurs lèvres le sourire et leur apporte force et santé. J'irai probablement au Lac-St-Jean à l'Ascension, mais pas de votre côté. Ce sera une excellente idée de venir à Chicoutimi avant de retourner au sud et j'espère que vous le mettrez à exécution. Au plaisir de vous lire prochainement.

**JEANNE DES BLES.** — Je vous admire toujours, chère cousine, et c'est moi bien plus que vous qui gagnez à notre correspondance. La besogne de la fermière est fatigante, mais si saine. Si je vais au Lac-St-Jean à l'Ascension, ce ne sera pas chez vous, car j'ai une sœur qui "espère" ma visite depuis très longtemps et je ne la décevrai pas si je puis prendre deux jours de congé. La visite chez-vous sera pour l'instant déclinée. Il vaut infiniment mieux, non seulement pour les cultivateurs mais pour toutes les autres classes de la société, se priver de luxes dans l'ameublement que d'acheter à crédit. J'offre à Le Sais-Tu vos sincères sympathies à l'occasion du grand deuil qui vient de la frapper et vous prie de croire à mon amitié toujours sincère et fidèle.

**BARNABEE BOIS VIN.** — Je regrette de ne pouvoir satisfaire votre curiosité au sujet de ces deux correspondants dont je ne suis pas autorisé à dévoiler l'incognito. On ne peut s'abonner au Progrès du Saguenay seulement pour le jour où paraît le courrier. L'abonnement quotidien est de quatre dollars par année. Je suis peiné, vraiment, d'être dans l'obligation de vous décevoir ainsi.

**COEUR AIMANT.** — Ce mal dans le dos ne me dit rien qui vaille et je vous conseille de vous bien reposer, de vous soigner. C'est beau et méritoire de souffrir, mais la vie est un bien précieux auquel il faut tenir pour faire honneur à Celui qui nous en a fait présent. Il y a longtemps que j'ai eu le plaisir de connaître le cousin Pluton et vous ne dites rien d'exagéré au sujet de sa "gentillesse", de son amabilité. Il recueillera ici votre plus cordial bonjour. Le Sais-Tu sera touchée de la sympathie que vous lui témoignez. Je dis à Fleur d'Espérance que vous lui donnez non pas un brin, mais une grosse part de votre amitié. La Révérende Mère dont vous parlez doit venir à Chicoutimi cette semaine, je crois. Si je la vois, je lui transmettrai votre message avec le plus grand plaisir. Au revoir, Coeur Aimant.

**MARCHETA.** — Je transmets à Pluton votre désir de correspondre avec lui. S'il s'y rend, je suis sûre qu'il sera disposé à faire les premiers pas et je me ferai un plaisir de vous faire parvenir le premier billet qu'il m'adressera. Trop heureuse de vous avoir obligée et j'espère que vous ne ferez, de temps à autre, une petite visite.

**ELVIRE.** — A la bonne heure! Ce pseudo me plaît plus que l'autre, je vous le confesse. J'ai tout de suite reconnu votre écriture, car je vous attendais avec hâte; vous êtes restée longtemps silencieuse, ma petite cousine. Nos réunions hebdomadaires sont toujours nombreuses, car si quelques amis se font un peu désirer, des nouveaux nous arrivent chaque semaine, et le foyer ne manque jamais d'entraîn. Le Sais-Tu saura de toute votre sympathie lui est ac-

quise à l'occasion de la perte de son bien-aimé père. Le temps passe vraiment très vite lorsqu'il est bien employé et il l'est toujours par les institutrices. Vos amitiés à tous et au revoir.

**QUI ME RECONNAITRA ?** — Vous n'avez fait qu'user d'un droit commun en m'appelant cousine, et vous n'avez pas trop espéré en vous persuadant que, comme tant d'autres venus avant vous, vous seriez la bienvenue à l'Entre-Amis. Et puis que vous avez l'habitude de lire nos pages, nous vous mettons dès ce jour un nombre de nos anciennes et fidèles amies. Écrivez souvent et longuement si vous voulez me faire plaisir. Votre pseudo m'intrigue et je me demande si je ne "reconnais" pas en vous une ancienne cousine qui m'écrivait du même endroit d'où m'est adressée votre lettre, votre écriture aussi m'est familière. Est-ce que je fais erreur.

**BRUNE METHODIENNE.** — Encore est un reproche qui ne vous sera jamais adressé par votre cousine; entrez au Foyer et jouissez de la bonne chaleur d'amitié qui s'en dégage. Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à ma santé, tout d'abord; c'est à peine si j'ai eu un soupçon de grippe. Rien ne peut m'être plus agréable que de vous entendre dire que la lecture du Foyer vous intéresse et que vous y venez avec plaisir. Dites-moi tous vos chagrins et toutes vos joies, ma petite cousine, comme à une grande sœur qui vous aime et vous veut heureuse.

Remplacer un maman trop tôt disparue auprès d'un père, de jeunes frères et sœurs, est une tâche que bien des jeunes filles de votre âge trouveraient trop ardue et je suis contente de vous entendre dire que vous vous y adonnez de tout votre cœur, non seulement avec courage mais avec gaieté. L'on dira encore que les jeunes filles de notre époque manquent de sérieux. Au revoir, ma petite cousine.

**DONA MIA.** — J'attendais votre lettre, puisque le moment approche où je dois faire une petite fugue de votre côté. Mon programme comporte tous mes amis échelonnés le long du parcours, et votre joli "Coin" y figure, sinon en premier, car vous savez quelles attaches j'ai ailleurs, du moins en bonne et due place. Vous me permettez bien de publier votre opinion au sujet de La Ligue Catholique, qui semble devoir rencontrer beaucoup de sympathie dans notre région. Je suis, moi aussi, invitée à une ordination et je vais vous écrire bientôt au sujet d'un projet que je caresse et qui se réalisera si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

**PETITE MISSIONNAIRE.** — L'Entre-Amis, il y a quinze jours, n'a paru que le vendredi, c'est pour cela que vous ne l'avez pas vu, je suppose, car je vous y avais répondu. Je ne pourrais demeurer longtemps chez-vous car il faudra que je sois de retour à Chicoutimi le 12 au matin. Mais nous aurons toujours les temps de nous voir. Vous avez dû jouir de la présence de votre jeune frère qui doit être presque un homme, maintenant. Vous avez eu bien tort de laisser votre beau chapelet dans l'église. Saint Antoine vous le fera peut-être retrouver. Amitiés à votre sœur et à sa famille. J'ai bien hâte de vous revoir tous.

**ROSE BLANCHE.** — Je vous aime mieux sous ce pseudo, ma chère cousine, que sous celui de Petite Chatte Blanche, et je vous en dirai volontiers la raison, les raisons, plutôt, car j'en ai plusieurs. D'abord, "je déteste les chats", c'est bien catégorique, n'est-ce pas?... Puis, n'avez-vous pas lu ce roman de Dely, intitulé "La Chatte Blanche" et dont l'héroïne est une coquine accomplie?... Ces raisons sont-elles suffisantes, dites?... Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux cousins et cousines; je salue Durandaj de votre part et Rose Rouge qui est votre meilleure amie. Les oeuvres d'André Theuriot ne sont pas à l'index, mais ne conviennent rien à une jeune fille, et l'abbé Bethléem n'est pas tendré pour elles

venez chez moi!

La-dessus, maître Martin le prit par les épaules et l'étouffa dans ses bras, comme il avait coutume de faire quand il voulait témoigner à quelqu'un tout son contentement.

Frédéric se sentit renaître à cet accueil amical de maître Martin, son trouble se dissipa, et non seulement il fit sans hésiter sa demande personnelle, mais il recommanda Reinhold.

—Eh! répartit maître Martin, vous ne pouvez venir mieux à propos, j'ai beaucoup de travail et les ouvriers me font défaut. Je vous accepte donc tous deux de bon coeur. Le banquet touche à sa fin, mais il y a encore de la place pour vous, et Rosa vous servira.

Et maître Martin introduisit les deux apprentis dans la salle du festin. Les maîtres étaient assis autour de la table, et le digne chef de la corporation, Jacobus Paumgartner, occupait le haut bout; tous les visages étaient enluminés, on venait de servir le dessert et un vin généreux perlait dans les grands verres. La conversation était arrivée à ce point où chacun parle à haute voix du sujet qui l'occupe, et s' imagine être entendu et compris, en riant aux éclats sans savoir pourquoi.

Mais quand maître Martin, tenant l'un et l'autre des jeunes gens par la main, annonça à haute voix

que tous deux au moment propice s'étaient présentés chez lui munis de bons certificats, il y eut un silence général et chacun regarda les nouveaux venus avec une expression de plaisir. Reinhold promenait avec fierté ses regards autour de lui, mais Frédéric baissait les yeux en tournant sa barrette dans sa main. Maître Martin désigna aux jeunes gens leurs places au bas de la table, mais c'était pour eux les places les meilleures, car Rosa vint s'asseoir entre eux et leur servit des mets exquis et entre ces deux jeunes hommes, au milieu de ces vieux maîtres à barbe grise, c'était un tableau saisissant qui faisait songer à ces petits nuages brillants du matin qui montent dans un ciel sombre, ou bien encore à des fleurs du printemps qui élèvent leurs têtes resplendissantes au-dessus de l'herbe morte et incolore. Frédéric osa à peine respirer, d'émotion et de bonheur. Parfois il jetait un regard à la dérobée sur celle qui occupait toutes ses pensées, puis il baissait les yeux sur son assiette qu'il semblait hors d'état de vider. Reinhold par contre, ne quittait pas de vue la ravissante jeune fille et fixait sur elle ses prunelles flamboyantes. Il crut bon de faire le récit de ce qu'il avait observé dans ses lointains voyages, avec un entrain dont Rosa n'avait point d'idée. Elle était tout yeux, tout oreilles, et sans qu'elle en eût conscience, elle sentait dans le feu de la narration, Reinhold

lui saisir la main et la presser contre son coeur.

—Mais, s'écria tout à coup Reinhold en s'interrompant, pourquoi donc Frédéric demeure-t-il la immobile et silencieux? Viens, buvons à la santé de la jolie demoiselle qui nous reçoit avec tant d'hospitalité.

Frédéric saisit d'une main tremblante le grand verre que Reinhold avait rempli jusqu'au bord et pour faire raison à son ami, le vida d'un trait.

—Puisse notre cher maître vivre longtemps, dit Reinhold.

Il rempli les verres et Frédéric dut boire de nouveau; — alors les fumées du vin montèrent à sa tête, son sang brûlant bouillonna dans ses veines et les fit battre.

—Ah! j'éprouve un bien-être incroyable, murmura-t-il, tandis que la rougeur enluminait le visage; ah! je ne me suis jamais senti aussi bien!

Rosa, qui donnait à ses paroles un ne tout autre interprétation lui souriait avec une tendresse ineffable. Alors Frédéric, abandonnant toute timidité, s'écria:

—Chère Rosa, vous ne vous souvenez sans doute plus de moi?

—Eh! mon cher Frédéric, répondit Rosa, baissant les yeux, c'est moi qui ne vous oublie pas.

—Eh! mon frère, dit Reinhold riant toujours, on ne songeait nullement à Rosa, tu es un rêveur. Viens, partons enfin pour la ville.

Frédéric se leva et continua sa route, l'esprit tout bouleversé. Pendant que dans l'hôtelierie ils se lavaient et s'épousaient, Reinhold dit à son compagnon:

—Pour moi, je ne sais chez quel maître aller, je ne connais personne ici, et j'ai pensé que tu ferais bien de m'emmener chez maître Martin, mon cher frère. Peut-être aurais-je la chance d'être reçu dans son atelier.

—Tu m'otés un poids bien lourd du coeur, répondit Frédéric, car si tu restes avec moi, j'aurai moins de peine à vaincre mon trouble, mon

anxiété.

—Proposition, sur la laquelle, tu auras

à profiter avec grand succès; en sorte que le plus jeune n'avait jamais mieux dessiné, et le plus âgé n'avait jamais mieux peint. Quand les portraits furent achevés, les deux artistes s'embrassèrent avec effusion et chacun était ravi, transporté de l'oeuvre de son ami, chacun déclara que son rival avait mérité le prix. Mais il arriva que ce fut le plus jeune qui l'obtint, et alors il s'écria tout à coup:

Comment aurais-je droit à cette récompense; quel est mon mérite auprès de celui de mon ami? Comment aurais-je pu produire sans ses conseils, sans son aide, une oeuvre de quelque valeur! Mais le plus âgé répondit:

Ne m'as-tu pas assisté tout autant de tes bons avis; mon tableau n'est cer-

tainement pas mal, mais c'est à toi que le prix revient légitimement. Tendre au même but, franchement, hardiment, c'est le fait de deux amis sincères, et le laurier qu'obtient le vainqueur honore aussi le vaincu. Je ne t'en aime que davantage, puisque la victoire a été si bien disputée, et que ton triomphe me vaut autant d'honneur que de renommée.

Reinhold s'arrêta un instant et reprit aussitôt:

—N'est-ce pas, Frédéric, que le peintre avait raison? se disputer le même prix avec ardeur, mais sans user d'aucune fraude, d'aucune arrière-pensée, n'est-ce pas le vrai moyen de resserrer les liens qui unissent deux coeurs au lieu de les séparer? Dans ces coeurs nobles peut-il y avoir de la place pour les petites jalousies, ou pour la haine dissimulée?

—Jamais, répondit Frédéric, jamais à coup sûr. Nous voilà devenus de vrais frères dévoués l'un à l'autre; bientôt nous aurons achevé tous deux notre oeuvre de maîtrise à Nuremberg, un bon tonneau de deux foudres, mais que le ciel me preserve d'éprouver le moindre dépit si le tien, mon cher frère Reinhold, est mieux fait que le mien.

—Haha! haha! dit Reinhold riant aux éclats, laisse-moi donc avec ton chef-d'oeuvre, tu le finiras au gré de meilleurs tonneliers. Et si tu hésites sur de la grandeur, sur la proportion, sur la hauteur, tu auras

à l'occasion de la perte de son bien-aimé père. Le temps passe vraiment très vite lorsqu'il est bien employé et il l'est toujours par les institutrices. Vos amitiés à tous et au revoir.

**QUI ME RECONNAITRA ?** — Vous n'avez fait qu'user d'un droit commun en m'appelant cousine, et vous n'avez pas trop espéré en vous persuadant que, comme tant d'autres venus avant vous, vous seriez la bienvenue à l'Entre-Amis. Et puis que vous avez l'habitude de lire nos pages, nous vous mettons dès ce jour un nombre de nos anciennes et fidèles amies. Écrivez souvent et longuement si vous voulez me faire plaisir. Votre pseudo m'intrigue et je me demande si je ne "reconnais" pas en vous une ancienne cousine qui m'écrivait du même endroit d'où m'est adressée votre lettre, votre écriture aussi m'est familière. Est-ce que je fais erreur.

**BRUNE METHODIENNE.** — Encore est un reproche qui ne vous sera jamais adressé par votre cousine; entrez au Foyer et jouissez de la bonne chaleur d'amitié qui s'en dégage. Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à ma santé, tout d'abord; c'est à peine si j'ai eu un soupçon de grippe. Rien ne peut m'être plus agréable que de vous entendre dire que la lecture du Foyer vous intéresse et que vous y venez avec plaisir. Dites-moi tous vos chagrins et toutes vos joies, ma petite cousine, comme à une grande sœur qui vous aime et vous veut heureuse.

Remplacer un maman trop tôt disparue auprès d'un père, de jeunes frères et sœurs, est une tâche que bien des jeunes filles de votre âge trouveraient trop ardue et je suis contente de vous entendre dire que vous vous y adonnez de tout votre cœur, non seulement avec courage mais avec gaieté. L'on dira encore que les jeunes filles de notre époque manquent de sérieux. Au revoir, ma petite cousine.

**DONA MIA.** — J'attendais votre lettre, puisque le moment approche où je dois faire une petite fugue de votre côté. Mon programme comporte tous mes amis échelonnés le long du parcours, et votre joli "Coin" y figure, sinon en premier, car vous savez quelles attaches j'ai ailleurs, du moins en bonne et due place. Vous me permettez bien de publier votre opinion au sujet de La Ligue Catholique, qui semble devoir rencontrer beaucoup de sympathie dans notre région. Je suis, moi aussi, invitée à une ordination et je vais vous écrire bientôt au sujet d'un projet que je caresse et qui se réalisera si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

**PETITE MISSIONNAIRE.** — L'Entre-Amis, il y a quinze jours, n'a paru que le vendredi, c'est pour cela que vous ne l'avez pas vu, je suppose, car je vous y avais répondu. Je ne pourrais demeurer longtemps chez-vous car il faudra que je sois de retour à Chicoutimi le 12 au matin. Mais nous aurons toujours les temps de nous voir. Vous avez dû jouir de la présence de votre jeune frère qui doit être presque un homme, maintenant. Vous avez eu bien tort de laisser votre beau chapelet dans l'église. Saint Antoine vous le fera peut-être retrouver. Amitiés à votre sœur et à sa famille. J'ai bien hâte de vous revoir tous.

**ROSE BLANCHE.** — Je vous aime mieux sous ce pseudo, ma chère cousine, que sous celui de Petite Chatte Blanche, et je vous en dirai volontiers la raison, les raisons, plutôt, car j'en ai plusieurs. D'abord, "je déteste les chats", c'est bien catégorique, n'est-ce pas?... Puis, n'avez-vous pas lu ce roman de Dely, intitulé "La Chatte Blanche" et dont l'héroïne est une coquine accomplie?... Ces raisons sont-elles suffisantes, dites?... Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux cousins et cousines; je salue Durandaj de votre part et Rose Rouge qui est votre meilleure amie. Les oeuvres d'André Theuriot ne sont pas à l'index, mais ne conviennent rien à une jeune fille, et l'abbé Bethléem n'est pas tendré pour elles

venez chez moi!

La-dessus, maître Martin le prit par les épaules et l'étouffa dans ses bras, comme il avait coutume de faire quand il voulait témoigner à quelqu'un tout son contentement.

Frédéric se sentit renaître à cet accueil amical de maître Martin, son trouble se dissipa, et non seulement il fit sans hésiter sa demande personnelle, mais il recommanda Reinhold.

—Eh! répartit maître Martin, vous ne pouvez venir mieux à propos, j'ai beaucoup de travail et les ouvriers me font défaut. Je vous accepte donc tous deux de bon coeur. Le banquet touche à sa fin, mais il y a encore de la place pour vous, et Rosa vous servira.

Et maître Martin introduisit les deux apprentis dans la salle du festin. Les maîtres étaient assis autour de la table, et le digne chef de la corporation, Jacobus Paumgartner, occupait le haut bout; tous les visages étaient enluminés, on venait de servir le dessert et un vin généreux perlait dans les grands verres. La conversation était arrivée à ce point où chacun parle à haute voix du sujet qui l'occupe, et s' imagine être entendu et compris, en riant aux éclats sans savoir pourquoi.

Mais quand maître Martin, tenant l'un et l'autre des jeunes gens par la main, annonça à haute voix

que tous deux au moment propice s'étaient présentés chez lui munis de bons certificats, il y eut un silence général et chacun regarda les nouveaux venus avec une expression de plaisir. Reinhold promenait avec fierté ses regards autour de lui, mais Frédéric baissait les yeux en tournant sa barrette dans sa main. Maître Martin désigna aux jeunes gens leurs places au bas de la table, mais c'était pour eux les places les meilleures, car Rosa vint s'asseoir entre eux et leur servit des mets exquis et entre ces deux jeunes hommes, au milieu de ces vieux maîtres à barbe grise, c'était un tableau saisissant qui faisait songer à ces petits nuages brillants du matin qui montent dans un ciel sombre, ou bien encore à des fleurs du printemps qui élèvent leurs têtes resplendissantes au-dessus de l'herbe morte et incolore. Frédéric osa à peine respirer, d'émotion et de bonheur. Parfois il jetait un regard à la dérobée sur celle qui occupait toutes ses pensées, puis il baissait les yeux sur son assiette qu'il semblait hors d'état de vider. Reinhold par contre, ne quittait pas de vue la ravissante jeune fille et fixait sur elle ses prunelles flamboyantes. Il crut bon de faire le récit de ce qu'il avait observé dans ses lointains voyages, avec un entrain dont Rosa n'avait point d'idée. Elle était tout yeux, tout oreilles, et sans qu'elle en eût conscience, elle sentait dans le feu de la narration, Reinhold

lui saisir la main et la presser contre son coeur.

—Mais, s'écria tout à coup Reinhold en s'interrompant, pourquoi donc Frédéric demeure-t-il la immobile et silencieux? Viens, buvons à la santé de la jolie demoiselle qui nous reçoit avec tant d'hospitalité.

Frédéric saisit d'une main tremblante le grand verre que Reinhold avait rempli jusqu'au bord et pour faire raison à son ami, le vida d'un trait.

—Puisse notre cher maître vivre longtemps, dit Reinhold.

Il rempli les verres et Frédéric dut boire de nouveau; — alors les fumées du vin montèrent à sa tête, son sang brûlant bouillonna dans ses veines et les fit battre.

—Ah! j'éprouve un bien-être incroyable, murmura-t-il, tandis que la rougeur enluminait le visage; ah! je ne me suis jamais senti aussi bien!

Rosa, qui donnait à ses paroles un ne tout autre interprétation lui souriait avec une tendresse ineffable. Alors Frédéric, abandonnant toute timidité, s'écria:

—Chère Rosa, vous ne vous souvenez sans doute plus de moi?

—Eh! mon cher Frédéric, répondit Rosa, baissant les yeux, c'est moi qui ne vous oublie pas.

—Eh! mon frère, dit Reinhold riant toujours, on ne songeait nullement à Rosa, tu es un rêveur. Viens, partons enfin pour la ville.

Frédéric se leva et continua sa route, l'esprit tout bouleversé. Pendant que dans l'hôtelierie ils se lavaient et s'épousaient, Reinhold dit à son compagnon:

—Pour moi, je ne sais chez quel maître aller, je ne connais personne ici, et j'ai pensé que tu ferais bien de m'emmener chez maître Martin, mon cher frère. Peut-être aurais-je la chance d'être reçu dans son atelier.

—Tu m'otés un poids bien lourd du coeur, répondit Frédéric, car si tu restes avec moi, j'aurai moins de peine à vaincre mon trouble, mon

anxiété.

—Proposition, sur la laquelle, tu auras

à l'occasion de la perte de son bien-aimé père. Le temps passe vraiment très vite lorsqu'il est bien employé et il l'est toujours par les institutrices. Vos amitiés à tous et au revoir.

**QUI ME RECONNAITRA ?** — Vous n'avez fait qu'user d'un droit commun en m'appelant cousine, et vous n'avez pas trop espéré en vous persuadant que, comme tant d'autres venus avant vous, vous seriez la bienvenue à l'Entre-Amis. Et puis que vous avez l'habitude de lire nos pages, nous vous mettons dès ce jour un nombre de nos anciennes et fidèles amies. Écrivez souvent et longuement si vous voulez me faire plaisir. Votre pseudo m'intrigue et je me demande si je ne "reconnais" pas en vous une ancienne cousine qui m'écrivait du même endroit d'où m'est adressée votre lettre, votre écriture aussi m'est familière. Est-ce que je fais erreur.

**BRUNE METHODIENNE.** — Encore est un reproche qui ne vous sera jamais adressé par votre cousine; entrez au Foyer et jouissez de la bonne chaleur d'amitié qui s'en dégage. Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à ma santé, tout d'abord; c'est à peine si j'ai eu un soupçon de grippe. Rien ne peut m'être plus agréable que de vous entendre dire que la lecture du Foyer vous intéresse et que vous y venez avec plaisir. Dites-moi tous vos chagrins et toutes vos joies, ma petite cousine, comme à une grande sœur qui vous aime et vous veut heureuse.

Remplacer un maman trop tôt disparue auprès d'un père, de jeunes frères et sœurs, est une tâche que bien des jeunes filles de votre âge trouveraient trop ardue et je suis contente de vous entendre dire que vous vous y adonnez de tout votre cœur, non seulement avec courage mais avec gaieté. L'on dira encore que les jeunes filles de notre époque manquent de sérieux. Au revoir, ma petite cousine.

**DONA MIA.** — J'attendais votre lettre, puisque le moment approche où je dois faire une petite fugue de votre côté. Mon programme comporte tous mes amis échelonnés le long du parcours, et votre joli "Coin" y figure, sinon en premier, car vous savez quelles attaches j'ai ailleurs, du moins en bonne et due place. Vous me permettez bien de publier votre opinion au sujet de La Ligue Catholique, qui semble devoir rencontrer beaucoup de sympathie dans notre région. Je suis, moi aussi, invitée à une ordination et je vais vous écrire bientôt au sujet d'un projet que je caresse et qui se réalisera si vous n'y voyez pas d'inconvénient.

**PETITE MISSIONNAIRE.** — L'Entre-Amis, il y a quinze jours, n'a paru que le vendredi, c'est pour cela que vous ne l'avez pas vu, je suppose, car je vous y avais répondu. Je ne pourrais demeurer longtemps chez-vous car il faudra que je sois de retour à Chicoutimi le 12 au matin. Mais nous aurons toujours les temps de nous voir. Vous avez dû jouir de la présence de votre jeune frère qui doit être presque un homme, maintenant. Vous avez eu bien tort de laisser votre beau chapelet dans l'église. Saint Antoine vous le fera peut-être retrouver. Amitiés à votre sœur et à sa famille. J'ai bien hâte de vous revoir tous.

**ROSE BLANCHE.** — Je vous aime mieux sous ce pseudo, ma chère cousine, que sous celui de Petite Chatte Blanche, et je vous en dirai volontiers la raison, les raisons, plutôt, car j'en ai plusieurs. D'abord, "je déteste les chats", c'est bien catégorique, n'est-ce pas?... Puis, n'avez-vous pas lu ce roman de Dely, intitulé "La Chatte Blanche" et dont l'héroïne est une coquine accomplie?... Ces raisons sont-elles suffisantes, dites?... Je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux cousins et cousines; je salue Durandaj de votre part et Rose Rouge qui est votre meilleure amie. Les oeuvres d'André Theuriot ne sont pas à l'index, mais ne conviennent rien à une jeune fille, et l'abbé Bethléem n'est pas tendré pour elles

venez chez moi!

La-dessus, maître Martin le prit par les épaules et l'étouffa dans ses bras, comme il avait coutume de faire quand il voulait témoigner à quelqu'un tout son contentement.

Frédéric se sentit renaître à cet accueil amical de maître Martin, son trouble se dissipa, et non seulement il fit sans hésiter sa demande personnelle, mais il recommanda Reinhold.

—Eh! répartit maître Martin, vous ne pouvez venir mieux à propos, j'ai beaucoup de travail et les ouvriers me font défaut. Je vous accepte donc tous deux de bon coeur. Le banquet touche à sa fin, mais il y a encore de la place pour vous, et Rosa vous servira.

Et maître Martin introduisit les deux apprentis dans la salle du festin. Les maîtres étaient assis autour de la table, et le digne chef de la corporation, Jacobus Paumgartner, occupait le haut bout; tous les visages étaient enluminés, on venait de servir le dessert et un vin généreux perlait dans les grands verres. La conversation était arrivée à ce point où chacun parle à haute voix du sujet qui l'occupe, et s' imagine être entendu et compris, en riant aux éclats sans savoir pourquoi.

Mais quand maître Martin, tenant l'un et l'autre des jeunes gens par la main, annonça à haute voix

que tous deux au moment propice s'étaient présentés chez lui munis de bons certificats, il y eut un silence général et chacun regarda les nouveaux venus avec une expression de plaisir. Reinhold promenait avec fierté ses regards autour de lui, mais Frédéric baissait les yeux en tournant sa barrette dans sa main. Maître Martin désigna aux jeunes gens leurs places au bas de la table, mais c'était pour eux les places les meilleures, car Rosa vint s'asseoir entre eux et leur servit des mets exquis et entre ces deux jeunes hommes, au milieu de ces vieux maîtres à barbe grise, c'était un tableau saisissant qui faisait songer à ces petits nuages brillants du matin qui montent dans un ciel sombre, ou bien encore à des fleurs du printemps qui élèvent leurs têtes resplendissantes au-dessus de l'herbe morte et incolore. Frédéric osa à peine respirer, d'émotion et de bonheur. Parfois il jetait un regard à la dérobée sur celle qui occupait toutes ses pensées, puis il baissait les yeux sur son assiette qu'il semblait hors d'état de vider. Reinhold par contre, ne quittait pas de vue la ravissante jeune fille et fixait sur elle ses prunelles flamboyantes. Il crut bon de faire le récit de ce qu'il avait observé dans ses lointains voyages, avec un entrain dont Rosa n'avait point d'idée. Elle était tout yeux, tout oreilles, et sans qu'elle en eût conscience, elle sentait dans le feu de la narration, Reinhold

lui saisir la main et la presser contre son coeur.

—Mais, s'écria tout à coup Reinhold en s'interrompant, pourquoi donc Frédéric demeure-t-il la immobile et silencieux? Viens, buvons à la santé de la jolie demoiselle qui nous reçoit avec tant d'hospitalité.

Frédéric saisit d'une main tremblante le grand verre que Reinhold avait rempli jusqu'au bord et pour faire raison à son ami, le vida d'un trait.

—Puisse notre cher maître vivre longtemps, dit Reinhold.

Il rempli les verres et Frédéric dut boire de nouveau; — alors les fumées du vin montèrent à sa tête, son sang brûlant bouillonna dans ses veines et les fit battre.

—Ah! j'éprouve un bien-être incroyable, murmura-t-il, tandis que la rougeur enluminait le visage; ah! je ne me suis jamais senti aussi bien!

Rosa, qui donnait à ses paroles un ne tout autre interprétation lui souriait avec une tendresse ineffable. Alors Frédéric, abandonnant toute timidité, s'écria:

—Chère Rosa, vous ne vous souvenez sans doute plus de moi?

—Eh! mon cher Frédéric, répondit Rosa, baissant les yeux, c'est moi qui ne vous oublie pas.

—Eh! mon frère, dit Reinhold riant toujours, on ne songeait nullement à Rosa, tu es un rêveur. Viens, partons enfin pour la ville.

Frédéric se leva et continua sa route, l'esprit tout bouleversé. Pendant que dans l'hôtelierie ils se lavaient et s'épousaient, Reinhold dit à son compagnon:

—Pour moi, je ne sais chez quel maître aller, je

## POUR LE REPOS DOMINICAL

Le mois du dimanche bat son plein. Il est trop tôt à l'heure où nous écrivons ces lignes, pour en apprécier les résultats. Nous ne croyons pas cependant nous tromper en affirmant dès aujourd'hui qu'ils seront considérables.

On ne fait pas en vain appel à la conscience des catholiques de notre Province. Quand ils entendent des voix autorisées leur redire, en formules claires et pressantes, leurs devoirs la plupart obéissent. Or, ravement par cet effort a été tenté pour inculquer une vérité, pour rappeler et préciser une obligation. Des chaires de toutes nos églises sont tombées, trois dimanches consécutifs, les mêmes directions. Elles venaient de l'évêque lui-même qui, unanimement, par la voix de Son Eminence le Cardinal et de nos archevêques et évêques, les avaient transmises au clergé de chaque diocèse.

Cette prédication à laquelle aucun fidèle n'a pu échapper, revues et journaux ont eu à cœur de l'appuyer. Une soixantaine de publications mensuelles répandues dans nos foyers et dont quelques-unes ont des tirages très élevés—50,000, 70,000 et jusqu'à 100,000—se sont rendues à l'appel de la Ligue du Dimanche et ont entretenu leurs lecteurs du repos dominical. Il en est même qui ont consacré toute leur livraison d'avril. Les journaux hebdomadaires et quotidiens ne se sont pas montrés moins empressés. On en compte environ une cinquantaine de langue française dans notre province. Tous n'ont pas le même esprit, bien que tous, ou peu s'en faut, se proclament catholiques. Les questions politiques, maints problèmes sociaux et nationaux, la conception surtout de leur rôle, les divisent; mais sur ce point, au moins pour les principes, l'unanimité paraît s'être faite. Et on peut

dire que la presse canadienne-française tout entière a donné dans le mouvement. Des tracts ont été aussi répandus à profusion, fournissant des armes à ceux qui voulaient combattre le bon combat. Quel foyer pouvait échapper à un tel assaut?

Il a d'ailleurs été suivi immédiatement d'un autre, presque aussi général et non moins puissant, parti celui-là de l'école. Grâce au vœu adopté par le Conseil de l'Instruction Publique et à sa diffusion par l'Enseignement primaire, que reçoivent tous les instituteurs et institutrices et qui pénètre dans tous les couvents, grâce aussi à l'Enseignement secondaire, qui a bien voulu publier et appuyer la lettre adressée par la Ligue du dimanche aux supérieurs de nos collèges classiques, toutes nos maisons d'éducation, depuis la plus humble jusqu'à la plus élevée, ont pu prendre part à cette campagne éducative. Par des exercices scolaires appropriés non moins que par leurs instructions, maîtres et maîtresses se sont efforcés de faire comprendre à leurs élèves la nature et l'importance du repos dominical. Les premiers atteints par cette campagne, ce furent sans doute les enfants, la jeunesse—et cela est d'une importance capitale—mais par répercussion, les parents en ont subi aussi les effets.

Un quatrième moyen a été mis en jeu. Nous le devons à l'administration fédérale. C'est l'emploi, dans les bureaux de poste des principales villes de la province, de cachets oblitérateurs munis de l'inscription bilingue: "Observez le dimanche. Observez Sunday". Si le principal but de cette campagne était, comme l'a justement fait remarquer Sa Grandeur Mgr Gauthier, de "saisir l'esprit", d'attirer l'attention sur un devoir trop négligé, peu de moyens devaient être aussi efficaces. Car c'est par milliers et centaines de milliers que se sont envolées vers les quatre coins du pays, les lettres de toutes sortes—lettres d'affaires ou d'amitié, lettres de deuil ou de joie—portant sur leur enveloppe et jetant dans chaque foyer, le même mot d'ordre: Observer le dimanche. A quel œil ce bref avis pouvait-il échapper? Quel esprit distraît n'aurait pu le remarquer? Et comment ne pas être finalement impressionné par sa répétition fréquente?

Mais à toutes ces armes, si excellentes fussent-elles en soi, nous avons voulu donner comme une trempure supplémentaire. Et c'est pourquoi nous les avons plongées, pour ainsi parler, dans le bain salutaire de la prière. Alors en effet, que de généreux soldats s'employaient à les manier de leur mieux, de tout côté s'élevaient vers le ciel, pour leur succès, d'ardentes supplications. Le fait a déjà été noté ici même. 70 congrégations de femmes dont toutes comportent un bon nombre de sujets—quelques-unes même des milliers—se sont engagées à prier chaque jour durant ce mois et à offrir leurs mortifications et leurs travaux pour une meilleure observation du précepte dominical. A cette contribution personnelle est venue s'ajouter celle de leurs malades, de leurs vieillards et de leurs orphelins, de leurs nombreuses élèves—une seule congrégation en groupe 50,000. A leur tour, les communautés d'hommes se sont mises en branle. Séminaires, noviciats, collèges rivalisent actuellement de prières et de sacrifices.

Quels résultats devait donner une

telles campagne? Ce sera d'abord, nous semble-t-il, de faire cesser en grande partie, sinon totalement, le travail du dimanche. Nous souffrons surtout de ce mal. Plus d'un catholique,—industriel, constructeur, commerçant,—entraîné par l'exemple des grosses compagnies, s'en est rendu coupable. Mieux instruits aujourd'hui de la gravité de cet acte et de ses conséquences, la plupart, croyons-nous, auront à cœur de l'éviter à l'avenir. Mais restent les compagnies étrangères. Cette campagne les atteindra-t-elle? Indirectement, oui; en obtenant par un mouvement d'opinion qu'on les oblige bon gré mal gré, à respecter la loi. Des requêtes circulent à l'heure actuelle. Associations et conseils municipaux sont invités à les signer. Elles s'adressent au gouvernement provincial et le prient d'user davantage de son autorité, de ne reculer devant aucune mesure pour mettre fin à ces abus flagrants. C'est une suite logique des enseignements donnés durant ce mois. C'est le seul moyen pratique de faire observer la loi. Aucun corps public ne devrait hésiter à appuyer une telle requête. Présentée comme un vœu général de la population, elle devrait obtenir le résultat désiré.

Mais ce travail disparu, tout ne sera pas gagné. Il faut que cette campagne produise un deuxième résultat, qu'elle obtienne une observation du dimanche plus conforme aux directions de l'Eglise, une vraie sanctification du jour du bon Dieu.

Il ne s'agit pas d'imposer à notre province un dimanche puritain. Nos évêques l'ont assez répété. Délassements et récréations sont permis ce jour-là. Mais ces divertissements doivent laisser au bon Dieu sa large part ils ne doivent pas, en outre, être inconvenants, ni enfin faire du dimanche un jour commercialisé.

Or qu'en est-il actuellement? De plus en plus, durant la belle saison, on se contente le matin d'une messe basse—il en est même, en nombre croissant, qui l'omettent—et le reste de la journée se passe loin de la maison, en plaisirs d'où la pensée de Dieu est complètement absente; de plus en plus aussi, les excursions auxquelles on se livre, et qui entassent jeunes gens et jeunes filles sans surveillance dans des camions bondés, sont des occasions de péché; de plus en plus enfin, théâtres et cinémas regorgent de monde ce jour-là et battent monnaie sur le repos dominical.

Vivre ainsi le jour du bon Dieu, est-ce le sanctifier? Evidemment non! Sans doute si on a entendu la messe et qu'on s'abstient de toute oeuvre servile, l'essentiel du précepte est saisi. Et on ne se rend pas coupable de faute contre ce commandement en ne faisant pas d'autre exercice de piété, durant le reste de la journée, en la passant même tout entière dans le repos ou d'honnêtes divertissements. Mais, outre que les saines récréations deviennent de plus en plus rares, c'est s'écarter de l'esprit de l'Eglise et de ses directions, c'est se priver de grâces nécessaires, que de ne donner au bon Dieu le dimanche qu'une petite demi-heure, d'ignorer les autres cérémonies—vêpres, salut, etc.—qui ont lieu dans ses temples, de ne consacrer, à la maison, aucun moment à quelque pieuse pratique: récitation du chapelet, lecture de l'Evangile ou de l'Imitation de Jésus-Christ.

## Les passagers de

(Suite de la 7ème page)

que l'on entreprendrait des démarches à Ottawa dans ce but, mais ici on ne considère pas ce projet comme sérieux. En premier, les autorités se basent sur le fait qu'il n'y a pas de retard dans le port de Québec, si l'on tient compte de la rapidité avec laquelle les immigrants sont débarqués. De plus, nous déclarerions un officier, il serait beaucoup plus long de conduire les immigrants à Montréal par voie fluviale que de les placer dans des convois rapides à destination de l'Ouest. Il n'y a aucun retard, dit-on, chez les personnes bien renseignées, et au département, jamais une plainte n'a été reçue à ce sujet.

Un officier de la compagnie fluviale Pacifique Canadien qui envoie ici le plus grand nombre de navires océaniques portant des passagers de 3e classe, disait mercredi "en autant que notre compagnie est concernée dans cette rumeur que nous avons reçue aucune plainte, nous avons vu un bel exemple de rapidité dans le débarquement des passagers samedi et dimanche dernier lorsque le "Duchess of York" et le "Montclare" sont entrés dans le port.

De son côté, M.O. Cormier, agent d'immigration, a refusé de commenter la rumeur, disant qu'il n'en avait pas l'autorisation, mais il a déclaré n'avoir jamais reçu de plaintes au sujet des retards.

able, de marcher tout à fait dans leurs pas, de conserver tous leurs usages. Mais il importe quand même de

garder à nos dimanches leur caractère catholique. Cette tâche primordiale combe avant tout aux pé-

res et aux familles. Veillent-ils suffisamment sur leurs enfants ce jour-là? Savent-ils aller au théâtre et au cinéma? La

mères de ils s'opposent à telle excursion dangereuse? Leur interdisent-ils surtout sur leurs enfants ce jour-là? Savent-ils aller au théâtre et au cinéma? La

consigne des évêques sur ce dernier point est formelle. On ne saurait l'en- (Suite à la 7ème page)

# Simmons coopèrent avec nous pour offrir des valeurs spéciales de literie

Voici pour vous une occasion d'obtenir des pièces de literie de haute qualité avec une réduction substantielle des prix réguliers.

UN arrangement spécial nous permet de coopérer avec Simmons Limited et de vous offrir—pour un temps limité seulement—le fameux Lit, Sommier et Matelas Simmons à ces prix spéciaux.

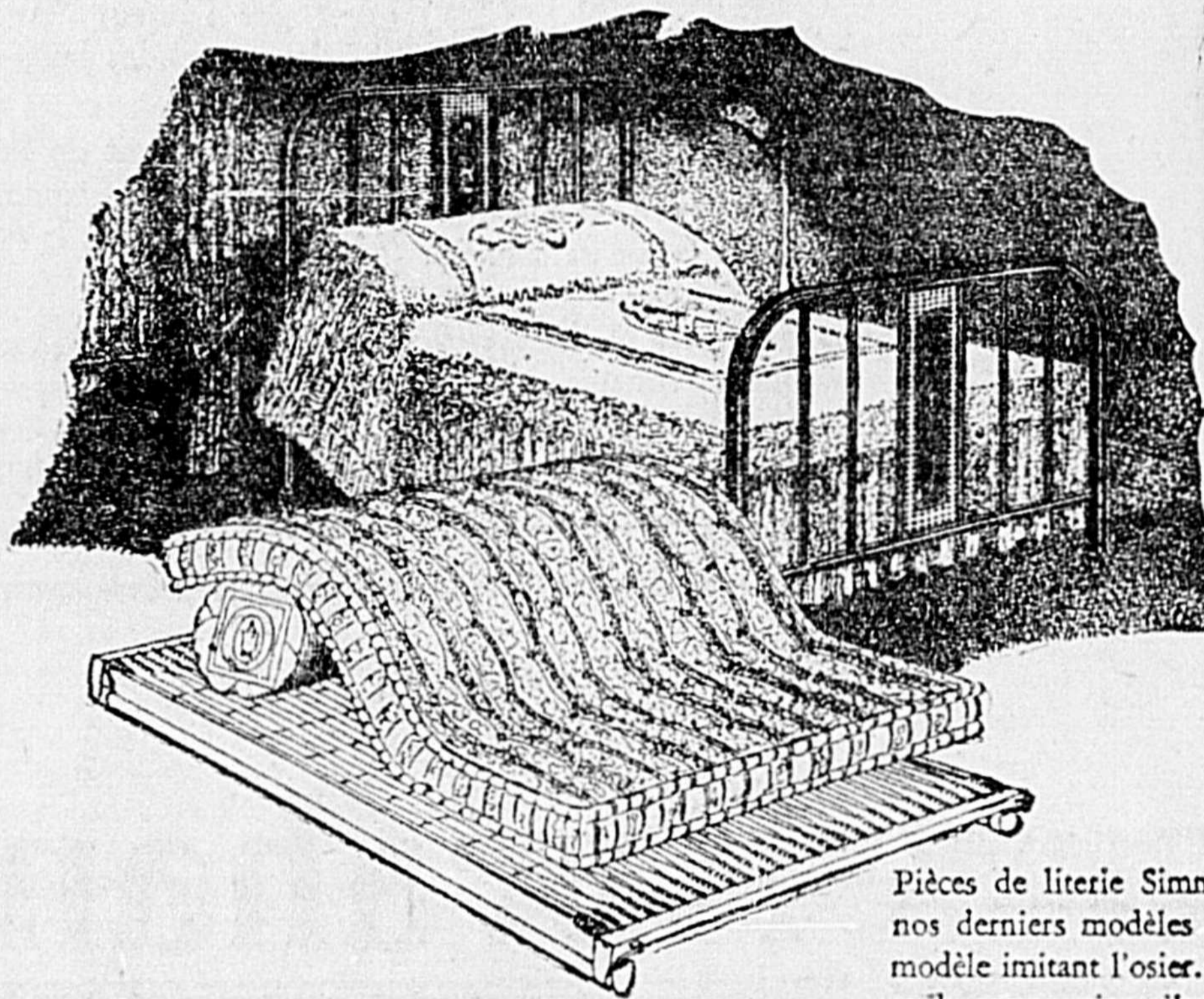
La Literie Simmons est la meilleure et la plus belle jamais fabriquée. Profitez donc de cette occasion exceptionnelle.

Il y a aussi bien d'autres occasions de Literie Simmons en plus de celles qui sont ici illustrées. Venez les voir pendant cette vente spéciale.

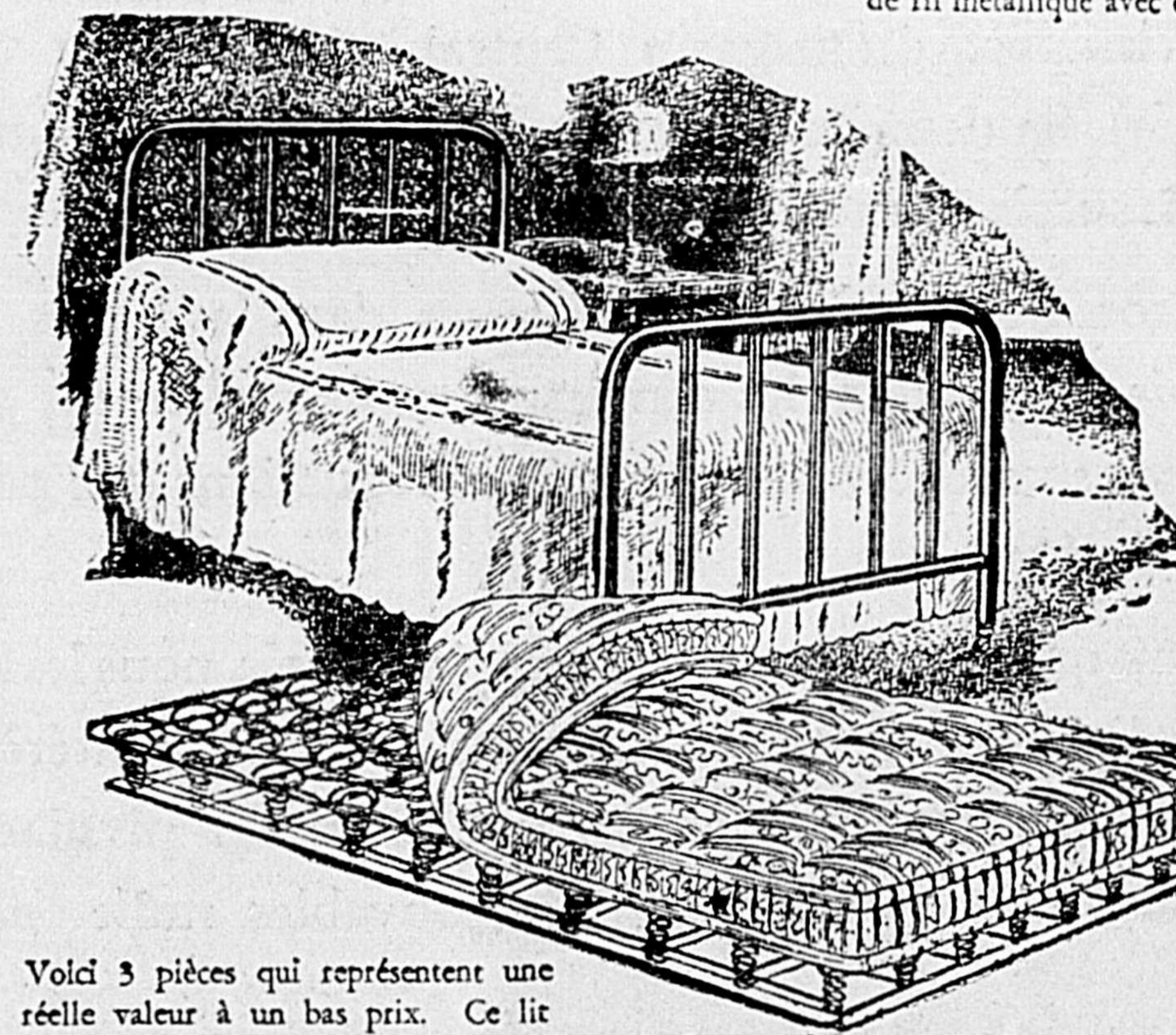


SIMMONS

Ces pièces de literie sont les meilleures que nous ayons jamais offertes. Le Lit Simmons est conforme aux principes de la Maison Simmons. Il est dessiné pour harmoniser avec vos meubles et est fini imitation naturelle. Vous avez le choix d'un sommier à ressorts ou de fil métallique. Le matelas se compose de couches de feutre et est recouvert d'un couil artistique très attrayant. Les oreillers souples renferment que de la plume et leur couverture imperméable à la plume. \$45.00



Pièces de literie Simmons à prix moindre. Un de nos derniers modèles de lits avec panneau, nouveau modèle imitant l'osier. Roulettes de roulement facile et de construction silencieuse. Matelas à bord solide et arrondi, composé de couches de feutre et sommier de fil métallique avec bouts en hélice et de fil métallique avec cadre élevé. \$27.90

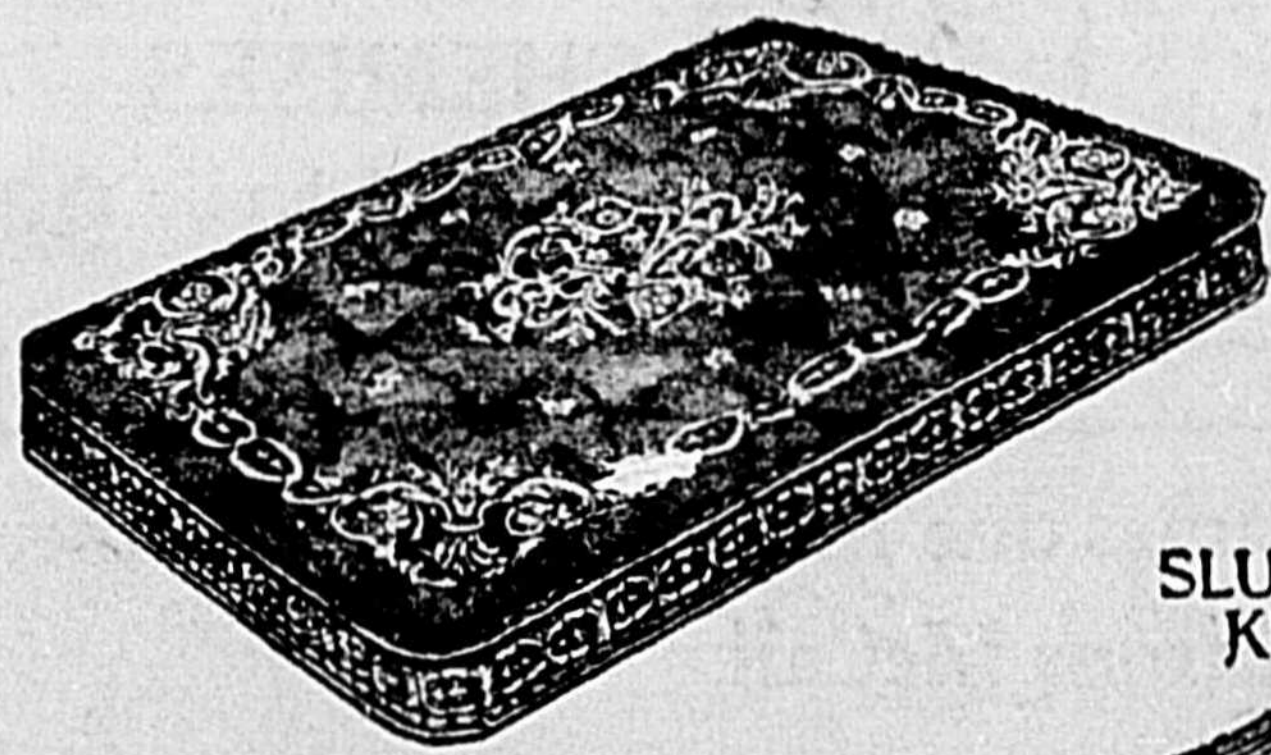


Voici 3 pièces qui représentent une réelle valeur à un bas prix. Ce lit "pour bien dormir" de Simmons a des barres de pans de 2 pouces. Sommier Premier à ressorts en spirale et matelas de couches de feutre. Chaque article a été choisi comme étant le meilleur, seulement de cette manière nous pouvons vendre la literie aussi bas que \$16.75

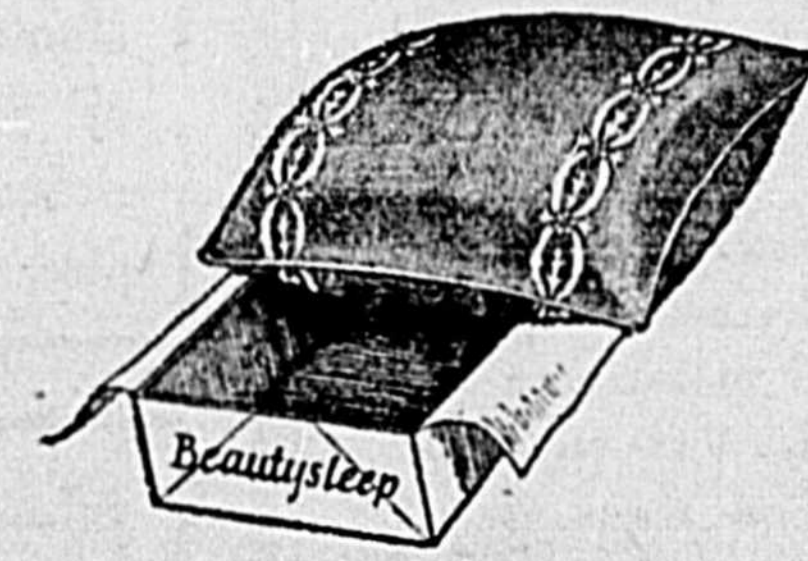


SIMMONS

Ce Lit d'Enfants Simmons est de très belle apparence et présente tous les facteurs de sécurité. Pans à coulisse, barreaux étroitement rapprochés. Sommier indestructible à l'épreuve de la rouille. Le solide treillis métallique est décoré de dessins amusants. Fini pour harmoniser les meubles blancs ou ivoire. Complet avec le matelas en coton souple recouvert d'un couil à dessins "Les Petits Lapins". \$16.50



Le Slumber King est le meilleur sommier au Canada. Confortable, il est facile de le garder net. Il est aussi de belle apparence et dure toute la vie. Il se compose de 4 rangs de ressorts en hélice qui empêchent les occupants du lit de glisser vers le milieu. \$12.00

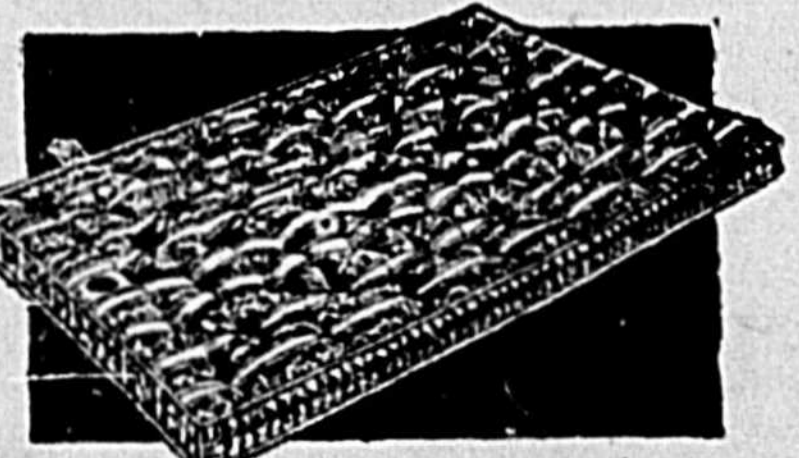


Le fameux Matelas Ostermoor est le meilleur matelas feutré fabriqué. Plus de 200,000 de ces superbes matelas ont donné satisfaction durant les 30 dernières années. C'est l'article pour ceux qui aiment dormir sur un matelas ferme mais confortable. \$25.00

Le Matelas Beautyrest contient 800 petits ressorts en spirale, chacun dans une gaine distincte. Ces ressorts sont protégés, du haut et du bas, par du coton blanc de feutre et est ensuite recouvert par du riche damas Jacquard. \$39.50



Il est impossible de façonner un oreiller plus attrayant que le Beautysleep. L'intérieur en duvet fin suprême est recouvert d'une enveloppe imperméable au duvet qui s'harmonise avec le tissu du Beautyrest—la bordure est en sateen—puis l'oreiller est inséré dans une boîte Beauty—le tout de la meilleure qualité qui soit \$10.00 chacun



## Avez-vous déjà pensé

qu'en commandant votre habit ou votre paletôt de printemps chez votre manufacturier local vous économiserez au moins 25%.

Vous supprimez l'intermédiaire, si vous achetez chez celui qui s'est spécialisé dans la fabrication du vêtement.

Vous êtes en même temps assuré d'avoir à votre service un tailleur qui sait prendre une mesure parfaite, et qui juge de suite le genre de vêtement qui va à votre taille.

Actuellement chez J.-H. Laflamme un choix considérable de tissus de toute dernière nouveauté.

Des modèles d'habits faits aux ateliers avec les tissus de la maison, sont visibles comme échantillon, afin que chacun puisse se rendre compte exactement de leur belle apparence, et de leur coupe.

Votre intérêt est certainement de consulter J.-H. Laflamme manufacturier, avant de placer votre commande

## J.-H. LAFLAMME

Vêtements et Merceries pour hommes

169, Rue Racine Chicoutimi Tél. 185J



Chicoutimi  
Gagnon & Frère  
Magasin Central  
La Compagnie Industrielle de Chicoutimi  
Gagnon & Lachance, Ltée  
L.-B. Gagnon & Cie

Jonquière  
Simard & Simard, Ltée  
J.-W. Gagnon

Kenogami  
Gagnon & Frère  
J.-O. Lacroix  
Le Grand Nord Est.

Port-Alfred  
Hudon & Gaudreau Engr.  
L'Economie

Bagotville  
O. Simard  
StAnne de Chicoutimi  
Charles Gravel

# Finance et Commerce

## MARCHE DES VIVRES

Mais américain jaune	1 15
Voie de l'ouest No. 1	82
Voie de l'ouest No. 2	81
Voie de l'ouest No. 3	80
Voie de l'ouest No. 4	79
Voie de l'ouest No. 5	78
Voie de l'ouest No. 6	77
Voie de l'ouest No. 7	76
Voie de l'ouest No. 8	75
Voie de l'ouest No. 9	74
Voie de l'ouest No. 10	73
Voie de l'ouest No. 11	72
Voie de l'ouest No. 12	71
Voie de l'ouest No. 13	70
Voie de l'ouest No. 14	69
Voie de l'ouest No. 15	68
Voie de l'ouest No. 16	67
Voie de l'ouest No. 17	66
Voie de l'ouest No. 18	65
Voie de l'ouest No. 19	64
Voie de l'ouest No. 20	63
Voie de l'ouest No. 21	62
Voie de l'ouest No. 22	61
Voie de l'ouest No. 23	60
Voie de l'ouest No. 24	59
Voie de l'ouest No. 25	58
Voie de l'ouest No. 26	57
Voie de l'ouest No. 27	56
Voie de l'ouest No. 28	55
Voie de l'ouest No. 29	54
Voie de l'ouest No. 30	53
Voie de l'ouest No. 31	52
Voie de l'ouest No. 32	51
Voie de l'ouest No. 33	50
Voie de l'ouest No. 34	49
Voie de l'ouest No. 35	48
Voie de l'ouest No. 36	47
Voie de l'ouest No. 37	46
Voie de l'ouest No. 38	45
Voie de l'ouest No. 39	44
Voie de l'ouest No. 40	43
Voie de l'ouest No. 41	42
Voie de l'ouest No. 42	41
Voie de l'ouest No. 43	40
Voie de l'ouest No. 44	39
Voie de l'ouest No. 45	38
Voie de l'ouest No. 46	37
Voie de l'ouest No. 47	36
Voie de l'ouest No. 48	35
Voie de l'ouest No. 49	34
Voie de l'ouest No. 50	33
Voie de l'ouest No. 51	32
Voie de l'ouest No. 52	31
Voie de l'ouest No. 53	30
Voie de l'ouest No. 54	29
Voie de l'ouest No. 55	28
Voie de l'ouest No. 56	27
Voie de l'ouest No. 57	26
Voie de l'ouest No. 58	25
Voie de l'ouest No. 59	24
Voie de l'ouest No. 60	23
Voie de l'ouest No. 61	22
Voie de l'ouest No. 62	21
Voie de l'ouest No. 63	20
Voie de l'ouest No. 64	19
Voie de l'ouest No. 65	18
Voie de l'ouest No. 66	17
Voie de l'ouest No. 67	16
Voie de l'ouest No. 68	15
Voie de l'ouest No. 69	14
Voie de l'ouest No. 70	13
Voie de l'ouest No. 71	12
Voie de l'ouest No. 72	11
Voie de l'ouest No. 73	10
Voie de l'ouest No. 74	9
Voie de l'ouest No. 75	8
Voie de l'ouest No. 76	7
Voie de l'ouest No. 77	6
Voie de l'ouest No. 78	5
Voie de l'ouest No. 79	4
Voie de l'ouest No. 80	3
Voie de l'ouest No. 81	2
Voie de l'ouest No. 82	1
Voie de l'ouest No. 83	0
Voie de l'ouest No. 84	-1
Voie de l'ouest No. 85	-2
Voie de l'ouest No. 86	-3
Voie de l'ouest No. 87	-4
Voie de l'ouest No. 88	-5
Voie de l'ouest No. 89	-6
Voie de l'ouest No. 90	-7
Voie de l'ouest No. 91	-8
Voie de l'ouest No. 92	-9
Voie de l'ouest No. 93	-10
Voie de l'ouest No. 94	-11
Voie de l'ouest No. 95	-12
Voie de l'ouest No. 96	-13
Voie de l'ouest No. 97	-14
Voie de l'ouest No. 98	-15
Voie de l'ouest No. 99	-16
Voie de l'ouest No. 100	-17

## BOURSE DE MONTREAL

Abtibi	13
Abestos Common	13
Bell Telephone	54 1/2
Brilliant	46
B.C. Fishing	28 1/2
Bromont	34 1/2
Canada Cement	106
Can. Ind. Alcohol	107 1/2
Canada Steamship	136 1/2
Comp. Smeltng	77
Dom. Bridge	77
Howard Smith	106
Imperial Oil	136 1/2
Montreal Power	136 1/2
National Breweries	77
Pacific Breweries	77
Quebec Power	77
Shawinigan Power	77
Spanish River	77
Steel of Canada	77
Weyburn	77
Winnipeg Electric	77
New Nickel	77
International Nickel	77
Massy Harris	77
Port Alfred	77
Alcoa Power	77

## BOURSES DES MINES A TORONTO

Cours fournis par la maison Maurice-J. BOULIANNE 154 Racine, Chicoutimi.

Fermeture de la veille	Ouverture	Cours du midi
Abana	2.06	2.05
Acadia	1.80	1.80
Amulet	1.80	1.80
Area	1.16	1.16
Amity Copper	30	30
Arco	30	30
Barry Hollinger	33	33
Belmont	60	60
Berkshire	19	18
Biggus	30	30
Big Missouri	1.87	1.84
Central Manitoba	50	50
Chaput	0.81	0.81
Coast Copper	30	30
Central Boyce	4	4
Crown	0.2	0.2
Crown Reserve	0.3	0.3
Deer Creek	0.2	0.2
Clergy	0.4	0.4
Dome	10.50	10.50
Durand	4	4
Graham Bousquet	14	15
Grover Daly	0.3	0.3
Green Hill	0.3	0.3
Goldale	18	18
Granada	18	17 1/2
Hanger	7.60	7.60
Hudson Bay M.	18.90	18.90
Home Oil	23.75	24.20
Howe	1.27	1.27
Int. Nickel	52.50	54.00
Jackson Manion	16	16
Kirk Lake	0.4	0.4
Kentley	1.04	1.04
Kootenay Florence	15	16
Kirk, Hunter	0.5	0.5
Laval Quebec	0.5	0.5
Lake Shore	26.95	26.95
Macassa	16.50	16.50
McIntyre	50	50
McDuggals	50	50
Malartic	4.35	4.40
Mandor	0.76	0.76
Mining Corp	4.35	4.40
Moss Mines	65	65
Newark	42	42 1/2
Nipissing	53.80	54.50
Noranda	0.2	0.2
Pearl Gold Mines	0.2	0.2
Potter Deal	0.2	0.2
Pioneer	44	44
Avance Kirkland	1.95	1.95
Premier	1.95	1.95
Pend Oreille	6.50	6.50
Ribago	30	30
St. Anthony	12	12
Stadacona	12	12
Sar Antonio	8.30	8.30
Sherritt Gordon	73	72
Siscoe	73	72
Sunbeck	1.76	1.76
Sylvanite	1.60	1.60
Sudbury Basin	8.60	8.65
Thompson Caniac	17	17
Tough Oaks Bureau	4	4
Teck Hughes	9.30	9.35
Towamag	2.25	2.20
Treadwell Yukon	13.00	13.50
Vipond	1.06	1.09
Wright Hargreaves	0.76	0.76
Windfall	0.76	0.76
Falcon Bridge	11.25	11.50
Wainwell Oil	5.70	5.75
Dalhousie Oil	5.70	5.75
Southwest Pete	6.75	6.95
Ajax	1.28	1.27

### PARMI LES SOCIÉTÉS PETROLIFERES

La Mayland Oil Co. va devenir l'une des principales. — Agrandissement de ses propriétés, dans la vallée Turner.

UNE ALLIANCE

Toronto, 3. — D'un article du Financial Post: "Par une alliance avec l'Imperial Oil, la Mayland Oil, va accroître ses propriétés de 550 acres dans la vallée Turner. Elle deviendra de par ce fait l'une des principales sociétés pétrolières et dans l'avenir une filiale directe de l'Imperial Oil. Ces nouvelles propriétés sont situées dans un territoire très riche, 85 à 90 p.c. des nouveaux terrains se trouvent dans une région de puits de pétrole.

Les premières propriétés de la Mayland Oil sont situées immédiatement au sud des terrains de la Home Oil, dans le sud de la vallée Turner. A l'ouest se trouvent les propriétés de la Royalite, qui vont maintenant passer à la Mayland. Les opérations futures seront confiées au bureau de direction de la Royalite et les nouveaux développements vont commencer sans tarder.

Récemment la Royalite commençait le forage du puits No 25 afin de lutter contre un puits de l'East Crest, juste au sud-est. Ce No 25 sera sous peu connu sous le nom de puits No 2 de la Mayland Oil, le puits No 1 est plein de pétrole et les forages ont atteint la couche de pierre à chaux. On s'attend à traverser cette couche, avant longtemps.

L'alliance qui suppose un contrôle de la Mayland par l'Imperial Oil est conclue et n'attend plus que la sanction des actionnaires pour devenir définitive. D'après l'entente, le capital de la Mayland sera porté de \$500,000 à 1,000,000 et la majorité des actions seront détenues par des actionnaires de l'Imperial Oil.

Solloway, and Mills Co.

### DANGERS DE LA SPECULATION SUR MARGE

Le marché de la Bourse a passé ces derniers temps, par une de ces périodes les plus désastreuses jamais enregistrées dans ses annales. Pendant certaines séances le mouvement de réaction a été si violent et si rapide que non seulement nombre de petits spéculateurs ont tout perdu mais que d'autres, tout en étant plus fortunés, ont vu leurs profits sur le papier se fondre en un moment. La valeur marchande des stocks représentant les compagnies les plus solides et les plus prospères, d'autre part, a diminué du jour au lendemain de plusieurs millions de dollars.

Des gains qui avaient pris des années à s'accumuler furent effacés dans l'espace d'une ou deux séances et des fortunes s'écroulèrent comme des châteaux de cartes.

Une fois de plus est apparu dans toute son évidence le danger que présente la spéculation sur marge et l'on peut dire qu'une fois de plus la leçon a été terrible. Les physionomies moroses et tristes que l'on rencontrait partout dans les salles des dépêches des agents de change indiquaient les ravages exercés par cette dégringolade de des cours. Beaucoup d'opérateurs, malgré les signes précurseurs, ne croyaient pas qu'elle devait se produire d'une manière aussi inopinée et aussi soudaine, comme si toutes les réactions qui se déclenchent ne prenaient pas presque toujours par surprise le spéculateur ordinaire.

Rien de plus naturel d'ailleurs. Les banques qui ont prêté de l'argent sur les stocks achetés sur marge ont à protéger leurs capitaux ou plutôt de leurs clients puisqu'elles n'en sont que les dépositaires et quand le marché devient menaçant, comme le navigateur dans la tempête, elles sont forcées de prendre des mesures urgentes et rigoureuses afin de sauvegarder leur propre position.

L'on ne peut s'attendre à ce qu'elles soient les victimes de la réaction que leur rappel de fonds peut provoquer, car s'il en était ainsi toutes nos institutions de crédits seraient exposées à sombrer les unes après les autres, ce qui serait ni plus ni moins qu'une catastrophe nationale.

L'on sait, et tout spéculateur doit en particulier savoir, que les banques prêtent surtout et avant tout au commerce et à l'industrie, les fonds dont elles disposent. Si elles font des prêts sur titres donnés en garantie collatérale, ces prêts peuvent être rappelés par elle en n'importe quel temps quand elles jugent opportun ou nécessaire de le faire.

Ceux qui s'aventurent dans les opérations de bourse faites sur marge ne sauraient donc plaider ignorance car ils sont supposés connaître les risques auxquels ils s'exposent. Ils sont supposés savoir que les banques sont, de par leurs fonctions et leurs responsabilités, vis-à-vis du public, parfois obligées soit de mettre un frein à une spéculation excessive, soit de répondre à une demande plus considérable de fonds pour fins industrielles et commerciales et, dans l'un ou l'autre cas, de restreindre soudainement leurs avances aux agents de change. Il faut admettre toutefois que ceux qui se sont fait prendre dans ce mouvement de réaction ont une excuse à leur imprévoyance. La hausse des stocks a duré si longtemps et a pris de telles proportions que le marché était devenu une tentation à laquelle il était difficile de résister. A divers moments il y eut déjà des signes de baisse, mais après un léger recul, les stocks remontaient de plus bel. Constantant ces tendances, la plupart

trats auxquels s'appliquent ces conditions:

a) L'entrepreneur devra afficher et tenir affichée dans un endroit en vue, dans le local où le contrat est exécuté, occupé ou fréquenté par les ouvriers, la clause ou cédule des justes salaires insérée dans son contrat pour la protection des ouvriers employés, ainsi que toute décision du Ministre des Travaux Publics et du Travail rendue en vertu du paragraphe précédent.

Les chantiers de l'entrepreneur et les travaux en voie d'exécution en vertu de ce contrat seront ouverts à l'inspection en tout temps raisonnable par tout fonctionnaire autorisé à cette fin par le Ministre du Travail.

b) L'entrepreneur devra tenir des livres et registres convenables indiquant les noms, métier et adresse de tous les ouvriers à son emploi et les salaires payés et le temps de travail fait par ces ouvriers, et les livres ou documents contenant ce registre seront ouverts à l'inspection par les officiers des justes salaires du gouvernement en tout temps où il semblera au Ministre du Travail à propos de les faire inspecter.

c) L'entrepreneur n'aura droit au paiement d'aucun argent qu'autant qu'il sera payable en vertu des termes du contrat pour des travaux faits dans l'exécution du contrat, à moins et avant d'avoir remis au Ministre, à l'appui de sa demande de paiement, un état attesté par une déclaration statutaire indiquant:

(1) les taux des salaires et les heures de travail des diverses classes d'ouvriers employés dans l'exécution du contrat;

(2) si les salaires dus pour ce travail sont encore payés;

(3) que toutes les conditions ouvrières du contrat ont été observées; ni, dans le cas d'un avis du Ministre du Travail relativement à une réclamation de salaire, avant que cette réclamation ait été réglée.

L'entrepreneur devra aussi fournir au Ministre, de temps à autre, les renseignements supplémentaires et les preuves que le Ministre pourra juger nécessaires pour le convaincre que les conditions insérées au contrat en vue d'assurer le paiement de justes salaires ont été remplies et que les ouvriers employés comme susdit dans les parties des travaux pour lesquels le paiement est demandé ont reçu le plein montant de leur salaire.

d) Afin d'éviter les abus qui pourraient résulter du sous-louage de contrats, il sera entendu que le sous-louage, autre que celui qui peut être la coutume dans les métiers intéressés, est interdit à moins que l'approbation du Ministre ait été obtenue; les sous-entrepreneurs seront tenus dans tous les cas de se conformer aux conditions du contrat principal, et l'entrepreneur principal sera tenu responsable de la stricte observance de toutes les conditions du contrat par le sous-entrepreneur le contrat, ni aucune partie d'ice-lui, ne pourra être transféré sans la permission écrite du Ministre.

Humblement soumis,  
(Signé) ANTONIN GALIPEAULT, Ministre des Travaux Publics et du Travail.

### UN ORDRE

(Suite de la 1ère page)

mentaire et quelle est la classification convenable de tout travail supplémentaire et quelle est la classification convenable de tout travail pour les fins de salaires et des heures.

"Sur réception de l'avis d'une décision du Ministre du Travail en vertu des présentes, l'entrepreneur devra immédiatement rajuster les salaires et les heures de la classification de l'ouvrage, de façon à donner effet à cette décision.

"Dans le cas où l'entrepreneur négligera de le faire ou de payer à un employé ou à des employés, pour tout service rendu ou pour un nombre d'heures de travail les salaires courants aux taux fixés par le Ministre du Travail, le Ministre du Travail peut payer ces salaires aux taux ainsi fixés et en déduire le montant de tout argent dû par le gouvernement à l'entrepreneur, et tout tel paiement sera, pour toutes fins entre l'entrepreneur et le gouvernement, sensé et considéré un paiement fait à l'entrepreneur, et l'entrepreneur sera lié, pour toutes fins quelconques, par tout tel pouvoir, ordre ou paiement tel que susdit.

Les pouvoirs du Ministre du Travail en vertu des présentes, ne seront pas exercés à l'égard d'un ou de plusieurs employés s'il est établi, à sa satisfaction, qu'une convention écrite existe et est en vigueur entre l'entrepreneur et la classe d'employés à laquelle appartiennent ce ou ces employés, ou le représentant autorisé de cette classe d'employés, fixant les taux des salaires, les conditions du travail supplémentaire et les heures de travail.

"Par les termes "salaires courants" et "heures de travail fixées" qui précède, on entend les taux de salaires réguliers et les heures de travail, soit reconnues par des conventions signées entre patrons et ouvriers, dans le district d'où la main-d'œuvre requise est nécessairement tirée, soit existant réellement, bien qu'elles ne soient pas nécessairement reconnues par des conventions écrites.

2. — Les dispositions suivantes seront aussi insérées dans tous les contrats de ceux qui détenaient des stocks spéculatifs remettaient à plus tard la réalisation de leurs profits, tandis que d'autres continuaient d'acheter et, les uns comme les autres, ont vu maintenant leurs belles espérances s'évanouir.

Bien que les stocks soient maintenant à des niveaux plus abordables, la prudence est encore de mise, car personne ne peut dire jusqu'où le mouvement de baisse ira ni combien de temps il durera.

### Voici Une Preuve Que ZUTOO Arrête Le Mal de Tête

M. E. F. Tomkins, ex-Maire de Coaticook, le prouve: "Mes Tablettes ZUTOO méritent d'être universellement connues comme étant un remède sûr et efficace."

M. George Legge, éditeur du "Granby Leader Mail", le prouve: "Mes Tablettes ZUTOO méritent d'être universellement connues comme étant un remède sûr et efficace."

A. C. Hanson, B.A., K.C., Colonel des Hussards, le prouve: "Je prends les tablettes ZUTOO, et je considère qu'elles sont un remède très satisfaisant pour le mal de tête."

25c la boîte — chez tous les marchands

### CODE CRIMINEL

Ottawa, 3. — Après un court débat sur l'amendement du code criminel, au sujet de l'emploi de la force pour empêcher la fuite des prisonniers, la discussion fut ajournée, en attendant de connaître l'opinion du département de la Justice sur la question. Le bill veut défendre aux officiers de la justice de tirer sur les personnes cherchant à leur échapper par la fuite.

Le bill des voies secondaires du Canadian National fut proposé en deuxième lecture par le sénateur George P. Graham, et il fut envoyé devant le comité des chemins de fer. Il en fut ainsi du bill d'achat du Québec-Montreal and Southern Railways et autres par le Canadian National.

En proposant en deuxième lecture, le bill amendement du code criminel, le sénateur George Lynch Stanton fit observer que d'après la loi telle qu'elle existe actuellement un agent peut employer tous les moyens pour empêcher cette personne de fuir, si elle essaie de lui échapper. Ceci s'applique également aux personnes qui ne sont pas encore arrêtées mais qui cherchent à se soustraire à l'arrestation. La raison pour laquelle, il propose l'amendement en question est que dans plusieurs cas, des personnes ont essayé des coups de feu mortels, alors que les accusations portées contre elles étaient tout à fait triviales et dans un autre cas, une personne fut tuée contre laquelle il n'y avait aucune accusation.

CONTRE LE BILL

Ottawa, 3. — En s'opposant hier à l'acte des Compagnies de Placement, l'hon. Arthur Meighen parlant devant le comité des finances et du commerce, a déclaré que ces compagnies ne devraient pas être soumises à des lois d'exception alors que d'autres sociétés, beaucoup moins sûres pouvaient impunément ramasser les épargnes du public. Le comité doit poursuivre l'étude de cette mesure. Le bill veut pour le futur que les compagnies de placement soient obligées d'obtenir une charte du parlement plutôt qu'une charte du secrétaire d'Etat. Le bill prévoit également une surveillance du gouvernement sur ces compagnies de même nature que celle exercée sur les compagnies de prêts et les "trusts".

NOUVEAUX NAVIRES

Ottawa, 3. — Le président du Canadian National a déclaré hier devant le comité provincial des chemins de fer et du transport, que 3 nouveaux navires brûlant de l'huile, seraient affectés au service côtier du Pacifique. A cette séance les estimés du Canadian National furent approuvés par le comité. Ces trois nouvelles unités sont actuellement en construction aux chantiers maritimes de Cammell and Co., à Birkenhead, Angleterre, et coûteront \$5,100,000.

BUDGET DU C. N. R.

Le comité a étudié le budget du Canadian National qui réclame des crédits de \$63,300,645 pour l'année fiscale courante. C'est une augmentation de 16,144,000 sur le budget de l'an dernier. Le coût total des installations de postes de radio du Canadian National est de \$120,000. Le réseau national maintient pour son service exclusif trois postes émetteurs: Moncton, Ottawa et Vancouver. Sir Henry explique que la direction du réseau fait des expériences sur le radio, comme moyen de communication entre la locomotive et le wagon des employés à l'arrière des trains de fret. Cette année, le Canadian National achètera 60 locomotives, 75 wagons pour voyageurs et 6,000 wagons de fret.

A propos de l'item de \$265,575 pour Jasper Park Lodge, le député conservateur de Toronto sud dit qu'il avait entendu des commentaires nombreux sur ce que l'on pourrait appeler les extravagances du Canadian National. Ce à quoi, le président répondit que tous les projets d'amélioration du réseau national seraient toujours critiqués par une certaine section du pays. Il en était ainsi depuis six ans et cet état d'esprit continuera toujours d'exister. Personnellement, le président se soucie guère de ces critiques et n'y attache pas grande importance. Dans les six dernières années, les revenus du réseau ont été de \$3,000,000 à \$58,000,000. Et l'an dernier, Jasper Park Lodge continua un montant de \$575,000 pour sa part aux revenus.

## Coupon

25 de ces coupons ou 10 coupons et 50 sous, donnent droit gratuitement à un agrandissement de portrait au crayon.

Valeur: \$3.50 Le "PROGRES DU SAGUENAY"  
Grandeur: 14x20 12, Ave Labrecque  
Format: médaillon CHICOUTIMI

Prix: Gratis avec 25 coupons  
\$0.50 avec 10 coupons

NOM .....

ADRESSE .....

Nos abonnés de la campagne sont priés d'ajouter \$0.25 pour frais de poste.

## A LA BOURSE DE MONTREAL CE MATIN

Montréal, 3. — Serv. Presse Canadienne. — Les fluctuations furent de très peu d'étendue à l'ouverture ce matin; mais le ton fut ferme. International Nickel et Brazilian furent les valeurs les plus actives dans les premières transactions. Nickel monta de 1 1/2 à 53 1/4 et Brazilian à 56 1/4 ne subit pas de changement. Les transports furent fermes, avec un léger mouvement vers la hausse. Canadian Car, actions ordinaires, monta d'un point à 148 et National Steel Car fut ferme à 107 1/2.

Dans la machinerie agricole, Massey Harris perdit 1/4 à 73 3/4 et Cockshutt Plow resta à 41 1/2, son point de fermeture hier.

## COURS DES CHANGES

New-York, 3. — Serv. Presse Canadienne. — Le cours des changes était ferme ce matin. La demande était la suivante:

Angleterre	4.84 1/2
France	3.90 1/2
Italie	5.23 1/2
Allemagne	23.68 1/2

Le dollar canadien était à 23-42 de 1 pour 100 d'escompte.

## UN FORT MOUVEMENT A LA HAUSSE S'EST FAIT A NEW-YORK

New-York, 3. — Serv. Presse Canadienne. — La Bourse a ouvert avec un fort mouvement à la hausse des séries de 5,000 à 35,000 actions changeant de propriétaires. Postum Company débuta avec un bloc de 35,000 actions à 80, une avance de 1 1/4, un nouveau record. Radio débuta avec un bloc de 10,000 actions à 113, gagnant 3 pts et grimpa ensuite plus haut atteignant un nouveau record. Myrray Corporation débuta avec un bloc de 10,000 actions à 94 1/4, gagnant 1 1/4 et Willys-Overland avec un bloc de 10,000 actions à 27, sans changement. General Electric gagna 4 1/2 pts à l'ouverture: United-Air Craft, 3 3/4; American and Foreign Power, 3; Westinghouse Electric, 2 pts.

## NOUVELLES DES MINES

Winnipeg. — Les travaux exécutés récemment à la Gem Lake ont révélé d'intéressants gisements minéralisés aux galeries profondes, corroborant les prises d'essai à la surface. Depuis le commencement de l'année, on

### MAURICE J. BOULIANNE

Membre du "CURB MARKET" de Montréal

Spécialités: Valeurs Minières

154, Rue Racine, CHICOUTIMI Tel. 299

Autres bureaux: QUEBEC, MONTREAL, TROIS-RIVIERES, SHERBROOKE

Si vous n'annoncez pas dans le "Progrès du Saguenay" votre chiffre d'affaires n'est pas aussi élevé qu'il pourrait l'être.

## UN DEBAT

(Suite de la 1ère page)

ment passant par-dessus les décisions de la même commission à propos des salaires. Un autre jour a été passé à discuter les affaires du département des Postes et cependant aucun estimé de ce département n'a encore été approuvé par la Chambre.

La Chambre aborda leur étude et immédiatement les conservateurs attaquèrent le ministre des Postes sur les nominations qu'il avait faites. L'hon. G. B. Jones, conservateur Royal, commença l'offensive, en discutant la sagesse de la nomination du maître de poste de Norton, N.B., avant la fin de la journée d'autres nominations furent également discutées.

On espère que le débat sur les estimés commencera aujourd'hui. Depuis le 16 avril, le ministre des Postes a subi des attaques continuelles de la part des adversaires du gouvernement.

L'ASCENSION

Ottawa, 3. — La Chambre ne s'ouvrira pas jeudi prochain, jour de l'Ascension, sur proposition de l'hon. premier ministre proposition qui fut adoptée hier après-midi.

NEGATION

Ottawa, 3. — Avant de passer à l'ordre du jour, hier, S. W. Jacobs, libéral Cartier, nia les rapports publiés dans un journal local, disant que les députés libéraux essayaient d'empêcher la poursuite de l'enquête des comptes publics par le comité. M. Jacobs est le président de ce comité.

IL PARLAIT POUR LE CANADA

Ottawa, 3. — Le premier ministre affirma hier devant la Chambre que la déclaration faite à la Chambre des Lords, mercredi, telle que donnée par une dépêche de Londres, disant que "le premier ministre canadien avait révélé que le Canada et tous les Dominions, se gouvernant eux-mêmes, à l'exception de l'Australie étaient prêts à signer la clause facultative pour la Grande-Bretagne" dans le traité multilatéral de renonciation à la guerre, était complètement fautive. Cette déclaration se rapporte à un exposé fait à la Chambre au commencement de la session par l'hon. W. L. Mackenzie King.

## Moffat

Qui rendra agréable, facile, économique, le travail de la ménagère.

Préparer la cuisine sur un Poêle Moffat est un plaisir sous tous les rapports.

La Spécialité de la Maison

# GILBERT & FRERE

est la vente de tous les appareils électriques

Poêles — Laveuses — Glacières — Fers à repasser — Toaster

Aussi Entreprise Générale d'installation Electrique

LUMIERE — FORCE MOTRICE — APPAREILS D'ECLAIRAGE

SATISFACTION ASSUREE EN TOUT — POUR TOUT

Demandez aujourd'hui les conditions de ventes de la Maison

# GILBERT & FRERE

Electriciens

147, rue Racine Chicoutimi TEL. 298

CALENDRIER

Vendredi, 3 mai 1929
INVENTION DE LA STE CROIX
L'empereur Constantin avait vu un croix dans le ciel, sur laquelle étaient écrits ces mots : Par ce signe tu vaincras; en effet, il défit entièrement le tyran Maxence. Sainte Hélène, sa mère, en reconnaissance de cette faveur, fit faire à Jérusalem des recherches pour trouver la vraie croix. On en découvrit trois; mais un miracle fit connaître avec certitude celle qui avait porté le poids de notre rédemption. Cette sainte lui fit bâtir un temple magnifique. L'Eglise célèbre aujourd'hui l'invention de cet adorable trésor. La croix fut retrouvée en l'an 326.

REGLEMENT DE LA CIRCULATION EN VIGUEUR DIMANCHE

On est prié de prendre note que le nouveau règlement de la ville concernant la circulation de tous véhicules aux abords de la cathédrale, sera en vigueur dès dimanche prochain de 6 heures du matin à midi.

La circulation ne se fera que dans un sens. Toutes les voitures venant du centre ou de l'ouest de la ville, par la rue Racine, et se dirigeant vers la cathédrale, devront passer soit par l'avenue Labrecque et la rue Hôtel-Dieu, soit par l'avenue Rivier et la rue Hôtel-Dieu.

A L'HOTEL-DIEU

Les travaux sont commencés en grand pour la construction du nouvel Hôtel-Dieu de Chicoutimi. Ce matin, une trentaine d'hommes débarrassaient le terrain où s'élèveront les nouvelles constructions.

A L'HEURE SOLAIRE

On est prié de prendre note que les offices religieux de dimanche à la cathédrale et au Bassin auront lieu à l'heure solaire.

LE CURE DE ST-PLACIDE

Nous apprenons que M. l'abbé Arth. Desgagné, curé de St-Placide, comté Charlevoix, a été transporté d'urgence à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang à Québec par ordre du médecin.

Nous faisons des vœux pour le prompt rétablissement du vénéré pasteur de St-Placide.

FIANÇAILLES

Grande-Baie, 3. — Spéciale. — Le 28 avril, ont eu lieu, à Grande-Baie, les fiançailles de Mlle Germaine Gagnon, fille de M. Xavier Gagnon, marchand avec M. Gérard Bergeron, fils de M. François Bergeron, secrétaire de la municipalité. R-9064.

MEMORANDUM

AU BASSIN
Ce soir, à 7 h. 15, salut en l'honneur du premier vendredi du mois.

Demain le 1er samedi du mois, est un jour consacré au St-Coeur de Marie, indulgence plénière pour ceux qui communient en l'honneur de la Ste-Vierge.

SYMPHONIE

Ce soir, à 7 h. 30, pratique de la Société Symphonique de Chicoutimi à l'endroit ordinaire.

CHANT

Ce soir, après le salut, exercice de chant pour la chorale du Sacré-Coeur du Bassin.

ST-VINCENT DE PAUL

Immédiatement après l'heure d'adoration de ce soir, à la cathédrale, assemblée de la conférence St-Vincent de Paul.

HEURE SAINTE

Ce soir, à 7 h. 15, à la cathédrale, heure d'adoration pour les hommes et les jeunes gens.

SYNDICATS

Ce soir, à 8 h., assemblée du syndicat des charpentiers-menuisiers. Dimanche, à 1 h. 15, p. m. assemblée du syndicat de la pulpe. Dimanche, à 3 h., assemblée du syndicat des briqueteurs, maçons et plâtriers.

POUR LES ORDINATIONS

C'est une fête inoubliable pour les familles et les amis des heureux ordinands.

Le mois de mai verra l'ordination de plusieurs nouveaux prêtres. Les cérémonies sont encore plus belles et plus touchantes quand on peut en suivre l'explication dans un manuel approprié. Manuel des Ordinations... 0.20 Manuel des Ordinations, avec notice historique et commentaire... 0.65 Les saints Ordres, par l'abbé Rouzic... 0.75

Aimez-vous la lecture? Achetez des livres

ARRIVEE DE MGR LAMARCHE A JONQUIERE

Visite pastorale de Sa Grandeur dans cette ville et dans la ville-soeur de Kenogami — La foule et la piété des fidèles.

CONFIRMATION

Jonquièrre, 3. — D. N. C. — Par une après-midi magnifique où le ciel et sa lumière avaient mis un sourire depuis longtemps oublié, S. G. Mgr Lamarche venant de Kenogami a effectué vers les 3 h. 30, son arrivée à Jonquièrre où la population, comme précédemment, celle de la ville voisine, lui a fait une réception triomphale.

Une voiture découverte attelée de 4 superbes chevaux noirs, avait été mise à la disposition de l'évêque de Chicoutimi qu'accompagnait M. le Curé Joseph Lapointe, Son Honneur le maire de Kenogami, M. J.-O. Lacroix, ainsi que M. François Levesque, marguillier en charge.

Un imposant cortège d'une trentaine d'automobiles dans lesquelles avaient pris place ceux qui accompagnaient Monseigneur dans sa tournée ainsi que les principales notabilités de la ville suivait lentement la rue St-Dominique jusqu'à l'église où les cloches sonnaient à toute volée annonçant l'arrivée de celui devant qui s'inclinaient pour recevoir sa bénédiction la foule des fidèles massée aux abords de l'église et devant les façades des maisons.

La deuxième voiture du cortège était occupée par Mgr Léon Maurice, P.A., V.G., M. Honoré Allard, marguillier et M. Joseph Bergeron (à Ferdinand) président des syndicats de Kenogami. Dans la troisième se trouvaient le nouveau chancelier de Sa Grandeur, M. l'abbé Antonio Provencher avec M. Joseph Dechéne, autre marguillier de Kenogami et des syndicats. Les autres voitures contenaient les représentants des diverses sociétés religieuses de la ville voisine où Mgr Lamarche durant les deux courtes journées qu'il a passées là a laissé une inoubliable impression de bonté.

Il y avait conféré le sacrement de confirmation à 600 enfants dont 320 fillettes et 280 garçons, plus quelques adultes. La présence de Sa Grandeur à Kenogami a été soulignée de la part des fidèles par un nombre considérable de confessions et de communions.

A son arrivée au presbytère de Jonquièrre, Mgr a été reçu par le distingué pasteur de la paroisse, M. le chanoine Tremblay qui lui souhaita la plus cordiale bienvenue au nom de toute la population.

Celle-ci, réunie en une foule considérable à l'église entendit d'abord un sermon de circonstance prononcé par Mgr Maurice, puis le clergé, accompagné des enfants du chœur et des marguilliers portant le dais se rendit en procession au presbytère pour y chercher Monseigneur et le ramener à l'église où il devait présider au salut solennel du T. S. Sacrement. M. le curé Joseph Lapointe, de Kenogami et M. l'abbé Fortier, de Jonquièrre assistaient Sa Grandeur au cours de la cérémonie. Les autres membres du clergé formant suite outre ceux déjà mentionnés, étaient MM. les abbés J.-Bte Tremblay, Achille Troitier, Antonio Bouchard, vicaire à Kenogami et Maurice Larouche, vicaire à Jonquièrre.

La messe devant être suivie de la confirmation de 175 enfants environ fut dite le matin à 8h. 30.

BELLE INVENTION

Hadley Field, 3. — Les aviateurs ont maintenant le moyen de causer de leurs avions avec leurs patrons, leurs fiancées ou avec n'importe laquelle des millions de personnes qui se servent de l'appareil téléphonique ordinaire.

La Western Electric Company a démontré dans une série d'expériences pour la presse, une invention reliant les avions en mouvement à des lignes terrestres du système téléphonique commercial.

Le premier appel a été fait par un reporter de la Presse Associée qui est monté en avion à 11 a. m., et a volé jusqu'à midi. Portant un appareil téléphonique ordinaire et parlant au moyen d'un microphone, il donna le numéro de téléphone du bureau de la Presse Associée à New-York au poste de radio de la compagnie de Téléphone Bell à Whippany N.-J., par un téléphone sans fil.

Un moment plus tard, il entendit la téléphoniste de la Presse Associée. Il causa avec un confrère qui prit le rapport de la démonstration. Bien que le reporter fût assis à quatre pieds au-dessus du moteur de l'avion, il pouvait entendre clairement les membres du personnel de son bureau à New-York.

NAISSANCE

Sault-au-Mouton, 3. D. N. C. — M. et Mme Edgar Gagné, née Bernadette Tremblay, ont part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 28 avril sous les prénoms de Joseph-Louis-Henri-Laurent. Parrain, M. Ths-Ls Lavoie, marraine, Mlle Noëlla Morneau; porteuse, Mme François Lavoie. R-9056.

UNE SOIREE CHARMANTE S'ANNONCE

Ceux qui aiment à se récréer seront heureux d'assister, le soir du 14 mai, au concert que donneront au Capitole France Ariel et Armand Duprat, ces deux sympathiques troubadours qui sont venus deux fois à Chicoutimi en huit ans et qui ont si vivement intéressé la foule et l'élite.

Leur jeu est vivant et distingué puis leur chant plaît toujours. Le programme du prochain concert éclipsera ce qu'ils ont joué jusqu'ici chez nous. Il y aura après les chansons du Moyen-Age et des temps modernes, chantées en costumes appropriés, une petite comédie de très bon goût qui durera une demi-heure.

Dans quelques jours, les billets seront en vente.

L'IMMEUBLE ART. SIMARD A L'ENCHERE

Jonquièrre, 3. — D. N. C. — La ville de Jonquièrre, par l'intermédiaire de l'échevin Xavier Tremblay, membre du comité des finances, a procédé mercredi soir à la vente à l'enchère de l'immeuble autrefois occupé par le magasin de M. Arthur Simard à l'angle des rues St-Pierre et St-Dominique sur l'un des plus beaux emplacements commerciaux de la ville.

Celle-ci s'étant portée acquéreur du terrain pour le prix de \$16,432 au cours d'une vente privée qui eut lieu à Québec au commencement d'avril.

Il restait à vendre l'ancien magasin tel ses dépendances au plus offrant.

L'annonce de cette vente avait attiré hier soir sur les lieux une foule de curieux, sinon d'enchérisseurs qui attendaient patiemment en plein air le processus anticipé.

Les premières mises à prix furent tellement basses qu'elles équivalaient aux promesses d'un poisson d'avril offert en Mai.

Il faut savoir que l'acheteur était tenu de défaire rapidement l'immeuble de façon à débarrasser le terrain pour la date du 25 mai courant et ne devait par conséquent compter que sur la valeur intrinsèque des matériaux acquis, après la démolition.

L'immeuble fut finalement adjugé à un citoyen de Jonquièrre, M. Ernest Blais, pour la somme de \$360. On sait que la ville se propose d'utiliser le terrain qu'elle a acheté dans le but de parfaire l'élargissement de la rue St-Pierre à l'endroit devenu aujourd'hui très restreint par l'engorgement du trafic—où elle débouche abruptement en pleine rue St-Dominique aux abords de la voie du Canadien National.

Grâce à un enchaînement de circonstances aussi favorables qu'inattendues, cette amélioration dont le besoin se fait sentir depuis longtemps pourra, croit-on, être réalisée dans un avenir prochain, sans qu'il en ait coûté trop cher, s'il ne se rencontre pas d'obstacle à la dernière minute pour empêcher la réalisation.

LES INDULGENCES ATTACHEES AU MOIS DE MAI

Voici les indulgences que l'on peut gagner pendant le mois de mai, mois consacré à la T. Ste Vierge.

I.—MOIS DE MARIE: Un indulgence de 300 jours, une fois par jour pour tout exercice de piété en l'honneur de la Sainte Vierge; —indulgence plénière une fois le mois (aux conditions ordinaires) et pour ceux qui chantent les cantiques à l'église.

II.—De la Première Communion: Indulgence plénière pour les enfants et leurs parents jusqu'au 3e degré inclusivement, et pour tous ceux qui assistent à la rénovation des promesses du baptême (conditions ordinaires); —Une indulgence de 7 ans et 7 quarantaines pour ceux qui assistent à la première communion et font un acte de contrition.

III.—Nouveaux au St-Esprit: Une indulgence de 7 ans et 7 quar., pour chaque jour de la neuvaïne; une indulgence plénière, un jour de la neuvaïne, ou le jour de la Pentecôte ou l'un des jours de l'octave (aux conditions ordinaires)

IV.—Neuf mardis en l'honneur de Sainte Anne: Une indulgence de 7 ans et 7 quar., chaque mardi (les 9 mardis commencent le mardi, 28 mai) —une indulgence plénière un des neuf mardis aux conditions ordinaires.

NAISSANCE

Sault-au-Mouton, 3. D. N. C. — M. et Mme Edgar Gagné, née Bernadette Tremblay, ont part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé le 28 avril sous les prénoms de Joseph-Louis-Henri-Laurent. Parrain, M. Ths-Ls Lavoie, marraine, Mlle Noëlla Morneau; porteuse, Mme François Lavoie. R-9056.

LA NAVIGATION D'HIVER ET M. BERGERON

Nous avons eu l'occasion hier, et nous l'avons saisie avec plaisir, de rencontrer un bon citoyen de Chicoutimi, le capitaine William Bergeron, et de causer avec lui de choses et d'autres.

La chaude hospitalité que nous régimes de M. Bergeron nous mit à l'aise au début de notre entretien et nous lui en sommes reconnaissants. Nous espérons qu'il ne nous en voudra pas de dévoiler à nos lecteurs aussi discrètement que possible, les quelques souvenirs de sa vie intime qui sont montés spontanément de son cœur à ses lèvres au cours de notre entrevue et qu'il est intéressant de connaître.

M. Bergeron a dans le sang l'amour de la mer, cette douce et cruelle enjoueuse: "tous chez moi ont été des marins", nous dit-il, et à dix-neuf ans j'étais capitaine d'un beau vaisseau".

Pendant dix-huit ans, pour le compte de la compagnie Price, M. Bergeron parcourut notre rivière Saguenay dans tous ses méandres; il connaît aussi parfaitement le bas de notre beau St-Laurent.

Mais parmi tous les souvenirs d'une carrière de marin, il en est un qui prédomine et qui, plus que tous les autres, est ancré au fond de son cœur, "C'était il y a trente-six ans dit-il nous descendions le Saguenay en route pour Québec nous étions en le tableau et Ste-Rose-de-Lima.

Tout-à-coup un grand calme se fit, le calme avant la tempête; puis, petit à petit, les flots se soulevèrent sous un vent terrible. Jamais je n'avais vu de pareille tempête et jamais je n'en revis. Accroupi et cramponné à la roue de commande de ma golette, le vent me coupait l'haleine. Des morceaux de voile de deux pieds carrés ne résistaient même pas à la force de la tempête. J'ai vu la golette qui nous précédait tourner la quille, en haut cela n'était encore rien comparé à l'épreuve qui s'abattit sur moi quelques instants plus tard. "J'avais sous mes ordres deux de mes frères, "dit-il" et comme sur un navire, la patrie est toute petite nous vivions de la même vie et nous ne nous quitions pas un seul instant, tour à tour nous nous remplaçons à la roue et toujours nous nous partageons la dure besogne du chargement. Mon plus jeune frère, parce que plus jeune m'était le plus cher. Et voilà que pendant ce déchaînement de la nature, je le vois s'avancer vers moi, il venait probablement m'aider. Au moment où il passait près du mat de misaine le grand "boom" poussé par le vent le frappa en pleine poitrine et il disparut pour jamais par-dessus bord. M. Bergeron parla encore et l'on sentait à travers ses paroles que malgré tout, la mer exerçait sur lui un charme dont il ne pouvait se départir.

Il y a quelques temps, un entrefilet paru dans "Le Soleil" prêtait au gouvernement, l'intention de faire de l'admirable port d'été de La Malbaie une rade où tout l'hiver les navires trouveraient une eau libre de glace et un endroit avantageux pour le mouillage.

Nous avons demandé à M. Bergeron son idée sur cela.

Il dit qu'un port d'hiver à La Malbaie était chose possible mais très coûteuse il faudra creuser construire des brise-lames faire des bassins et chasser la glace car tous les hivers ne sont pas aussi favorables à la navigation". M. Bergeron est d'avis que l'Anse St-Étienne, située à dix milles plus haut que Tadoussac serait un port d'hiver idéal. "Là dit-il, dans une anse qui a près d'un mille d'entrée on trouve un eau en tout temps libre de glace à l'abri de tous les vents en même temps que profonde, l'eau est près de 150 pieds de profondeur, ce qui favoriserait le mouillage.

Le gouvernement n'aurait qu'à construire un quai à la profondeur désirée. "Naturellement tout ceci dit M. Bergeron, nécessiterait la construction d'un chemin de fer; mais ces dépenses seraient encore minimes si l'on considère les avantages d'un port d'hiver d'ailleurs est-ce que l'on a pas l'intention de construire un chemin de fer à la baie Ste-Catherine, pourquoi ne pas le continuer jusqu'à l'anse St-Étienne.

M. Bergeron croit que cette entreprise sans être extrêmement coûteuse amènerait dans notre région des ressources considérables.

D'actualité

L'histoire

Y a-t-il une lecture qui comporte plus de charme et d'instruction que l'histoire. Surtout à l'époque actuelle, on l'écrit si bien, d'une façon si vivante; les auteurs ont à leur disposition tant de documents.

La lecture de l'histoire ne concerne pas seulement ceux qui ont fait de longues et profondes études; si elle regarde ceux-là, elle le histoire se sera certainement

L'EDITION DE MAI DE LA REVUE MODERNE

L'élection de mai apporte aux nombreux lecteurs de La Revue Moderne le plus beau, le plus volumineux numéro que cette maison ait encore produit. La Revue Moderne a décidé qu'elle présenterait chaque mois une section particulière; le numéro de mai en présente deux: l'une consacrée à l'aviation, la seconde au foyer. La partie de l'aviation début par l'Avion de l'Aviation au Canada, un article écrit à l'intention de La Revue Moderne par M. Pierre Frank, ingénieur en chef de l'Aéronautique française. M. Frank a donné récemment, à Montréal, plusieurs conférences. La section contient également une critique inédite, par Albert Pelletier, sur Le Secret de Lindbergh, le beau livre de Claude-Henri Grignon, bien connu par ses critiques qu'il signait du nom redoutable, et redouté, de Valdombre. Dans la section consacrée au foyer, vous lirez entre autres articles: La décoration intérieure moderne, par Jeannette Meunier; Pour améliorer sa demeure, Le papier-tenture, etc. Les deux sections sont abondamment et richement illustrées.

La Revue Moderne de mai débute, comme d'habitude, par une section littéraire et artistique. En voici le sommaire: Notre jeune poète féminine: 2— Alice Lemieux, par le directeur littéraire Robert Choquette; Le Jardin du Poète, deux sonnets inédits de Alfred Desrochers; une critique inédite, par Albert Pelletier, sur le livre nouveau (qui fait sensation) de Jean-Chs. Harvey: L'Homme qui va... un grand Canadien disparaît (Sir Lomer Gouin); Le Salon du printemps, par Henri Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal; Le Perc Alain, nouvelle inédite par Olivier Carignan; Le mois artistique et littéraire, etc..

Le roman complet: Eaux Printanières, est dû à la plume éminente de Yvan Courguenel. Un des plus grands romanciers russes; à un style magique s'allie une psychologie pénétrante et un intérêt sans égal dans le récit. Les pages féminines sont aussi captivantes que par le passé: Eve au Mirroir traite ce mois-ci des parfums; Misdames se réjouissent dans les pages des modes, recettes, conseils, travaux féminins, etc..

La Revue Moderne, plus belle, plus abondante que jamais, se vend partout à 15 sous le numéro.

nourri d'une moëlle délicate et fortifiante. Vous voulez passer pour instruit? Que lisez-vous donc? Et la série des grandes études historiques... Histoire d'Israël, par Fillion. 3 forts volumes... \$10.00 Le prix est assez élevé, mais l'ouvrage en vaut plus encore. L'histoire la plus complète du peuple de Dieu. Histoire de l'Eglise, par Mourret. 9 volumes... \$12.50 Cet ouvrage tout à fait à date et sûr devrait se trouver dans toute bibliothèque de professionnaliste ou d'homme sérieux.

Histoire des Papes, par Pastor. 11 volumes de parus, \$20.00 Pastor vient de mourir; il laisse une oeuvre colossale, unique. Les derniers Papes l'ont félicité et encouragé. L'homme qui lira cet ouvrage aussi tout le monde, pour peu qu'on ait le goût de s'instruire.

Et de cette lecture il reste beaucoup plus que de la lecture de cent balivernes.

AVIS
J'avise ma clientèle que je ne vends plus pour le Mezzanin Central de Chicoutimi, mais que je continue comme dans le passé la vente des meubles comme agent manufacturier. Par ordre J.-ADRIEN LAVOIE Grande-Baie

A Louer
Un grand magasin, autrefois pharmacie Dubuc, édifice Hotel Saguenay, coin rues Racine et Rivierin, Chicoutimi. S'adresser — Henri Jalbert 311, rue Racine, Chicoutimi Tél. 342

N'oubliez pas
Que La Pharmacie DUBUC est démenagée en face du Dominion Stores. — A cette occasion des réductions importantes sont faites sur tous les articles. Ne manquez pas d'y aller.

PHARMACIE DUBUC
131, rue Racine Chicoutimi

UN CHAR de CHEVAUX A VENDRE
Chevaux de ferme domptés provenant de la ferme que possède M. Emile Gagnon dans les prairies de l'Alberta, forts, et pouvant être mis à tous travaux, seront vendus à très bon marché. Arrivage dans les premiers jours de mai. S'adresser à M. EMILE GAGNON Marchand de fer JONQUIERE

LES NUMEROS GAGNANTS
des 3 Services à déjeuner offerts par le département de la Circulation de notre journal, sont: 12078 -- 14830 -- 14195 Les gagnants voudront bien retourner à nos bureaux le numéro correspondant.

Mme PILOTE EST DECEDEE RUE PRICE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Gérard Pilote, née Georgianna Pedneault, décédée le 1er mai, à 84, rue Price, à l'âge de 23 ans, après un an de maladie.

Elle laisse deux enfants: Laureat et Paquerette; sa mère, Mme Adjt. Pedneault, ses frères: Roland, Jean-Marie et Joseph; ses soeurs, Mme Henri Murray, Desneiges; et Mlles Marie-Annette, Donat et Simonne, toutes de Chicoutimi. Le "Progrès du Saguenay" offre ses plus sincères sympathies à la famille.

Les funérailles de Mme Pilote auront lieu demain matin, à 9h., 30 à la cathédrale. Parents et amis sont priés d'y assister. R-9058.

Dans la liste que voici, il y a du plus considérable, des ouvrages en plusieurs tomes, il y a du plus court, du résumé; choisissez! Ou bien prenez l'un et l'autre. Louis XIV, par Louis Bertrand \$1.00 Louis XIV est ses faiblesses, mais il fut incontestablement un grand roi. Dans ce volume compact, sa mémoire est vengée et bien des choses sont remises à leur place. Henri IV, par Pierre de Vassière \$1.15

Encore une époque, un régime, une figure de roi attachante et peut être mal connue. L'histoire de la Révolution, par Caxotte \$1.00 La grande Révolution! Les tristes grands ancêtres! Nous n'avons rien lu de si clair, de si bien résumé sur les causes de la Ré-

ELOI COTE ENR'G.
Boucherie épicerie, 257B, rue Racine, Chicoutimi, Tél. 889.

A le plaisir d'informer le public qu'il a reçu un magnifique choix des plus belles viandes ainsi que tout l'assortiment concernant l'alimentation de qualité. M. Côté annonce en même temps qu'il a décidé de rester à son magasin afin de pouvoir mieux répondre aux demandes de sa clientèle et donner de cette façon le meilleur service possible.

AVIS
Je ne me rends pas responsable des dettes contractées par ma femme, achats, prêts d'argent, change de chèques, ou toute autre transaction faite en mon nom. Léopold Perron, Chicoutimi. R-9053

AVIS
Nous désirons informer le public des districts de Chicoutimi et de Roberval que M. Adélar Harvey n'est plus à l'emploi de notre compagnie comme commis et percepteur depuis le 1er mai 1929. La Cie Electrique du Saguenay. 6-5-29.

Agents
On demande 2 collecteurs sollicitateurs pour s'occuper de l'abonnement du journal. Devront posséder aptitudes et références; s'adresser à J.-A. ALAIN Gérant de la Circulation. Le Progrès du Saguenay.

AVIS
Je ne me rends pas responsable des dettes contractées par ma femme, achats, prêts d'argent, change de chèques, ou toute autre transaction faite en mon nom. Léopold Perron, Chicoutimi. R-9053

AVIS
Nous désirons informer le public des districts de Chicoutimi et de Roberval que M. Adélar Harvey n'est plus à l'emploi de notre compagnie comme commis et percepteur depuis le 1er mai 1929. La Cie Electrique du Saguenay. 6-5-29.

Agents
On demande 2 collecteurs sollicitateurs pour s'occuper de l'abonnement du journal. Devront posséder aptitudes et références; s'adresser à J.-A. ALAIN Gérant de la Circulation. Le Progrès du Saguenay.

AVIS
Je ne me rends pas responsable des dettes contractées par ma femme, achats, prêts d'argent, change de chèques, ou toute autre transaction faite en mon nom. Léopold Perron, Chicoutimi. R-9053

AVIS
Nous désirons informer le public des districts de Chicoutimi et de Roberval que M. Adélar Harvey n'est plus à l'emploi de notre compagnie comme commis et percepteur depuis le 1er mai 1929. La Cie Electrique du Saguenay. 6-5-29.

Agents
On demande 2 collecteurs sollicitateurs pour s'occuper de l'abonnement du journal. Devront posséder aptitudes et références; s'adresser à J.-A. ALAIN Gérant de la Circulation. Le Progrès du Saguenay.

Au service de la Région

M. Edouard Gagnon
M. Edouard Gagnon, boulanger, et 1922, il fut échevin du village de Ste-Anne, est né le 26 juillet Ste-Anne. On se rappelle la large part qu'a prise la population de Ste-Anne à l'achat des débetures du Progrès. Le 12 avril 1915, il épousait Monsieur Gagnon est de ceux qui n'ont pas été lents à comprendre que leurs économies sont en surcél au Progrès et qu'elles y contribuent puissamment au développement de choses publiques. En 1920, 1921 la région.

Les personnes désireuses d'acheter ce qu'il reste des débetures 6% première hypothèque du "Progrès" peuvent obtenir immédiatement toutes les informations nécessaires en s'adressant au "Progrès" par lettre, téléphone ou visite.

volution, sur la façon dont elle fut conduite, sur ses méfaits aussi. C'est à lire, et on ne le regrettera pas! Louis XVIII et Charles X, par de la Gorce, 2 vol., chacun à 1.00 Deux régnes qui furent remarquables, qui méritent un excellent souvenir, mais qu'on oublie parce que la foule s'attache plus aux conquérants qu'aux pacificateurs. L'historien est toujours à la hauteur du sujet et de sa propre réputation.

AVIS
Je ne me rends pas responsable des dettes contractées par ma femme, achats, prêts d'argent, change de chèques, ou toute autre transaction faite en mon nom. Léopold Perron, Chicoutimi. R-9053

AVIS
Nous désirons informer le public des districts de Chicoutimi et de Roberval que M. Adélar Harvey n'est plus à l'emploi de notre compagnie comme commis et percepteur depuis le 1er mai 1929. La Cie Electrique du Saguenay. 6-5-29.

Agents
On demande 2 collecteurs sollicitateurs pour s'occuper de l'abonnement du journal. Devront posséder aptitudes et références; s'adresser à J.-A. ALAIN Gérant de la Circulation. Le Progrès du Saguenay.

AVIS
Je ne me rends pas responsable des dettes contractées par ma femme, achats, prêts d'argent, change de chèques, ou toute autre transaction faite en mon nom. Léopold Perron, Chicoutimi. R-9053

AVIS
Nous désirons informer le public des districts de Chicoutimi et de Roberval que M. Adélar Harvey n'est plus à l'emploi de notre compagnie comme commis et percepteur depuis le 1er mai 1929. La Cie Electrique du Saguenay. 6-5-29.

Agents
On demande 2 collecteurs sollicitateurs pour s'occuper de l'abonnement du journal. Devront posséder aptitudes et références; s'adresser à J.-A. ALAIN Gérant de la Circulation. Le Progrès du Saguenay.

AVIS
Je ne me rends pas responsable des dettes contractées par ma femme, achats, prêts d'argent, change de chèques, ou toute autre transaction faite en mon nom. Léopold Perron, Chicoutimi. R-9053

AVIS
Nous désirons informer le public des districts de Chicoutimi et de Roberval que M. Adélar Harvey n'est plus à l'emploi de notre compagnie comme commis et percepteur depuis le 1er mai 1929. La Cie Electrique du Saguenay. 6-5-29.

Agents
On demande 2 collecteurs sollicitateurs pour s'occuper de l'abonnement du journal. Devront posséder aptitudes et références; s'adresser à J.-A. ALAIN Gérant de la Circulation. Le Progrès du Saguenay.

AVIS
Je ne me rends pas responsable des dettes contractées par ma femme, achats, prêts d'argent, change de chèques, ou toute autre transaction faite en mon nom. Léopold Perron, Chicoutimi. R-9053

AVIS
Nous désirons informer le public des districts de Chicoutimi et de Roberval que M. Adélar Harvey n'est plus à l'emploi de notre compagnie comme commis et percepteur depuis le 1er mai 1929. La Cie Electrique du Saguenay. 6-5-29.

Agents
On demande 2 collecteurs sollicitateurs pour s'occuper de l'abonnement du journal. Devront posséder aptitudes et références; s'adresser à J.-A. ALAIN Gérant de la Circulation. Le Progrès du Saguenay.